QUELQUES INCIDENTS ENTOURENT À MOUTIER LES ASSISES DU RASSEMBLEMENT JURASSIEN

(PAGE 9)



Conséquence du sommet arabe de Rabat

Sérieux désactord entre Washington et le-Aviv

Unis et Israël sont entrés dans une période de sérieux désaccord et de désil-lusion à propos de l'attitude à adopter dans le conflit du Proche-Orient.

Aucun des deux gouvernements ne le reconnaîtrait publiquement, mais des conversations avec des dirigeants de deux pays révèlent un fossé dans la manière dont ils considèrent le problè-

Les Américains comme les Israéliens admettent que c'est le sommet arabe de Rabat, la semaine dernière, qui aurait servi de catalyseur pour une éventuelle séparation de leurs positions. Mais l'accord s'arrête-là. Les Américains assurent que la décision, en apparence unanime, des Arabes, de donner à l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) un

LES IDÉES ET LES FAITS

Où commence l'abus?

Deux fois déjà, le peuple suisse a dit non à ceux qui voulaient l'entraîner à

fixer dans la constitution des limites à

la capacité d'accueil de notre pays.

Pour bon nombre de citoyens, ce double refus — et le second fut

particulièrement catégorique — pour-rait maintenant suffire. Mais, hélas, ce

n'est pas fini. Une quatrième initiative,

à laquelle M. James Schwarzenbach a

de nouveau attaché son nom, attend

les recommandations des autorités et

la décision du souverain. Pour sa part,

l'Action nationale a toujours deux fers

au feu, sous forme de projets constitu-tionnels en rapport direct avec ce que les promoteurs dénoncent comme le

« péril de la surpopulation étrangère ».

populaire,

démocratique pourtant.

d'initiative

Alors d'aucuns se demandent s'il n'y a pas là comme un abus du droit

Il n'est pas aisé de fixer ici une frontière entre l'usage légitime et

l'abus. Et la difficulté s'accroît en un

temps où de rapides et profonds chan-

gements exigent que le droit, les insti-

tutions, s'adaptent sans trop de retard

à une réalité mouvante. Or, bien sou-

vent il serait possible de le faire sans

toucher à la constitution. Il suffirait

d'élaborer et de promulguer une loi

appliquant judicieusement et en temps

opportun les pouvoirs que la charte

Dans le cas de l'immigration massive

qui a ému, depuis une quinzaine d'an-

nées, une partie de notre opinion

publique, point n'est besoin de nou-

velles dispositions fondamentales pour

édifier cette « politique des étrangers »

que l'on prétend nécessaire aujour-

d'hui. L'article 69 ter de la Constitution

fédérale permet de légiférer, au besoin

dans le sens voulu par les partisans

On peut faire la même observation à porpos de l'assurance maladie. De

toute évidence, la législation en

vigueur présente de graves lacunes. Elle est singulièrement en retard sur

l'évolution de la médecine et des prati-

ques thérapeutiques. Une révision

s'impose. Comme elle tardait, le parti

socialiste a lancé une initiative qui en-

tend obliger le législateur à tenir

compte d'un certain nombre de condi-

tions et de circonstances inconnues en

1890, soit au moment où fut adopté l'article 34 bis qui charge la Confédé-

ration d'introduire, par voie législative,

l'assurance en cas d'accident et de

maladie et lui donne même le droit de

Il y a, dans cette disposition toute

générale, tous les éléments d'une

législation aussi progressiste, aussi

sociale que peuvent le désirer les es-

prits les plus avancés. Mais, puisque

l'autorité politique tergiverse et tempo-

rise, on veut la contraindre à l'action

et le seul moyen qui se présente est

l'initiative constitutionnelle, superflue en l'occurrence, si l'on considère la

question du point de vue du droit

strict, indispensable pourtant si l'on

veut parvenir à un but qu'il faudra bien

atteindre une fois. Et c'est pourquoi, le

8 décembre prochain, le peuple suisse

devra choisir entre deux textes, aussi

compliqués, aussi techniques, aussi

abscons l'un que l'autre. On aurait pu

lui épargner ce pénible exercice, mais

Voilà un cas précis où il serait témé-

Georges PERRIN

raire de parler d'abus, encore que l'ini-

tiative ne se justifie pas de manière

il aurait fallu légiférer.

déclarer ces assurances obligatoires.

des mesures les plus restrictives.

nationale offre au législateur.

rôle proéminent en Cisjordanie, change les choses substantiellement.

Les Israéliens répondent que l'O.L.P. n'aura jamais, ni directement ni indirectement, de rôle dans des négociations. Tous les votes de l'ONU et certainement pas les déclarations des Etats arabes ne transformeront l'O.L.P. ajoutent les Israéliens, pour qui les résistants palestiniens ne sont que des assassins fanatiques voués à la destruction d'Israël, même en assassinant des enfants.

Selon eux, de tels gens ne seront jamais autorisés à dire leur mot pour déterminer le sort de la région.

Les experts américains font pour leur part l'analyse suivante: l'O.L.P. devra faire preuve de modération et de retenue, faute de quoi elle serait condamnée par le monde entier, y compris par les Arabes. Cela sera d'autant plus vrai aux Nations unies, où l'O.L.P. va être admise à participer au débat de l'assemblée générale sur la question de la Palestine.

En outre, les pays arabes modérés, comme l'Egypte et la Jordanie, sont directement intéressés par un règlement palestinien et ne se laisseront pas « mar-cher sur les pieds », par les Palestiniens.

DÉÇUS

Les Etats-Unis ont déçu Israël. On pensait le mois dernier à Tel-Aviv que M. Kissinger avait reçu des engagements précis de la part de l'Egypte, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie pour restrein-dre le rôle de l'O.L.P. Cela serait revenu à ce que la Jordanie soit le principal négociateur arabe pour la Cisjordanie,

tandis que l'O.L.P. aurait parlé pour les autres Palestiniens en général. Un accord semblable avait été conclu

il y a quelques mois entre l'Egypte et la Jordanie. L'O.L.P. avait alors été qualifiée de représentant légitime, mais pas unique des Palestiniens de Cisjordanie. Les Israéliens affirment maintenant

que le sommet de Rabat a prouvé que les Arabes avaient changé de stratégie et que les efforts de M. Kissinger tombaient « à côté de la plaque ».

Ils ont maintenant le sentiment qu'ils doivent se méfier à l'extrême des impressions du secrétaire d'Etat améri-cain, y compris de celles qu'il a ramenées le mois dernier de sa tournée au Proche-Orient. A présent, les Israéliens redoutent par-dessus tout que M. Kissinger ne finisse par faire pression auprès d'eux pour qu'ils reconnaissent l'O.L.P.

Dramatique week-end de neige: un mort en Valais et deux en Suisse centrale

(c) La neige a causé samedi plusieurs accidents de voiture sur les routes des vallées alpestres valaisannes. L'un de ces accidents a fini par une tragédie. En effet, à Vissoie dans le val d'Anniviers au-dessus de Sierre, une auto conduite par M. Albert Epiney, 54 ans, domicilié à Sierre, glissa sur la chaussée enneigée et bascula dans le vide. La voiture fit une chute de plus de 350 mètres dans les rochers. Le conducteur a été tué sur le coup.

L'accident s'est produit au lieu dit « Les Pontis » en un endroit tout particulièrement connu pour ses gouffres vertigineux. Notons que l'orsque l'écrivain Ramuz s'était rendu en voiture dans le val d'Anniviers, il avait refusé de franchir cet endroit en restant dans le véhicule. Il ordonna au chauffeur de stopper son véhicule continua un bout à pied, puis remonta dans l'auto. La route a été bien améliorée depuis le temps de Ramuz, mais les précipices demeurent, et maints accidents mortels se sont déjà produits sur ce troncon.

SUISSE CENTRALE, GRISONS

Par ailleurs en Suisse centrale, et dans le canton des Grisons, c'est la panique hivernale. C'est par dizaines, que les automobilistes ont été victimes d'accidents, après avoir été surpris par l'hiver. La plus grave série d'accidents a eu lieu sur l'autoroute, menant à Coire, où 12 accidents ont fait de nombreux blessés et des dégâts matériels importants. Les collisions en chaîne ont été samedi à l'ordre du jour. D'autres accidents graves ont eu lieu dans les cantons de Schwytz et d'Uri, où la plupart des routes sont déjà recouvertes de neige. Dans le canton de Lucerne, il y a même deux morts à déplorer.

91 morts dans l'incendie d'un hôtel en Corée du Sud

SÉOUL (Reuter). - Nonante et une personnes ont péri au cours de la nuit de samedi à dimanche à Séoul, dans un incendie qui a ravagé un hôtel et un « night-club » situés dans un même immeuble. Vingt autres personnes ont subi des brûlures, ou ont été bles-

sées dans la ruée vers les issues de secours.

Une quarantaine de personnes ont été sauvées au moyen d'échelles de pompiers. Selon une radio locale, six personnes au moins ont péri en se jetant en bas des fenêtres de l'immeuble

L'incendie semble s'être déclaré dans une chambre d'hôtel du sixième étage. Il s'est répandu dans cet étage ainsi qu'au septième avant d'être maîtrisé trois heures plus tard.

La plupart des corps des victimes ont été retrouvés dans les décombres calcinés du « night-club », dont des issues étaient fermées pour que les clients ne partent pas sans avoir payé, et dans les corridors des sixième et septième étages de l'immeuble, qui abrite également des magasins, des appartements et une banque.

En raison de la fermeture de certaines portes, les personnes surprises par l'incendie ont dû briser des fenêtres pour gagner les issues de secours. Une vingtaine de personnes ont pu fuir l'immeuble en glissant le long d'un panneau publicitaire accolé au

Le 17 octobre dernier, un incendie à l'hôtel Namsan, au centre de Séoul faisait 19 morts, et plus de 160 personnes trouvaient la mort le jour de Noël 1971 dans un incendie à l'hôtel Daiyungak de la capitale. Cette catastrophe fut la plus grave du genre de l'histoire de la Corée du Sud.



Dans les décombres de l'hôtel.

(Téléphoto AP)

A Greppen, un automobiliste bâlois, M. Oscar Wegmann, de Reinach, a perdu le contrôle de son véhicule sur la route mouillée. Après avoir traversé la route, le véhicule est allé s'écraser contre un arbre. L'automobiliste a été tué sur le coup. Un autre accident, lui aussi dû à l'hiver, a eu lieu à Aesch, où un ouvrier rentrant tardivement chez lui, a glissé sur la terre mouillée, avant de s'écraser au bas d'un ravin et de tomber dans un ruisseau. Lorsque le malheureux a été découvert, il avait déjà cessé de vivre. Ses pieds étaient pris dans les lianes, qui empêchèrent la victime de se

Nuit chaude à Genève

(c) Dès la nuit venue, les rues de Genève sont peu sûres, surtout dans les quartiers périphéri-

Cinq personnes, du sexe faible en ont fait la pénible expérience. Deux dames âgées et trois jeunes filles ont, en effet, été attaquées, séparément, par un ou deux inconnus.

Toutes furent malmenées, frappées, jetées à terre et délestées de leurs réticules.

La police de Sûreté, en multipliant les contrôles de routine et les patrouilles nocturnes, est parvenue à mettre la main au collet des auteurs de ces tristes exploits.

Il s'agissait de deux hippies genevois et fribourgeois de 18 et 19 ans, qui opéraient de concert, et d'un manœuvre espagnol de 32 ans qui, des trois, fut de loin le plus violent.

Ces trois fâcheux personnages ont été inculpés de brigandage et incarcérés à la prison de Saint-Antoine.

POINTS PRÉCIEUX POUR BERNE



Berne, représenté ici par Racine face au gardien Grunig, ayant battu Kloten, il ne reste désormais plus que deux équipes en tête du classement de ligue A: La Chaux-de-Fonds et Ambri Piotta, Lire en page 14. (Photo A.S.L.)

Lugano stoppe Zurich, Servette en attente



Dimanche, le championnat a cédé partiellement le pas à la Coupe de Suisse. Mais il a enregistré une surprise qui maintient heureusement l'intérêt dans le haut du classement. Lugano n'a-t-il pas battu Zurich qui s'enfuyait à grandes enjambées? Merci Lugano! Quant à la Coupe de Suisse elle a déjà désigné trois de ses demi-finalistes: Bâle, Winterthour et Young Boys. Le quatrième sera un Romand. Qui de Chênois ou Servette affrontera Bâle? La réponse sera donnée mercredi soir, sur le terrain des Chamilles où Servette accueillera Chênois dans le match retour des quarts de finale. Au cours du match aller, la défense de Chênois avec Bizzini (à gauche) et Scheiwiler (à droite) a contré victorieusement les attaques de Servette, plus spécialement celle de Riner (au centre). Lire en page 11. (Photopress)

Moins de 30 centimes!

Il coûte moins qu'un timbre pour l'affranchissement d'une carte postale ou d'une lettre. Il est moins cher que le parcours le moins long d'un trolley ou d'un tram. Il est difficile, voire impossible, de trouver à ce prix dans le commerce un article ayant à lui seul une utilité directe, immédiate et rentable : 30 centimes !

Trente centimes, même un peu moins de trente centimes, tel va être le prix que nous demanderons à nos abonnés à l'année de payer un exemplaire de notre journal FAN-L'EXPRESS. Pour trente centimes, livré à domicile, plus de trois cents jours par an, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente!

Le papier nécessaire à l'impression d'un seul exemplaire, nous l'avons indiqué ici il y a quelques mois, coûte à lui seul plus de la moitié de ce prix si modique. Or, il aura subi entre le 1er janvier 1974 et le début de l'année prochaine une hausse de plus de CINQUANTE POUR CENT. Le papier journal, vierge, immaculé, sans porter encore une seule lettre imprimée, aura augmenté de plus de moitié en douze mois!

Ne parlons pas des autres hausses en cascade. Certaines d'entre elles sont bien connues du public : électricité, 45 % ; produits pétroliers pour le chauffage et les transports; salaires; matières premières de tous genres; frais généraux, etc. Autant de dépenses « incompressibles », impossibles à réduire.

En même temps, le coût des informations et des nouvelles et celui des illustrations que nous publions n'ont cessé d'augmenter eux aussi. Pouvions-nous en diminuer le nombre ou en abaisser la qualité? Nul lecteur ne nous l'eût pardonné.

Lectrices et lecteurs ne sont-ils pas de plus en plus exigeants? Ne souhaitent-ils pas être informés de mieux en mieux, le plus complètement et le plus rapidement possible sur toute ce qui se passe, non seulement dans leur milieu quotidien, mais bien au-delà, et jusqu'au bout de la planète?

Et n'est-il pas indispensable que LEUR JOURNAL, celui de leur ville et de leur région, assume ce rôle? Plutôt que de voir un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, une feuille étrangère, se substituer au quotidien qui est le mieux placé pour défendre sur place leurs intérêts à tous, femmes, hommes, jeunes, travailleurs de toutes catégories, personnes âgées?

Atroce accident en Haute-Gruyère

Un terrible accident s'est produit sur la route Bulle-Montbovon. N a coûté la vie à un conducteur et fait cinq blessés. Les deux véhicules ont été détruits.

PAGE 19

Neuchâtelois tué à Arles

Samedi, un habitant de Colombier et son beau-fils domicilié à Arles ont été tués sur le coup. leur voiture ayant fauché un pylône après avoir glissé sur les rails non loin d'Arles.

PAGE 19

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7 et 9. INFORMATIONS SUISSES: page 10.

TOUS LES SPORTS: pages 11, 12, 14 et 16. CARNET DU JOUR -PROGRAMMES RADIO - TV:

page 17. DERNIÈRE HEURE:

page 19.

Que ton repos soit doux comme

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Willy Bedoy, à Dombresson, leurs enfants et petits-en-

Madame Roland Montandon, à Tra-

Madame et Monsieur René Coulet, à

Monsieur Samuel Girard, ses enfants

Madame et Monsieur Henri Matthey,

ainsi que les familles parentes et al-

ont le chagrin de faire part du décès

Mademoiselle

Léonie GIRARD

dite ZIQUETTE

Dieu est pour nous un refuge

et un appui, un secours qui ne

manque jamais dans la détresse.

Ps. 46 : 2.

Peseux, et leurs enfants;

eurs enfants et petits-enfants,

et petits-enfants;

NEUCHATEL ET DANS LA REGION

Les omnibus s'arrêteront comme par le passé à Neuchâtel-Vauseyon mais la gare ne sera plus desservie

La gare de Neuchâtel - Vauseyon ne sera-t-elle plus desservie par les CFF? Pour M. Charles Gruter, cette mesure était d'autant plus inopportune que les CFF, service public, ont le devoir primordial de faciliter les transports et non de les compliquer. De plus, dans la question qu'il posait le 7 octobre dernier au Conseil communal, M. Gruter lui demandait d'intervenir en faveur des habitants de ce quartier.

Dans sa réponse, l'exécutif explique déjà qu'il a pris contact avec le chef de l'exploitation du 1er arrondissement et que celui-ci a déclaré que compte tenu des difficultés de recrutement du personnel et de la nécessité de comprimer le budget déficitaire des CFF, une étude de rationalisation est actuellement en cours au sujet de la mise en télécommande des installations ferroviaires de la région de Neuchâtel. Cette étude prévoit de faire de la gare de Neuchâtel-Vauseyon une station non desservie par du personnel en recourant à des installations de sécurité télécommandées depuis le poste central de la gare de Neuchâtel.

DE MINIMES INCONVENIENTS

Cependant, les trains omnibus de la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds continueraient à s'arrêter à cette station, si bien que les usagers habitués à utiliser le chemin de fer au départ du Vausevon ne verraient pas leurs habitudes modifiées si ce n'est par quelques inconvénients mineurs. Ces voyageurs auraient, en effet, l'obligation de se procurer leur

SAINT-BLAISE

Collision

Samedi, vers 11 h 30, M. P.G., de Marin, circulait rue Dupaquire. Peu avant la RN5, sa voiture fut heurtée à l'arrière par celle que conduisait M. L.V., de La Chaux-de-Fonds, qui le suivait et qui n'avait pas prêté attention à la manœuvre de M. G. Dégâts.

automatique de billets, soit en les achetant dans le train sans supplément de

A l'heure actuelle, la direction des CFF ne sait encore si un distributeur automatique de billets sera installé ou non, cette question dépendant du prix des nouveaux appareils perfectionnés qui sont élaborés présentement. Les abonnements, quant à eux, devraient être retirés par les titulaires soit à l'un des guichets de la gare de Neuchâtel, soit à une gare

Au vu de ces renseignements, on constate que le trafic des voyageurs ne sera guère affecté par le projet d'automatisation envisagé par les CFF puisque les usagers n'auront en tout cas pas à faire des déplacements supplémentaires pour prendre le train ou obtenir des titres de

UNE OBLIGATION QUI DEVIENT UNE HABITUDE

Si l'obligation de se procurer un billet à un distributeur automatique peut, pour d'aucuns, constituer un inconvénient ou une complication, il convient de rappeler que toutes les entreprises de transports publics sont contraintes progressivement retenir de telles solutions par écono-

REGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Aux colonies de vacances

(c) En remplacement du pasteur Charles Dubois, démissionnaire pour raison de santé du poste de président de l'Association des colonies de vacances de La Neuveville, l'assemblée extraordinaire, réunie récemment, a nommé le pasteur J.-P. Ducommun.

mie de personnel. Enfin, le service des marchandises a déjà été supprimé à Vausevon depuis le 1er septembre 1974. la livraison des colis étant maintenant assurée par l'entreprise officielle de transports de la gare de Neuchâtel. En revanche, les vagons destinés aux entreprises installées dans la zone industrielle de la cuvette du Vausevon continuent à être acheminés jusqu'au destinataire.

Et le Conseil communal termine: « ... Par ce qui précède, nous constatons que la station Neuchâtel - Vauseyon ne sera ni supprimée, ni délaissée, mais que les prestations des CFF continueront à être assurées dans des conditions légèrement différentes. Nous pouvons, dès lors, en conclure que la rationalisation prévue ne portera pas préjudice à notre ville ni aux usagers de cette station. Au surplus, nous relevons volontiers que les CFF prennent régulièrement contact préalable avec nous chaque fois qu'ils envisagent une modification de leurs

Avant la séance du Conseil général Frais hospitaliers, enquête sur l'attitude des médecins assistants...

En supplément à l'ordre du jour de la séance que tiendra ce soir le Conseil général de Neuchâtel figure cette interpellation de MM. André Buhler et con-

« Après le débat intervenu au Grand conseil neuchâtelois, le 15 octobre, sur les problèmes hospitaliers et à la suite des réactions qu'il a suscitées aussi bien dans les organes d'information que parmi le personnel de l'hôpital de la Ville aux Cadolles (telle l'attitude inadmissbile des médecins asssitants), les soussignés désirent interpeller le

Conseil communal sur les problèmes sui-

1. Quelles sont les mesures concrètes que le Conseil communal, en tant qu'employeur, a prises ou entend prendre pour garantir l'activité profesionnel-le d'un élu du peuple qui n'a fait qu'user de la liberté d'expression accordée constitutionnellement à tout dépu-

2. Lors de la discussion au Grand conseil, il y été fait état, dans plusieurs interventions, du coût de la santé publi-

que, de l'augmentation des frais hospitaliers, de gaspillage de matériel, de surconsommation médicale, de personnel en surnombre - à un autre niveau, on peut ajouter le problème de la tarification des actes médicaux et des analyses telle qu'elle est prévue par les conventions hospitalières ainsi que l'idéologie de consommation médicale et de médicaments imposés par l'industrie pharmaceutique - quelle est à cet égard l'opinion du Conseil communal?;

expertise est ordonnée.

b. dans quels délais pense-t-il pouvoir en faire connaître les conclu-

fier au groupe d'experts un mandat qui permette d'aborder non seulement les problèmes de stricte gestion hospitalière mais encore tous les points mentionnés

3. Le communiqué publié par le Conleur très chère et regrettée sœur, belleseil communal nous a appris qu'une sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans a. de quelle manière l'exécutif entend-il la mener?; 2065 Savagnier, le 1er novembre 1974.

sions?; c. est-il dans ses intentions de con-

L'ensevelissement aura lieu mardi 5 no-

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Lan-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Agnès Bill-Bähler, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Paul Matthey-Bill et leurs fils Blaise et Raphaël, à

ainsi que les familles Jeannin, Vaucher, Aeschlimann, Moser, Matthey, Chédel, Bähler, Wuillaume, Grüter, parentes et alliées

ont le chagrin d'annoncer le décès de Madame

Léopold BAHLER née Marthe VAUCHER

leur chère mère, grand-mère, arrièregrand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée après une longue maladie, à l'âge de 83 ans.

2000 Neuchâtel, le 3 novembre 1974. (Roc 2)

Psaume 121.

L'incinération aura lieu mercredi 6 no-

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de penser à Pro Infirmis (c.c.p. 20 - 2437)

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Charles Schmid-

Küffer, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Gottfried Küf-

Monsieur et Madame Charles Küffer,

Monsieur et Madame Armand Vua-

Madame Lydia Peissard-Küffer et ses

Les enfants et petits-enfants de feu

Adolf Thomann-Küffer, à Buttisholz

ainsi que les familles parentes et al-

ont la grande douleur de faire part du

Monsieur Jacob Küffer

retraité BN

leur cher et regretté époux, père, grand-

père, arrière-grand-père, oncle, cousin,

parent et ami enlevé à leur tendre affec-

tion, après une courte maladie, dans sa

2000 Neuchâtel, le 1er novembre 1974.

L'incinération aura lieu lundi 4 no-

Culte à la chapelle du crématoire, à

Domicile mortuaire: pavillon du ci-

Domicile de la famille: Monsieur et

Madame Armand Vuagniaux, rue Guil-

metière de Beauregard, Neuchâtel.

laume-Ritter 11, 2000 Neuchâtel.

Venez à moi, vous tous qui

Mat. 11: 28.

êtes fatigués et chargés, et je vous

(Champréveyres 55)

donnerai du repos.

(LU).

liées,

90me année.

15 heures.

gniaux-Küffer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Lugano;

leurs enfants et petits-enfants, à Neu-

fer, leurs enfants et petits-enfants, à

Madame Jacob Küffer-Hügli;

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Nelly Kramer, à Colom-

Froidevaux, Gyger, Vouga, Rosselet, Berger et parentes, ont le chagrin de faire part du décès

Mademoiselle

Marthe HUMBERT-DROZ institutrice retraitée

leur chère nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80me année, après une longue ma-

(W.-Röthlisberger 3)

pourra me séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. Romains 8: 38-39.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du ci-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Michel Girard-Carrel et ses

enfants, à Arles; Monsieur et Madame Jean-Pierre Car-

Madame Emmanuel Matthey, à Cres-

Monsieur et Madame Antoine Girard, à Arles; Monsieur et Madame Uli Hirzel-Car-

Monsieur et Madame Jacques Girard,

à Arles; et leurs enfants, à Cressier;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, fils, beau-fils, oncle, parent et ami, décédés tragiquement à Arles, des suites d'un accident.

2013 Colombier, le 2 novembre 1974. (Sombacour 23a)

Saint-Louis) L'incinération aura lieu à Arles dans

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

MAISON HESS

COURONNES, BOUQUETS ET GERBES Treille 3 - Tél. 25 45 62



TERMINUS

A proximité de la gare, salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements Tél. (038) 25 20 21

Tronçons de la N5 en construction: l'ouverture n'en sera pas retardée pris la décision (voir la «FAN» du Lorsque la Confédération jeta sur le lais impartis aux cantons pour la fioctobre) de retarder les délais de nition des routes (que nous avions publiés précédemment) - soit la procéconstruction des routes nationales.

papier le plan des routes nationales, etle ne pouvait bien sûr, en arrêtant son programme, prévoir l'évolution de 70. la conjoncture dans les années C'est une chose que de faire des projets, c'en est une autre que de les réa-

Confédération vient d'en faire la désagréable expérience. On connaît l'état des finances fédérales. Sans porter de jugement de valeur sur le budget, il est néanmoins évident que la Confédération ne pouvait suivre le programme prévu sans s'endetter encore davantage. C'est pourquoi, le Conseil fédéral a

Comme dans d'autres domaines, la

Au Temple du bas Oswald Russel, pianiste et l'OCN

Est-ce la qualité des concerts ou l'attrait de la nouvelle salle? Toujours estil que le Temple du bas connaît aujourd'hui de véritables records d'affluence. Les concerts d'inauguration, « au début du mois, ont fait salle comble. Les Compagnons de la Chanson également. Et près de 700 personnes ont assisté, avant-hier, au concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel...

Intéressant quant au programme, très soigneusement mis au point par E. Brero et ses musiciens, ce premier concert de la saison de l'OCN nous a révélé le ta-

AVIS TARDIFS

Fr. 3.- par millimètre de hauteur

Réception des ordres : jusqu'à 22 heure



Lundi 4 novembre fermé pour cause d'inventaire

DÈS MARDI, VISITEZ NOTRE STUDIO HI-FI-TV au 1er étage

Grand-Rue 14, Neuchâtel

Prénom:

No et rue:

No postal:

Signature:

FAN - L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,

Jusqu'à fin décembre 1974

lent du pianiste noir Oswald Russell, originaire de la Jamaïque et déjà fort apprécié dans notre pays comme interprète de Mozart et de diverses pages contemporaines.

La seconde partie de la soirée nous a paru, de loin, la plus réussie. A commencer par l'excellente exécution du second Concerto de Beethoven, en si bémol. Malgré son gabarit impressionnant, O. Russell est avant tout un poète de l'instrument dont le jeu suggère moins la vigueur que la finesse et la transparence. Ce qui convenait fort bien du reste au plus « mazartien » des concertos de Beethoven — il est en fait antérieur au premier — et nous a valu notamment une belle et très sensible interprétation du mouvement lent. Relevons ici la qualité et la légèreté d'un accompagnement confié à une vingtaine de musiciens, souffleurs compris : l'effec-tif idéal pour un tel Concerto. Très applaudi, O. Russell joua encore en bis une Etude de Chopin.

On sait que Mozart convient tout particulièrement à l'OCN. La charmante Symphonie K 200 en ut majeur, composée par un jeune maître de 18 ans à peine, avec son Andante aux teintes déjà i romantiques, ses cors en écho dans le Menuet, son sémillant Presto, a été mise en valeur par une exécution remarquable à tous égards, toute de vivacité, de fines-

se et de clarté. Nous ne nous attarderons pas sur la première partie du concert, consacrée à Bach et qui a été nettement desservie

pour Fr. 18.--

2001 NEUCHATEL

relief. Pour le moment tout au moins, le Temple du bas convient mieux à des ensembles instrumentaux d'une certaine « épaisseur » — vingt musiciens qu moins, comme dans la seconde partie du programme — qu'à des formations réduites. Ainsi joué à sept, le 6me Brandebourgeois pour altos, violoncelles, contrebasse et clavecin avait bien du mal à « passer la rampe ». Et cela malgré le talent et l'évidente fermeté rythmique des musiciens. Il faudrait doubler (ou tripler) les parties.

par une acoustique cotonneuse et sans

Il en a été de même du Concerto pour piano en fa mineur, qui manquait de rondeur et de présence et que O. Russell, à mon sens, a joué parfois de façon par trop « confidentielle ». L. de Mv.

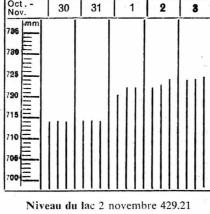
Pêche dans le lac

Perches, brochets, ombles: nulle; lottes, brêmes, carpes: faible; bondelles: moyenne; gardons: bonne; palées, truites: pêche fermée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 2 novembre. Température: moyenne: 3,7; min.: 2,1; max.: 7,9. Baromètre: moyenne: 722,6. Eau tombée: 3,2 mm. Vent dominant: direction: sud-ouest. modéré ; nord-ouest, faible, dès 17 heures. Etat du ciel: couvert, nuageux dès 14 h 30, clair le soir. Pluie de 4 h 15 à 11 h et de 12 h 45 à 13 h 15.

Observatoire de Neuchâtel. - 3 novembre. Température: moyenne: 1,6; min.: -0,7; max.: 3,5. Baromètre: moyenne: 722,9. Vent dominant: direction: variable: nord-ouest, sud-est, sudsud-ouest; force: faible à modéré. Etat du ciel: couvert par brouillard et brouillard élevé.



Niveau du lac 3 novembre 429.19

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel sera très nuageux ou couvert en toutes régions. On notera des pluies temporaires au cours de la journée et la limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 800 à 900 m. En plaine la température atteindra 4 à 6 degrés l'après-midi. Le vent du sud-ouest se renforcera.

Evolution pour mardi et mercredi. -Nord: ciel en général très nuageux, pluies régionales, neige apparaissant temporairement jusqu'en plaine. Eclaircies isolées possibles mercredi.

Sud: temps tout d'abord partiellement ensoleillé par couverture nuageuse changeante, ciel couvert et quelques pluies, neige jusque vers 500 m ensuite.

L'évolution conjoncturelle ne laissait

pas d'autre terme d'alternative. L'inflation la spirale des prix, le réajustement des salaires: la note supplémentaire à payer s'inscrivait en chiffres noirs, tandis que le crédit d'environ un milliard de francs alloué à la construction du réseau routier ne subissait quant à lui aucune adaptation.

Cette nouvelle situation posait problème d'une réelle acuité, celui des chantiers en cours. Le canton de Neuchâtel est intéressé au premier chef par cette question par deux chantiers de la N5, soit celui de Neuchâtel-Est (frontière bernoise - Le Landeron -Saint-Blaise) et celui de Neuchâtel-Ouest (Serrières - Areuse). Etant donné que les Etats cantonaux sont liés à des entrepreneurs par des contrats, il était difficilement concevable que la Confédération accepte de différer également l'achèvement des travaux en cours. C'est pourquoi, le Conseil fédéral a décidé d'honorer ses engagements en la matière. Il n'y aura donc pas de retard sur les deux tronçons susmentionnés de la N5 qui seront ouverts fin 1975, à quelques semaines supplémentaires près qui ne sont dues qu'à des questions d'intendance cantonales.

LES AUTRES TRONÇONS

Quant aux autres tronçons en projet, il est bien évident qu'ils seront affectés par le retard apporté au programme. Voici quelles seront les difications : Saint-Blaise - Neuchâtel-Est sera entrepris en 1984 et achevé en 1987 (primitivement Neuchâtel-Ouest - Serrières: 1984-1987 (1983-1986); Areuse - frontière vau-doise: 1980-1985 (1979-1983). C'est la traversée de Neuchâtel qui subira le plus grand retard, avec un délai supplémentaire de trois ans: 1980-1986, alors qu'il avait été prévu de l'établir de 1977 à 1983. A noter en outre qu'à notre frontière, les délais sont fi-xés comme suit : le tronçon La Neuveville-Est - frontière bernoise sera achevé en 1976 et non à la fin de cette année comme prévu; le tronçon frontière vaudoise - Arnon est fixé pour 1981-1985 (1979-1983) et Arnon Yverdon: 1980-1983 (1978-1982).

LA FINITION Dans le même ordre d'idée, les dé-

Alerte au feu à Bevaix De notre correspondant:

Samedi, à 13 h 45, la sirène du feu se faisait entendre à plusieurs reprises à Bevaix, mettant en émoi la population non avertie. Heureusement, il ne s'agissait que d'un exercice général d'alarme. Le sinistre supposé se situait à la

Colonie de vacances de Bellevue. Sur place se trouvaient déjà le commandant de compagnie et les membres de la commission du feu. Rapidement les hommes arrivèrent sur les lieux avec les engins et tous les moyens motorisés mis à disposition. Toutefois, vu la distance, ce n'est que 15 à 20 minutes après l'alarme que le dispositif était en place.

En premier lieu, il était nécessaire de proèder au sauvetage des enfants se trouvant au second étage du pavillondortoir. Ce fut l'occasion de mettre en pratique le système de sauvetage par poulie installé récemment à l'extérieur de l'immeuble et également celui acquit par le service du feu en mars dernier.

Les enfants actuellement à Bellevue se prêtèrent volontiers à cet essai qui s'est déroulé sans incident. Après l'exercice et au moment du licenciement, le commandant Jacques Brunner et le sergentmajor Gaston Monnier prirent congé de leur compagnie car c'est à fin d'écembre qu'ils seront remerciés pour les services rendus durant 29 années de fidèle collaboration au service du feu de la com-

Exposition de peinture (c) Dans la salle du second étage de la

Maison communale, du 2 au 10 novembre, Mlle Eugénie Maeder expose 33 tableaux et six modelages. L'artiste, qui vit à Bevaix depuis de nombreuses années, a suivi des cours à l'Académie de Meuron à Neuchâtel et s'est perfectionnée au cours des ans. Ses voyages à l'étranger lui permirent de complèter ses expériences picturales. les portraits sont très expressifs et les paysages vivants.

Les anciens du village appréciaient déjà les œuvres de son oncle, M. Joseph Maeder qui, vigneron de profession avait déjà beaucoup de talent pour cet art. Bref une exposition qui mérite d'accueillir un nombreux public.

dure administrative et juridique qui ne peut parfois aboutir qu'après la construction proprement dite des routes sont prolongés en proportion. On sait que ce dossier pose un nombre assez considérable de problèmes à l'Etat, ne serait-ce que par la question des prix des terrains dont le canton est déjà en possession, mais pas encore propriétaire. Il arrive fréquemment que ces affaires se résolvent à l'amiable, mais il se peut aussi que l'Etat et le propriétaire en décousent devant les tribunaux et ce jusqu'au Tribunal fédéral au besoin. En tout état de cause, le Conseil

d'Etat neuchâtelois qui avait exprimé le désir au Conseil fédéral que l'on n'apporte aucun retard aux chantiers en cours, peut se déclarer satisfait. Quant au reste, force sera de patienter. Il n'en reste pas moins que 1975

sera une grande année d'inauguration de travaux routiers. En plus des deux tronçons de la N5, on inaugurera en tunnel de la Clusette et le viaduc d'évitement de Valangin. A tout le moins, plusieurs sujets de satisfaction pour les automobilistes neuchâte-

Les familles Humbert-Droz, Gauchat,

2006 Neuchâtel, le 1er novembre 1974.

J'ai l'assurance que... rien ne

L'incinération aura lieu lundi 4 no-

metière de Beauregard.

Madame Pierre Carrel-Matthey, à Colombier:

rel-Tinturier et leurs enfants, à Tra-

rel et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Eric Matthey Mademoiselle Denise Morthier, à Colombier,

Monsieur Pierre CARREL Monsieur Michel GIRARD

13 Arles (Les Roses, route de

Prière instante de ne pas faire de visites Cet avis tient lieu de lettre de faire part

HOTEL



Tôles froissées

• SAMEDI, vers 7 h, Mme D.K., de Soleure, circulait avenue du Premier-Mars. A la hauteur de la rue Jean-Jacques-L'allemand, sa voiture a heurté l'arrière de celle que conduisait M. A.B., de Péry-Reuchenettes, qui était à l'arrêt au feu rouge. Dégâts.

Un renseignement coûteux

• SAMEDI, vers 18 h, M. P.M., de Neuchâtel, circulait faubourg de la Gare, vers la Coudre. Peu avant l'immeuble No 5A, sa voiture a heurté celle que conduisait M. H.P., de Neuchâtel. Le véhicule de ce dernier a été projeté contre l'arrière de l'auto de M. R.H., de Neuchâtel, laquelle à son tour a été poussée contre la voiture conduite par M. A.F. Toutes ces voitures immobilisées parce que son conducteur voulait demander un renseignement. Dégâts.

Le meilleur char de la Fête des vendanges

• RENOUVELANT une expérience heureuse, la Fête des vendanges de Neuchâtel avait organisé un concours permettant aux spectateurs de désigner le char du cortège qu'ils estimaient le meilleur. Les voix se répartirent sur de nombeux groupes et ce fut le char No 42 qui l'emporta. Il s'agissait rappelons-le de « Griserie des notes et des rythmes », de Claude Botteron, (maquette et réalisation

Parmi les nombreux concurrents ayant porté leur choix sur ce char, le tirage au sort a désigné trois gaqui recevront chacun un carton de vin de Neuchâtel. Il s'agit de Mme Nelly Hess, d'Areuse; MM. Pius Pally, (Fribourg) et Rémi Marechal de Montrevel (France).

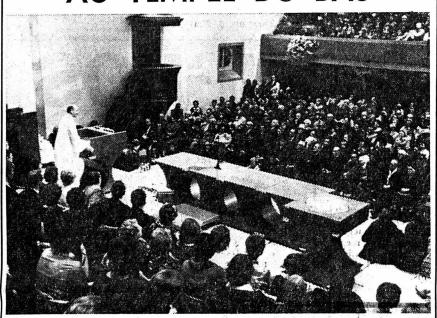
Refus de priorité

SAMEDI, vers 15 h., M. C.J. de Neuchâtel, circulait rue du Verger-Rond vers l'avenue des Cadolles. Au carrefour, comme il n'a pas accordé la priorité, sa voiture ets entrée en collision avec celle que conduisait M. W.P., du Locle.

Auto contre auto

SAMEDI, vers 17 h 30, Mme L.J., de Neuchâtel, circulait rue des Mille-Boilles. Peu avant la rue des Parcs, sa voiture a tamponné l'arrière de celle que conduisait Mme R.U.. de Neuchâtel, qui s'était arrêtée pour accorder la priorité aux véhicules venant de Vauseyon. Dégâts.

CULTE D'INAUGURATION AU TEMPLE DU BAS



Le pasteur Gaston Deluz, dans un remarquable sermon, a comparé le Temple du bas à l'arche de Noé.

O'EST dans un Temple du bas bondé jusque dans ses derniers recoins que s'est déroulé hier matin le culte d'inauguration, qui coïncidait avec le dimanche de la Réformation.

Après un morceau exécuté par la fanfare de l'Armée du Salut, le pasteur Gaston Deluz, en robe blanche, souhaite la bienvenue aux autorités communales représentées par M. Walter Zahnd, directeur des cultes, à M. Charles Bauer, président du Conseil synodal, aux paroissiens des autres paroisses de la ville et aux Eglises sœurs qui collaborent à ce culte.

Sous la direction de son chef, M. Pantillon, la chorale chante le « Qui tollis » de la messe en si de Bach, puis M. Jacques Dubois, pasteur de l'Eglise libre, fait trois lectu-res bibliques dont le thème annonce par avance le sermon que va prononcer le pasteur Deluz.

M. Georges Béguin, président de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel créée le 28 avril 1968, annonce qu'un concours a été organisé pour la réalisation du mobilier liturgique destiné au Temple du bas. Sur neuf projets présentés, c'est celui de Claude Frossard qui a été adopté. La Fondation a fait don de ce mobilier à la Ville qui le met à la disposition de la paroisse. Nous souhaitons qu'il rehausse la valeur de notre merveilleux Temple du bas.

UNE CLARTÉ DIVINE

Dans un remarquable sermon, le pasteur Gaston Deluz compara le Temple du bas à l'arche de Noé; il est aussi le vaisseau de Dieu et la barque du Christ. Avec ce mobilier

Le droit

de chaque être

humain

aux soins

de santé est

fondamental

Comité d'action

pour une meilleure

neuchâtelois

(Avipress - J.-P. Baillod) léger, démontable et escamotable, nous allons naviguer, mes amis. Le descendre dans la cale et le remonter sur le pont, c'est chose facile; la chaire d'Ostervald n'aurait pas fait l'affaire des bourlingueurs que nous sommes devenus. Tout est donc en place pour l'appareillage de ce vaste navire, dont la clarté évoque la clarté

Dans ce temps instable qui ressemble à celui de la Réforme, dans ce temps où la vie est incertaine et où les éléments semblent se déchaîner, dans ce temps où le christianisme luimême est contesté, réussirons-nous à éviter le naufrage? Un étudiant en théologie a dit au pasteur Deluz: « Capitaine d'un vaisseau qui coule, rendez-nous le service de tenir jusqu'au but et de sombrer avec votre galère.» Non, le capitaine du vaisseau, ce n'est pas le pasteur, c'est Jésus-Christ. Il veille avec nous pour nous sauver. Avec lui, nous tranchirons le cap de Bonne-Espérance pour progresser dans la connaissance de Dieu et de son amour.

Faut-il s'attrister si ce temple rénové abrite, à côté des concerts, des manifestations qui en profaneront la sainteté? Non, dans l'arche aussi il y avait toute espèce d'animaux. Laissons donc au Seigneur le soin de trier lui-même les brebis et les boucs.

La chorale chante une partie du Credo de la messe en si, puis M. Martin Hauser, pasteur de l'Eglise allemande, prononce la prière et la bénédiction finale de ce culte qui laissera un vivant souvenir à tous ceux qui y ont assisté!

P.L.B.

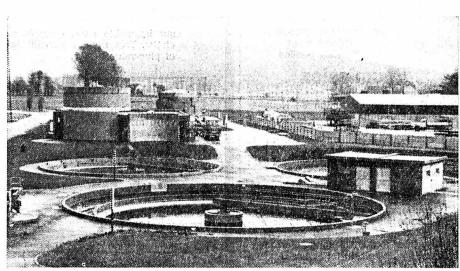
Bientôt, un nouveau central téléphonique à Cressier

La construction d'un central téléphonique a commencé récemment à la sortie de Cressier, côté Cornaux. Actuellement, les abonnés de ces deux localités sont reliés au central de Cornaux, mis en service en 1953 avec une capacité maximale de 1000 numéros.

Comme ce chiffre sera bientôt atteint, fallait soit agrandir le bâtiment existant, soit en construire un nouveau.

Cette dernière solution a été retenue. Le montage des équipements du nouveau central de Cressier débutera dans le courant de 1975. Prévu tout d'abord pour 1400 numéos, il pourra en conte-nir jusqu'à 3000. Lors de sa mise en service, en 1976, les usagers disposeront de la sélection automatique internationale. Les stations à prépaiement seront remplacées par des modèles adaptés à la taxation par impulsion périodique. La direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel sera donc à même d'offrir aux habitants de Cressier et de Cornaux des installations modernes et de satisfaire les demandes futures durant





Une réalisation intercommunale qui contribuera à la protection de la nature. De gauche à droite : les représentants des autorités s'intéressent au fonctionnement de la station qui se distingue par des installations impressionnantes.

Epuration des eaux de la «Châtellenie de Thielle»: une œuvre marquante!

D'une pierre deux coups... c'est ce qu'a fait, samedi, le Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la «Châtellenie de Thielle» qui a inauguré ses deux stations d'épuration de Cornaux et d'Epagnier ainsi qu'un vaste réseau de canalisations collectives, aujourd'hui invisible, mais qui va du port d'Hauterive au marais d'Epagnier, d'une part, et de Cressier à Cornaux, d'autre part. A ce système de canalisa-tions s'ajoutent quatre stations de pompage enterrées ainsi qu'une dizaine de déversoirs d'orages installés pour évil'engorgement des installations d'épuration.

Samedi matin, quelque deux cents personnes, invités, conseillers communaux et généraux des communes d'Hauterive,

de Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux et Cressier ont visité les intallations. Ils ont écouté des explications de caractère technique sur le fonctionnement des installations qui donne satisfaction. Le prix d'utilisation par habitant, malgré l'élévation du coût de la vie, demeure celui qui avait été estimé en 1969 au moment du début des travaux, à savoir 83 fr. par an pour le secteur ouest et 98 fr. par an pour le

LE FRUIT D'UN EFFORT COLLECTIF

C'est dans l'auditoire du nouveau bâtiment scolaire de Marin que la cérémonie officielle a eu lieu. Elle a été ouverte par un court message prononcé par M. Willy Meier, président du Conseil

intercommunal du syndicat (législatif) qui a mis en évidence le fait de l'interdépendance des communes de la région en soulignant que le moment marquait l'aboutissement d'efforts collec-

M. Henri Chevalley, de l'Office fédéral de l'environnement, adressa des félicitations aux autorités du Syndicat intercommunal et aux communes intéressées. Il releva, tout particulièrement, que, dans le domaine de la protection de ses eaux, le canton de Neuchâtel venait de faire un remarquable bond. En effet, en 1961, 51,9 % des eaux étaient épurées, en 1972, 58,5 % et, à fin 1974, ce sera 92,8 %. M. René Guignier, ingénieur au Service cantonal des eaux, représentant le conseiller d'Etat Carlos

Grosjean, marqua aussi la satisfaction du gouvernement. « Cette réalisation. dit-il, est une œuvre marquante pour la

sauvegarde de notre environnement ». Enfin, M. Emile Vautravers, président du comité de direction (exécutif) du Syndicat de la « Châtellenie de Thielle » déclara aux représentants élus des six communes intéressées :

 Nous vous remettons, aujourd'hui, ces installations. Elles contribuent largement à accroître la qualité de notre vie, la propreté de notre lac. Les eaux souil-lées que nous évacuons de nos maisons, de nos industries sont rejetées propres dans la Thielle. Nous avons la grande satisfaction de vous dire — et vous l'avez constaté — nos installations fonctionnent à merveille.

Ecoles catholiques: une solidarité organisée à l'échelle européenne

Samedi, M. Auguste Locher, président de l'Amicale des parents et anciens élèves des écoles catholiques de Neuchâtel ne dissimulait pas sa satisfaction:

- La seconde session du conseil d'administration de la Communauté lasal-lienne Europe-Méditerranée (CLEM), qui devait prendre fin hier à l'Abbaye de Fontaine-André, en présence d'une quarantaine de délégués, à permis de jeter les bases d'une fructueuse collaboration, sur le plan européen, au profit de Benseignement catholique.

Parmi les hôtes de marque présents à ces débats, citons MM. José-Antonio de Lozar, président mondial, Armand Machat, vice-président, Jean Raimbert, président européen, Jean Loos et les Frères Maxime Ferland, Alessandro Golzio et Guy Stauble.

La Confédération mondiale groupe 65 fédérations nationales, représentant des centaines de milliers de membres. Son but est de promouvoir l'aide aux frères dans leur mission d'éducation de la jeunesse. La CLEM, pour sa part, groupe cinq fédérations et amicales (Belgique, France, Italie, Monaco et Suisse). La naissance de cette communauté s'explique par la volonté de créer une structu-re qui favorise les échanges d'expériences de délégations, puis de jeunes, entre fédérations et amicales.

L'enseignement catholique, on le sait, affronte diverses difficultés : crise de vocation qui a conduit à faire appel à des maîtres laïques, moyens financiers in-suffisants, etc. La CLEM souhaite s'intégrer davantage aux écoles catholiques afin de soutenir l'œuvre des frères et préserver un certain esprit.

A plus long terme, la communauté européenne aspire à intéresser d'autres fédérations nationales à son action, notamment en Grèce, en Allemagne occidentale, en Autriche et à Malte.

Les structures qui seront mises en place faciliteront la collaboration à l'échel-

Un Neuchâtelois et son beau-fils tués à Aries: voir en avant-dernière page Les hôtes de l'amicale neuchâteloise ont profité de leur séjour pour découyrir le Littoral et apprécier son hospitalité. Samedi, ils ont été reçus par la confrérie des Vignolants, au château de Boudry et hier, le banquet de clôture a eu lieu à l'Institut catholique.

LA DÉCOUVERTE DU LITTORAL

Les participants étrangers à cette rencontre fraternelle repartiront-ils chez eux avec une bonne impression? Le président de la Confédération mondiale a répondu pour eux: - Pour beaucoup d'entre nous, Neu-

châtel n'est plus une ville inconnue. C'est à la fois la patrie de l'horlogerie, du bon vin et des sites admirables. Mais c'est aussi le lieu où une amicale de parents et d'anciens élèves des écoles catholiques se distingue par une activité qui dépasse largement le cadre des fron-

Bref, la rencontre qui vient d'avoir lieu au chef-lieu témoigne du remarquable esprit de solidarité qui anime tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'enseignement catholique tant en Suisse que dans le monde entier.

Les principes d'épuration

Il s'agit de deux stations de type classique, dites à boues activées. Après avoir passé par une grille et un désableur, destinés à retenir les déchets grossiers, les chiffons et le sable, l'eau traverse un bassin de décantation primaire circulaire pendant 75 minutes. Ce temps permet aux boues en suspension dans l'eau de se déposer au fond du bassin, d'où elles sont retirées et envoyées dans un digesteur. Les eaux séjournent ensuite pen-

dant 90 minutes dans les bassins où elles sont brassées au moyen d'air comprimé pour permettre aux bactéries aérobies de réduire les matières organiques.

Dans ce bassin, l'eau est encore boueuse brune. C'est, pourtant au cours de cette phase, qu'elle perd sa putrescibilité.

L'eau passe encore dans la partie centrale des bassins pour se débarrasser de ses impuretés et de sa boue minéralisée pendant deux heures trente avant de retourner claire dans la Thielle.

Les boues envoyées au digesteur sont chauffées à une température de 33°. Après un séjour de 30 jours, elles sont minéralisées, et inoffensives sans odeur. Elles peuvent être utilisées par l'agriculture.

L'expérience de pédagogie nouvelle de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel : ce qu'en pensent les experts (*)

daire régionale est engagée dans une série d'expériences pédagogiques visant à renouveler l'esprit et la forme de l'enseignement: classes sans devoirs à domicile, classes à niveaux, système simplifié de notes scolaires, travail par objectifs, télévision en circuit fermé. L'EPN n'est donc pas une tentative isolée dans un contexte traditionnel mais elle s'inscrit dans un processus de réflexion, de recherche et d'expérimentation en cours depuis plusierus années. » « ... L'expérience de pédagogie nouvelle appartient à un courant général de rénovation de l'éducation, plus ou moins large, plus ou moins fort selon les pays mais partout présent. »

* PRÉPARATION : « ... Nous estimons que l'expérience de pédagogie nouvelle n'a pas été improvisée; elle a été préparée sérieusement. »

* L'IDÉE: dans un rapport adressé en mars 1970 au département de l'instruction publique, le directeur de l'ESRN écrivait : « ... C'est la relation maître-élève qu'il faut profondément repenser. Le maître n'est pas avant tout celui qui sait (tout!); il est celui qui sait travailler et qui connaît les sources

de documentation ».

* LES MAITRES: c'étaient tous des volontaires. Avaient-ils toutes les qualifi-cations requises? Les experts répondent : « ... La nature même du régime EPN ne permet pas, lors des visites de classe, d'apprécier pleinement les qualités pédagogiques de l'enseignant... mais nous les avons sentis travailler dans leur ensemble, avec conviction et enthousiasme ». Les maîtres associés à l'expérience étaient-ils suffisamment préparés à cette forme particulière d'enseignement et d'éducation? Réponse des experts : « ... On ne saurait répondre par oui ou par non car, c'est là un aspect essentiel du problème, singulièrement compliqué, des conditions à réunir en vue d'une expérience pédagogique. Une prudence exagérée peut conduire à renvoyer sans cesse le démarrage d'un essai par souci

d'une préparation aussi complète que possible. L'erreur contraire, faite d'une

hâte excessive et d'un discernement insuffisant entre le réalisable et le souhaitable, se rencontre aussi. L'idéal est évidemment d'équilibrer dynamisme et

PAS DE COBAYES! DES COBAYES? « ... Une nouvel-

le forme d'éducation et d'enseignement n'est pas un ensemble figé, préétabli, ne varietur, que l'on construit pendant des années dans l'abstrait avant de passer à l'application. Une expérience pédagogique doit être vécue. Elle comporte pour les enseignants une large part d'autoformation. Il faut donc se lancer, démarrer, après un temps raisonnable de recherche et de réflexion, puis suivre attentivement et apporter en cours de route ajustements et correctifs... La direction de l'ESRN n'a pas fait preuve de hâte abusive ni pris de risques excessifs en décidant d'engager l'expérience EPN. On ne saurait parler d'élèves-cobayes dont l'intérêt aurait été négligé. » ET LES PARENTS? « ... A deux

ou trois exceptions près, l'opinion de l'ensemble des parents était largement favorable. » Ce qu'ils pensent de l'expérience de pédagogie nouvelle est consigné dans le rapport : de nombreux en-fants paraissent plus conscients de leurs responsabilités, se situent mieux par rapport à leur entourage; l'enfant a développé son sens social, établi de meilleures relations avec ses camarades. appris à tenir compte d'autres points de vue que le sien; les parents n'ont nullemnt l'impression qu'on travaille en classe dans le désordre et l'anarchie. En revanche, il semble qu'il y ait évidem-ment plus de bruit dans une classe EPN que dans une classe traditionnelle, en raison de l'organisation de l'activité des élèves; il y a eu certainement un flottement initial qui a duré, selon les parents, de trois à six mois.

Après avoir émis quelques réserves, notamment sur le fait que beaucoup de parents manquent d'éléments de comparaison, les experts estiment qu'« un assentiment aussi général de la part des familles doit être porté à l'actif du

* LES ÉLÉVES: « ... Même s'il manque à ces adolescents le recul suffisant pour juger de la situation avec une totale lucidité, ils sont pourtant unanimes à relever le plaisir qu'ils éprouvent à venir en classe, la satisfaction que leur procure le sentiment de participer davantage à la vie de celle-ci, l'intérêt qu'ils prennent à organiser leur travail en bénéficiant d'une marge d'autono-

* PROBLÈME: l'école remplit-elle sa mission d'éducation dans les classes EPN? « ... Les responsables de l'expérience de pédagogie nouvelle ne dissimu-lent nullement leur volonté de mettre 'accent sur l'éducation plutôt que sur l'acquisition des connaissances; ils admettent dans ce domaine un certain décalage par rapport aux classes tradi-tionnelles. Nous les suivons dans la mesure où ce décalage reste limité et se mesure par rapport à un niveau général satisfaisant. » Les experts énumèrent ensuite les aspects positifs qu'ils ont relevé : « ... La discussion en groupe, puis en conseil de classe, l'acceptation de la décision de la majorité, le respect du point de vue d'autrui, constituent un apprentissage heureux des procédures démocratiques. Apprendre à faire un bon usage de la marge de liberté qui vous est accordée entraîne à assumer une part de responsabilité, à mieux comprendre le sens de ce mot ».

APPRENTISSAGE DE LA SUBVERSION?

* DANGEREUSE ?: « ... Nous traiterons maintenant d'une question fondamentale qui a déchaîné des controverses passionnées. L'expérience EPN développe-t-elle un esprit de subversion? Prépare-t-elle de futurs révolutionnai-res ? Vise-t-elle — ou risque-t-elle d'aboutir — à un bouleversement de la société?... Les reproches d'ordre politique formulés à l'encontre de l'expérience EPN sont infondés. Certes, tout projet pédagogique suppose une option politique au sens large du terme. Dans le cas particulier — et quelles que puissent être les arrière-pensées ou les motivations profondes de tel ou tel enseignant

der - nous ne considérons pas que l'expérience, dans sa réalité quotidienne, soit une entreprise révolutionnaire, au sens d'un renversement des institutions démocratiques... Une démocratie solide et efficace est d'abord un « régime de participants ». Dans cette perspective, l'apprentissage de la participation tel qu'il est compris et pratiqué dans les classes EPN nous paraît une préparation

à la vie du citoyen ».

* PROPAGANDE? « ... Quant à une possible propagande politique — il en a été aussi question — nous ne pensons pas qu'une classe EPN constitue un terrain plus favorable qu'une classe tradi-tionnelle. Nous serions plutôt tentés de considérer que le climat de libre discussion que l'on cherche à instaurer est le meilleur antidote à la distillation d'un endoctrinement. En tout cas, si le danger existe, on ne saurait prétendre que le régime nouveau l'accroisse. (A suivre)

* Voir la FAN du 2 novembre.

Soyez à la mode

Portez les robes-housses et les jupes qui font fureur à Paris En vente chez:



Cap 2000, PESEUX

Vous êtes dans la

AUGMENTER

VOS GAINS

trentaine

Vous êtes dynamique, bon vendeur. Vous vous intéressez à l'animation d'un

groupe de représentants, et vous

connaissez bien, par expérience les ca-naux de distribution.

Voici une opportunité pour vous. Nous

REPRÉSENTANTS

PROFESSIONNELS

- Clients: propriétaires de villas et

appartements, magasins, garages et

- Travail sur adresses et sur rendez-

Conditions intéressantes, importantes

commisions, 4 semaines de vacances,

Téléphonez-nous pour prendre rendez-

Pensionnat de jeunes filles, en Suisse romande,

(économat, entretien) aimant le contact avec les

Faire offres sous chiffres 28-900277 à Publicitas,

ieunes. Notions d'allemand souhaitées.

MIGROS

Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

pour notre Marché rue de l'Hôpital

- place stable

- semaine de 44 heures

- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,

service du personnel, case postale 228, 2002

- horaire du magasin

- salaire intéressant

Nous cherchons

Nous offrons:

cherchons quelques

- Produits techniques

assurances + 2me pilier.

vous: SODITEL, 19a, bd de Grancy

1006 Lausanne. Tél. (032) 27 34 15/27 34 12.

Vous désirez

A louer, pour le 1er décembre 1974, à Neuchâtel,

(3me étage),

logement

de 3 chambres,

dépendances

IMOCOM

Terreaux 9, Neuchâtel.

cuisine, chauffage électrique et

Loyer: Fr. 350.-

Maculature en vente

au bureau du journal

JACQUES RIBAUX

A louer tout de suite

à la rue des Fahys, dans immeuble neuf,

non meublé

studio

Fr. 350.--.

Loyer charges comprises:

S'adresser à :

tél. 24 67 41.

Etude J. Ribaux,

A louer, dès le

rue des Fahys,

modeste

nensuel 210 fr.

Adresser offres

sous chiffres C 3005 au bureau du

CO

MOBILIER DE STYLE

W.-C. loyer

appartement

3 chambres, cuisine,

AVIS OFFICIELS



NATIONALES SUISSES République et Canton de Neuchâtel Département des Travaux publics

Soumission

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel procédera à un appel d'offres pour la construction de 800 m de défense de rive ainsi que la finition de 600 m de jetée à Auvernier.

Ces travaux portent principalement sur: - fourniture et pose de blocage

12.000 to tapis bitumeux sur digue 5.000 m² Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à mercredi 13 novembre 1974 auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel, en men-

tionnant qu'il s'agit du lot H 4.408. Le chef du Département : C. GROSJEAN

IMMEUBLES

A vendre, près de Neuchâtel,

maison familiale

de 4 chambres, hall, cuisine, chauffage central, toutes dépendances. Prix 120.000 fr. Adresser offres écrites à AM 3003 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter

maison familiale

(2 logements) ou

terrain

(800 à 1000 m2) région Saint-Blaise - Hauterive - Marin. Fonds propres: Fr. 300.000.-

Adresser offres écrites à DP 3006 au bureau du journal.

A vendre à Bevaix

1 appartement de 2 pièces, cuisiagencée, bains, W.-C. Prix: 65.000 fr.; pour traiter: 17.000 fr. Tél. (038) 24 70 52.

VILLA DE STYLE

à vendre au-dessus de Vevey, situation privilégiée dans la zone protégée du château de Blonay, avec vue splendide sur le Léman, du levant au couchant.

Sous-sol: carnotzet, chaufferie, buanderie et séchoir, cave-abri et dégage-

Rez-de-chaussée: garage, hall d'entrée, séjour de 43 m2 avec cheminée, salle à manger, cuisine, 5 chambres, bains et W.-C. séparés.

1er étage: galerie sur vide séjour, 2 chambres, salle de sports et de jeux (90 m2), W.-C. séparés et réduit. Terrain arborisé de 1900 m2 et chemin d'accès privé.

Prix de vente Fr. 950.000.--.

Hypothèques et conditions à discuter.



PROCOM NEUCHATEL SA Promotion commerciale Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77 2000 Neuchâtel

Qui s'intéresserait à la construction d'un immeuble

de 6 studios, 4 logements de 2 pièces, 4 garages, à Cornaux? Terrain, permis de construire et prêt hypothécaire assurés.

Faire offres sous chiffres 28-900276 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Près Alassio

A vendre près de la mer et de la plage. studios et appartements, cuisines équipées, dès fr.s. 38.800 .- avec balcon ou jardin privé dans les Résidences Suisses. Visites organisées en bus, le week-end, sur place; bonnes correspondances de train ; crédit disponible par BANQUE SUISSE. Service de location par Swiss Touring.

Résidences Suisses Inter-Service, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

A vendre, au pied du Jura sud, à 15 minutes en auto Bienne, à 5 minutes de la gare de Granges,

maison de famille

isolée et comprenant : 5 chambres, cuisine, salle de bains, galetas, cave, buanderie avec machine à laver et local pour sécher. Construction neuve. Capital nécessaire ; Fr. 100.000.—.

S'adresser sous chiffres V 22508 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Blenne.

PLACEMENT IMMOBILIER DE 1er ORDRE

sur immeuble neuf, dans le canton de Neuchâtel. Très bonnes possibilités de rendement et plus-value.

DEVENEZ COPROPRIÉTAIRE

d'un immeuble existant, ce qui représente votre meilleure

SECURITE

Souscriptions dès Fr. 16.000.--.

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom

Prénom: Adresse: Tél.:

chiffres 87-485/1 aux Adresser offres sous Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Portalban à vendre ancienne

ferme

sans confort, 4500 m2 de terrain attenant. Bon accès. Conviendrait pour week-end. Pour tous renseignements, tél. (037) 71 28 04, sauf 9 1/2 - 11 1/2 heures.

A vendre

week-end

au bord du lac, à Saint-Aubin, comprenant: 1 séjour avec cheminée, cuisinette, salle d'eau, 2 chambres à coucher, accès à port privé. Tranquillité. Prix

S'adresser à Fiduciaire Francis Anker, Port 20, Saint-Aubin.

Dem. à louer

Voumard Machine cherche

studio meublé

(2 personnes) jusqu'au printemps, région Neuchâtel-Marin.

Téléphoner au 25 88 41.

A LOUER

beau studio

Prix: Fr. 375.— + charges.

Fiduciaire Robert & Bregnard S.A., Tél. 24 17 17.

rue des Fahys,

avec tout confort. Loyer, charges comprises, 600 fr. S'adresser à : Etude J. Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

centre de la ville, des surfaces diverses de

dépôts et locaux

vides ou aménagés. Téléphoner au 25 41 19.

un appartement

tél. (038) 53 16 00.

3 pièces à partir de Fr. 450.— 4 pièces à partir de Fr. 550.—

 Appartements tout confort ● Construction soignée ● Cuisine agencée ● Parquets et tapis tendus

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

superbe appartement en demi-duplex de 5 ¹/₂ pièces

1er décembre 1974. S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel,

tél. (038) 24 37 91.

non meublé

fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

de 3 pièces

A louer un bureau

libres tout de suite ou date à

A louer, à Cornaux, pour le 1er novembre

appartements

LES RUAUX A COLOMBIER à louer

2 salles d'eau, grand salon-living avec cheminée. Cuisine entièrement équipée avec machine à laver la vaisselle. Tapis tendus. Loyer mensuel : Fr. 940.--, charges non comprises. Entrée en jouissance :

A louer à Marin-Saint-Blaise, pour date à convenir,

A louer pour fin décembre, à la

appartement

A louer ou acheter en P.P.E., au

commerciaux

CRÉDIT FONCIER. FONTAINEMELON.

S'adresser à : Crédit Foncier,

Yvan Bloesch OFFRES D'EMPLOIS

Boulangerie-pâtisserie P. Jeanneret

cherche vendeuse

pour le matin. Tél. (038) 25 40 46.

Je cherche, pour date à convenir, banlieue de Bâle,

jeune fille aimant les enfants. Salaire élevé, temps libre réglé, belle chambre dans

Adresser offre à Mme D. Levy, Oberer Reddergweg 15, 4153 Reinach. Tél. (061) 76 48 36.

maison moderne

Une chance à saisir dans l'informatique

Entreprise moderne de la région biennoise cherche, pour le développement de nouvelles applications dans le domaine commercial,

analystes - programmeurs

Nous comptons installer dans le courant de 1976 un nouveau système d'ordinateur et pouvons ainsi vous offrir une activité très intéressante. (Multiprogramming, Teleproces-

sing, etc.)
Vous êtes analyste ou programmeur et avez au moins 2 ans de pratique en COBOL, PL1 et/ou Assembler, alors adressez vos offres de service sous chiffres 80-3169 aux Annonces Suisses S. A., 2501 Bienne.

A louer à Serrières, pour le 24 novembre 1974, appartement de 4 1/2 pièces

dans immeuble avec tout confort. Machine à laver la vaisselle, plus piscine. Vue sur le lac. Loyer:

Fr. 670.- par mois plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. 24 37 91.

> A LOUER à Neuchâtel, dans immeuble neuf, près de la gare: 2 appartements de 1 pièce

tout confort, cuisine séparée et équipée, salle de bains, tapis tendus, balcon. dès Fr. 325.-+ Fr. 20.- de

charges. Libres dès le 1er janvier 1975. Sadresser à La Neuchâteloise. Compagnies d'Assurances. Service Immobilier Rue du Bassin 16 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

ENCHÈRES



L'Office des faillites du district de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le JEUDI 14 NOVEMBRE 1974, DE 9 h 30 A 12 h ET DÈS 14 HEURES,

à la Salle de spectacles de Boudry, les biens suivants qui dépendent de la succession répudiée de Bolle Richard, quand vivait domicilié à Peseux :

le jeudi 14 novembre 1974 de 9 h 30 à 12 h :

1 paire de fauteuils Louis XIV - 6 chaises Louis XIII Neuchâtel - 1 tabouret Louis XIII Neuchâtel - 1 salon Louis XI Rocaille comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils et 2 chaises - 1 petite table de salon Louis XI, marquetée - 1 petit guéridon Napoléon, marqueté - 1 petite table Louis XI 1900 - 1 petite table de cheminée Louis XIII - 1 glace Régence XVIIIe - 1 armoire de Bourgogne noyer - 1 salon en rotin verni blanc, genre 1900 - 1 jardinière, métal verni blanc, 1900 - 1 commode de salon Louis XV, bois de rose et acajou, marqueté et bronze doré, époque Napoléon III, dessus marbre Rocallle rose - 4 fauteuils Louis XV 1900 - 6 chaises Louis XIII Neuchâtel - 1 canapé crapaud - 1 paravent Louis XIV - 4 chaises Louis XV 1900 1 portail d'intérieur, fer forgé ancien - 1 table Napoléon III, marquetée - 1 fauteuil Louis XIV Berne, ancien - 1 chaise Louis XIV Berne, ancien - 1 table à jeu Louis XI 1900 - 1 assortiment : canapé Louis XIII et 2 fauteuils d'évêque Louis XIII à tor sades - 1 petite table Louis XIII ancienne - 1 salon Louis XV Rocaille comprenant : 2 fauteuils, 1 canapé - 1 tabouret Renaissance ancien - 1 glace Louis XVI du XVIIIe - 1 commode-secrétaire Louis-Philippe - 1 console Louis XIV bois sculpté et doré, ancienne - 1 table Louis XIII noyer, ancienne - 1 table Louis XIII cerisier, ancienne - 1 bas de sculpture Renaissance, bois doré - 1 pendule de cheminée, socle marbre noir, dame et pendule bronze, mouvement Paris à sonnerie - 1 bu-

Le jeudi 14 novembre 1974 dès 14 h : TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

reau Mazarin d'époque, bois de violette marqueté, bois de rose.

Peintures à l'huile, aquarelles, gravures, eaux-fortes, plume, lavis, lithographies, reproductions, assignats.

BERCHEM - BESSON - BLUMENTHAL - BOLLE - BURARO - BURON - CALS COSSON - DECAMPS - ÉCOLE DE BARBIZON - ÉCOLE DE BOUCHER XVIIIe -ÉCOLES FRANÇAISES XVIIIe XIXe, XXe - ÉCOLE HOLLANDAISE XVIIe - ÉCOLE ITALIENNE (XVII ou XVIIIe). ÉCOLE PRÉ-IMPRESSIONNISTE FRANÇAISE - ÉCOLE ROMANTIQUE - ELZINGRE - FAES - FINI - FLUCKIGER - FRELAUT - GALL GIRARD - HUGUENIN-LASSAUGUETTE - KARINE - LEVERD - MILO - MORTEZA - NICOLET - PERBOYRE - PIET - PRAT - RAFFET - SISLEY - STENIO PEREIRO SCHERUGO - VERNON - VEZOUX - VOGEL - ASSIGNATS - ÉPOQUE RÉVOLU-TIONNAIRE.

Exposition: le mercredi 13 novembre 1974, de 9 à 12 h - 14 à 16 h, à la Salle de spectacles de Boudry.

Catalogue : comprenant une désignation plus complète des biens mis en vente est à disposition gratuitement sur demande. CONDITIONS DE VENTE : AU COMPTANT EN FRANCS SUISSES VENTE DÉFINITIVE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

L'Office des faillites de Boudry ne donne aucune garantie en ce qui concerne : l'authenticité, la provenance, la signature, l'âge ou l'époque, la qualité des objets mis en vente. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, conformé-

Renseignements: à L'Office des faillites, 2017 Boudry, tél. (038) 42 19 22. OFFICE DES FAILLITES Le préposé

FAVAG SA

réceptionnisteaide-téléphoniste

des travaux de bureau. Entrée : début janvier 1975.

si possible bilingue (français-allemand ou

allemand-français) et ayant quelques notions

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à :

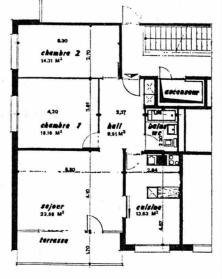
FAVAG S.A. Monruz 34 2000 NEUCHATEL. Tél. (038) 21 11 41.

Office LOUER

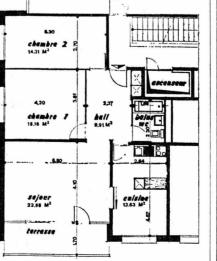
de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE

PIÈCES 1/2 dès

GRANDES surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.



S'adresser à la Fiduciaire Seiler & Mayor



Neuchâtel. Tél. 24 59 59



Notre département ADMINISTRATION RGT vous offre une place pour la

correspondance française et différents travaux de bureau

Possibilité de se perfectionner dans la langue allemande. Pour une débutante, possibilité de se développer dans toute la pratique du

- Ambiance de travail agréable
- Semaine de cinq jours - Horaire de travail libre
- Cantine à disposition à prix avantageux - Entrée immédiate ou à convenir.
- AUTOPHON S. A., Radio et Télévision

Zürcherstrasse 137, 8952 Schlieren (ZH). Tél. (01) 79 99 66, M. Jenne.

Prix INNO 125.-!

cet enregistreur à cassettes

Fonctionne sur batterie et sec-

teur. Microphone incorporé.

Réglage tonalité et volume.

Cassette Inno-Hit C90

«Low-Noise» 90 minutes

3 cassettes pour fr. 9.-

Inno HIFI: visitez notre studio haute fi-

délité, 3me étage. Démonstration per-manente d'appareils de hautes perfor-mances. Marques mondialement répu-

tées. Amplis, tuner, tourne-disques : Ar-Eaud, Kenwood, Leak, Nivico, Philips,

Chaîne complète dès

dans un emballage approprié

Swan!

Collants pour dames,

Mélange laine et hélanca. Coloris

souples et chauds

marine, noir, brun, blanc, beige.

Au rayon de bas, rez-de-chaussée.

«CRÈME À RASER

GIERSCHALM GIERSCHALM

REGULAR

Tailles 1-2-3

180 gr.

Fr. 998.—

RENDEZ-NOUS LES PILES

Armourins apporte son concours à la sauvegarde de l'environnement. Les piles

usagées (transistors, jouets, etc.) renfermant du mercure nocif, nous vous recommandons de ne pas les jeter, mais de les rapporter à nos rayons Radio-TV,

jouets, photo et bricolage. Nous nous chargerons de les retourner aux fournisseurs

Prix normal 5.35

Prix Inno-

Discount -

GILLETTE»

Nos services

endent service

Revêtements des sols +

Ensembliers → Rideaux Réfection de meubles

rembourrés Service ensembliers,

3me étage

LES CANARIES

3 heures de vol et vous trouverez

un climat agréablement tempéré,

de merveilleuses plages de

sable fin et le chaud soleil

des Canaries 8 jours, dès fr. 530.-

L'heure exacte à

... à notre rayon d'horlogerie au

rez-de-chaussée où vous sont

proposés des réveils et des

montres à des prix spécialement

Réveils ultra-modernes, en plas-

Montres pour la jeunesse, garan-

Voyez également notre beau

choix de montres pour dames et

39.90

34.90

36.90

Heierling

avantageux. Jugez-en plutôt:

prix choc...

ties une année.

messieurs.

Modèle pour filles

Modèle pour garçons

nseignements et programme à notre agence, 1er étage

armourins

Jemon

Rillettes d'oie le pot de 130 g 295

Suprême du Périgord truffé, la bte 130 q

(100 g 4.03)

325

(100 g 2.50)

l'armagnac, la bte 130 g

Profitez de ce prix très intéres-

fr. 198.-Rayon mode

TOQUE...

TOQUE

que de vison.

1er étage

LE PARADIS

DES JOUETS

Snowbird

la chaussure

sensationelle en

de ski

design et

performance

Vous aurez la tête tout près du

bonnet sous cette élégante to-

est ouvert au 2me étage. Dans une ambiance de fête, nous vous présentons le plus grand choix de jouets pour petits et grands. Cette semaine dans votre boîte aux lettres nos prospectus selection cadeaux

(100 g 2.27)

525

Terrine de lièvre à 325 (100 g 2.50)

Terrine de faisan à l'armagnac, la bte 130 g

595 Moutarde de Meaux Pommery le pot 480 g (100 g 1.24)

250 Confiture Bonne maman abricots, le pot 370 g (100 g 0.67)

325 Bisque de homard la bte 400 g (100 g 0.81)

Cassoulet Landais Confit d'oie, la bte 840 q

1350 (100 g 1.60) Pâtes de fruits Duchesse de Bourgogne le paquet 155 g

550 Château des Broustieras M.O. 1973 la bout, 7 dl

275

(100 g 1.77)

Château de Faleyrens M.O. **1**95 1973, la bout. 7 dl

395 Château Bel Chouteau Bordeaux sup. 1973, la bout. 7 dl

Grand Marnier 40 ° **3**150

Pruneaux à l'armagnac 1950 14-16°

2190 Calvados du Pays

d'Auge A.C. 41 ° 7 dl

Côtes de Provence Domaine de l'Aumerade **5**95 blanc ou rosé 1971 la bt 7.5 dl

mieux vivre-avec les

le grand magasin au plus grand choix

Qui change d'optique, change pour DAF.

DAF est la seule voiture avec transmission complètement automatique à variation progressive (tous les modèles), ce qui en fait la voiture que veut notre époque. Car conduire une DAF signifie: 1° Moins d'excitation (qui ne doit pas changer de vitesse, conduit plus calmement, de façon plus concentrée, plus sûre et plus saine comme le prouvent des enquêtes scientifiques).

2° Moins de gaz d'échappement (démarrage en douceur, ralentissement en douceur - sans double débrayage à haut régime). 3° Moins d'essence (parce que dosage automatique correct).

4º Moins de bruit (régime surélevé exclu). De plus, moins d'usure (les parties mécaniques étant moins sollicitées). Et moins d'entretien (conduite ménageant la voiture).

Coupon-information

J'almerais connaître de plus près les nouvelles DAF en vous priant:

□ de m'envoyer les nouveaux prospectus DAF, □ de convenir d'une date pour un essai. Vous pouvez me téléphoner l aux environs de Tél.: heures.

APPAREILS

MÉNAGERS



RÉPARATION

PENSEZ PLASTIQUE

PENSEZ BURNAND

faites votre choucroute

Cuves de 50 à 1850 litres

Idéal également pour vos viandes et

BURNAND S.A. - Lausanne

Tél. (021)

Prix avec ICHA:

25 38 81.

50 litres Fr. 113.50 75 litres Fr. 148.60

120 litres Fr. 177.-

pour saler vos jambons.

46-48, av. de Morges

Profitez maintenant de nos généreuses offres de reprise d'automne, à l'achat d'une DAF. Consultez votre représentant DAF:

2000 Neuchâtel: M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral, 51, rue Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91 - 93.

4686

1360.—

VOYAGES

Iles Canaries

du 26 décembre au

4 janvier

Demandez notre

brochure spéciale

Neuchâtel 9,rue des Moulins

dès Fr.

Portes-Rouges 149 Neuchâtel Ø 038 / 25 51 31



L'annonce reflet vivant du marché



Une aide cordiale et spontanée, renforce la volonté de vaincre d'une famille tombée dans la gêne, et profite finalement à toute

HEIERLING DOWN

SPORTS

COLOMBIER

Tél. 41 23 12.

Secours suisse d'hiver

HEIERLING SYSTEM WEIGHMANN

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE DE LA MODE

CHEMISES VILLE ET SPORT - PYJAMAS PULLS - GILETS - CRAVATES - ÉCHARPES ROBES DE CHAMBRE - CHAUSSETTES



Seyon 1

SERVICE ACOUSTIQUE O. VUILLE

Rue de la Dime 80 2002 NEUCHATEL Tél. 33 11 76 Trolleybus No 7 Fournisseur conventionnel

l'assurance-invalidité, démarches, et renseignements pour les ren-

(Mercredi et samedi et autres heures, uniquement sur rendezvous.)

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 40 c. le mot

(minimum dix mots) a l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre TOUR SCHAUBLING SV 102. Tél. 51 10 38.

POUR CAUSE DE DEPART, à vendre frigo Minerva, 1 réchaud à gaz 2 feux. Télépho-ner au 25 67 39.

POUR JEUNE HOMME: pantalons, manteau, blazer; pour dame: jupes, robe 42, 44; tour de lit, très bon marché. Tél. 24 38 64.

SOULIERS DE SKI 28, 2 paires bottes d'hiver, cuir brun, 28, bon état ; pantalon de ski noir et bleu marine. Tél. 42 29 40.

PATINS FILLETTES Nos 28, 30, 32; skis 60 cm, avec bâtons. Tél. 42 35 69, aux heures des repas. 4 PNEUS NEIGE 155-13, très bon état, 150 francs. Tél. (038) 55 10 32.

POUSSETTE PEG marine, parfait état, et layette jusqu'à 6 mois. Prix à discuter. Téléphone 41 28 19.

PATINS BLANCS No 34. Tél. 31 77 66. 2 MANTEAUX et 1 blouson cuir, taille 38. Prix bloc 80 fr. Tél. 31 77 66.

4 PNEUS CLOUS 145-14 RS Radial, 100 fr. Tél. 31 61 88 VESTE SPORT doublée, pour garçon 16 ans.

Tél. 31 77 66. ARMOIRE et table de nuit en frêne. Prix avantageux. Tél. 31 77 66.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 40. Téléphone 31 77 66.

FOURNEAUX EN CATELLES et à mazout. Diverses portes. Tél. (038) 42 18 04. OCCASION A SAISIR: belle et grande table

(4 rallonges) de salle à manger, Bieder-meier ; jolie armoire à glace et commode en palissandre, datant de 1880. Tél. 53 38 91.

COUVERTURE PATTES DE VISON, 2 peaux de renard, habits d'homme moderne, petite taille ; modèles robes, manteaux dame, taille 44; machine à coudre Singer. Bas prix. Téléphone 42 16 93.

CHAISES, voulez-vous acheter de très belles chaises? Prix très intéressant. Tél. (038) 31 49 00 ou (038) 31 66 93.

A louer

STUDIO MEUBLE à Belleroche. Tél. 25 66 15,

BOUDRY, Buchilles, route de Grandson 36. pour le 24 décembre 1974, appartement 3 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire, salle de bains avec W.-C., cave, place de parc, antenne collective pour TV, téléphone, location mensuelle y compris charges : 492 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél. 42 21 33.

A CRESSIER, chambre meublée douche. 150 fr., par mois. Tél. 47 15 66. CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, conDurs d'oreilles? Lunettes et appareils acoustiques avec le nouveau microphone et le système spécial de limitation, très

efficace. Essais et service après-Veuillez prendre rendez-vous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

demande à

BOUDRY, route de la Gare 19, pour le 24 janvier 1975, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains avec W.-C. cave, place de parc, antenne collective pour TV., parc, antenne collective pour TV., téléphone, location mensuelle y compûris charges : 330 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél 42 21 33. BEVAIX, Jonchères 5, au nord de la Favag, pour le 24 décembre 1974, studio avec cui-sinette agencée, salle de bains, cuisinière

électrique, frigidaire, antenne collective TV, téléphone galetas, place de parc, loyer mensuel y compris charges: 286 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

PAVILLON MEUBLE 2 pièces, cuisine, douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40. PETIT STUDIO MEUBLE à Hauterive, fin no-

ATTIQUE 5 PIECES, tout confort, vue magnifique sur le lac et le château ; proximité du centre. Prix 740 fr. + charges. Téléphone QUARTIER VAUSEYON, appartement de 2

pièces avec cuisine et salle de bains, à partir de 500 fr., + charges. Tél. 33 35 25, le matin, ou 24 22 12 l'après-midi. STUDIO AGENCE, ensoleillé, balcon, libre

immédiatement ou à convenir. Tél. 25 18 45, heures des repas ; 31 55 81, de 14 à 16 h. STUDIO MEUBLE, cuisine équipée, libre tout de suite. Tél. (038) 41 28 15.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, 2 lits. Libre immédiatement. Téléphone 24 12 62.

A CERNIER, appartement 3 pièces, avec confort, 400 fr. avec charges. Tél. (038)

Demandes d'emplois

JEUNE EMPLOYEE de bureau cherche tra-

vail de réceptionniste. Adresser offres écrites à PA 2965 au bureau du journal. JEUNE COIFFEUSE pour dame cherche pla-

ce dans salon à Neuchâtel, pour milieu novembre. Adresser offres écrites à 111-507 au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche travail à domicile. Téléphoner le soir, dès 19 h, au 25 27 93.

TROUVE chat siamois avec collier. Amis

des Bêtes, tél. 33 30 02.

PERDU le 24 octobre 1974, entre passage Mayor et Parcs, Tout pour l'Auto, porte-monnaie noir contenant : 377 fr. Récompense. Tél. 24 59 36, heures repas.

Divers

HIVERNAGE BATEAUX, places libres dans hangar. Tél. (038) 31 38 76.

HOME pour personnes âgées offre une place pour dame encore valide. Ambiance familiale. Offres sous chiffres AL 2985 au

Demandes à acheter POUSSE-POUSSE avec capote, en bon état.

Tél. 41 32 49. MACHINE A ECRIRE D'OCCASION. Tél.

SKI, EQUIPEMENT COMPLET enfants 5 et 7

GRAVURES ET IMAGES anciennes, neuchâteloises. Tél. (038) 42 32 26.

Perdus-Trouvés

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Musée international d'horlogerie: plus de 15.000 visiteurs en 15 jours

Informations horlogères

DIET D'ACCORD ENTRE LA F.T.M.H.

ET LA CONVENTION PATRONALE

De notre correspondant:

Du 17 au 31 octobre, y compris donc les trois jours d'inauguration, Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds « L'homme temps » a accueilli plus de 15.000 visiteurs. On peut dire que de près ou de très loin, du Chaux-de-Fonnier, Loclois, Neuchâtelois et Jurassien, au Japonais, Anglais, Américain, Français, l'impression laissée par cette remarquable réalisation a été plus que positive et admirative. Le compliment le plus complet a été émis par un important industriel loclois: « Enfin un musée à la dimen-

sion de la région et de l'horlogerie ». Une très riche correspondance a été reçue, disant l'admiration et la gratitude

Livres pour la jeunesse

(c) Samedi s'est ouverte, dans la halle aux enchères, « Lecture chouette », une exposition de livres pour la jeunesse mise sur pied par les bibliothèques des jeunes de la ville. Dans notre dernière édition, nous avions présenté cette remarquable exposition qui sera ouverte jusqu'au dimanche 17 novembre, tous

Voiture contre train

Samedi, vers 10 h, M. G.M., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de l'Etoile. N'ayant pas respecté le feu rouge passage à niveau du train du C.G., sa voiture entra en collision avec un convoi qui quittait la ville. Dégâts.

devraient être augmentés dès le 1er

janvier 1975, de 60 cts l'heure (ou

120 fr. par mois), en tenant compte

d'un indice supposé des prix à la con-

sommation de 161,7 au 31 décembre

1974 (à la fin septembre, cet indice

était de 151,6). Tel est le projet d'ac-

cord conclu par la commission de négo-

ciations F.T.M.H — Convention patro-

nale qui s'est réunie vendredi, à Haute-

rive et que l'on a appris de source

Ce projet d'accord prévoit en outre

dès le 1er août 1975 une augmentation

des salaires de 55 cts à l'heure (ou

110 fr. par mois) à titre d'acompte

sur la compensation du renchérissement

syndicale.

générales: en trois mots ou quelques pages, c'est un sentiment d'adhésion totale qui est exprimé. Un très intéressant chiffre d'affaires a été réalisé par le centre de vente de documents relatifs au musée, à la ville et à la région. Précisons encore que les cérémonies d'inauguration, l'affiche, le catalogue complet avec plus de six cents photographies, etc., ont été financés par des dons privés, industries, banques notamment. Le budget n'a donc pas été dépassé et il a été intégralement payé.

Il est bien évident que malgré un immense travail de mise au point, le Musée international d'horlogerie, comme toute construction de cette envergure, fera ses petites maladies d'enfance: éclairage, lisibilité des inscriptions. Les promoteurs s'en sont déjà préoccupés se sont donnés deux mois, d'ici la fin de l'année inaugurale de 1974, pour porter des remèdes d'ailleurs connus et prévus. Aux mois de novembre et décembre, afin de pouvoir apporter ces améliorations et pour obéir aux mots d'ordre généraux d'économie d'énergie, le musée sera fermé le matin, sauf le dimanche. Les visites de groupe dûment prévues et programmées auront lieu cependant. Un vaste programme a été établi pour intéresser l'ensemble des écoles de La Chaux-de-Fonds et de toute la région. Des contacts ont été pris avec les autorités scolaires, tout à fait favorables à ce projet. Le corps enseignant lui-même tient à utiliser au maximum ce parfait et divers instrument de travail offert à la jeunesse, autant sur les plans historique et scientifique, technique et artistique.



On skie déjà sur les pistes du Jura neuchâtelois.

Des skieurs par milliers sur les pistes neuchâteloises

De notre correspondant:

Non sans une certaine fierté, en cette période où les torrées devraient en principe élever leur blanc panache sur les sommets jurassiens, les responsables des remonte-pentes de la région annoncaient à la fin de la semaine dernière la mise en service de toutes les installations. Il avait fallu mettre les bouchées doubles pour que tout soit prêt. Et c'est sans doute un véritable exploit au début d'un mois de novembre.

Mais une pluie insidieuse, samedi matin, troublait la fête du ski. Le soleil, heureusement, venait rapidement à la rescousse. Il fut présent toute la journée d'hier, invitant des milliers et des milliers de sportifs, descente ou fond, à gagner les innombrables pistes. A la Vue-des-Alpes, par exemple, très rapidement les parcs de véhicules annonçaient complets. Des cohortes de voitures, venues principalement du bas du canton plongé sous le brouillard, gagnaient des cieux plus cléments. On a skié partout, ce « week-end », avec la rage de profiter au maximum d'une neige belle et abondante, que d'aucuns ce-pendant n'avaient souhaité aussi précoce.

Mais tant qu'à faire, autant l'accepter de bonne grâce. Dans les « ministations » du Jura neuchâtelois, elle atteint d'ailleurs un bon demi-mètre. De quoi satisfaire les plus exigents, tout en offrant des conditions idéales.

Voiture déportée contre une autre

Samedi, vers 20 h, conduisant une automobile, M. J.B. d'Yverdon, circulait sur la route principale La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel. Arrivé dans le virage de La Motte, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a alors été déporté sur la gauche de la chaussée où il est entré en collision avec la voiture conduite par M. J.-P. C., des Geneveys-sur-Coffrane, qui arrivait en sens inverse. M. J.B. a été soumis aux examens d'usage et son permis de conduire a été saisi. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Il est peu commun, au cours d'un vernissage, qu'un artiste se charge de sa propre présentation. Mais si chacun

d'eux savait se raconter avec autant de

mesure, de tact, de pondération et

d'amitié qu'Alex Billeter, samedi à la

Galerie de l'ADC, on demanderait que

Né au bord du lac, Alex Billeter

vient de « monter » pour la première

fois à La Chaux-de-Fonds avec ses des-

sins sous le bras. Aventure qu'il a qua-

lifiée de « périlleuse et enthousiasman-

te », et qu'il a entreprise avec l'aimable

complicité de M. Fernand Berger, direc-

teur de l'Office du tourisme de la ville.

Aujourd'hui, 40 dessins solides et au

caractère bien trempé occupent donc

les chevalets géants de la Galerie ADC

jusqu'au 12 novembre. Quarante paysages à l'encre de Chine,

croqués d'une main nerveuse et précise

dans les superbes décors de l'Ardèche,

cela se reproduise plus souvent...

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso: 20 h 30, « Nos plus belles années » (16 ans).

Eden: 18 h 30, « Le tango de la perversion » (20 ans). 20 h 30, « Mister

Majestyk » (16 ans). Plaza: 20 h 30, «Les Vacanciers» (16 ans), (Prolongations).

Scala: 18 h 45, «Soldat bleu»
(18 ans) (prolongations). 21 h, «Ver-

dict » (16 ans), (Prolongations). Tourisme. - Bureau officiel de renselgnements: 84, av. Léopold-Robert, (tél. (039) 23 36 10.

Danse et attractions. - Relâche le

EXPOSITIONS Halle aux enchères: 15 h - 21 h, livres

pour la jeunesse. Musée d'histoire: les collections (le

week-end ou sur demande). Bibliothèque de la ville: L'écrivain africain, son public, son œuvre.

Galerie ADC: Dessins d'Alex Billeter.

Permanences médicale et dentaire. -En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office. - Centrale, 57, av.

Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite Manifestation. - Club 44: 20 h 30, Georges Bernanos, témoin de notre temps, par Henri Guillemin.

Le Locle

Tourisme. - Bureau officiel de renseignements: 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. Exposition. - Ferme du Grand-

Cachot-de-Vent: G. Dessouslavy, de 15 à 21 h. Pharmacie de service: Coopérative, 6,

rue du Pont; dès 21 h, tél. 117. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanence médicale: Votre médecin Ambulance: tél. 53 21 33.

de la Corse, du Parc national et du Jura. Alex Billeter précise qu'aux dessins « d'après nature », il préfère les « dessins faits dans la nature ». Et comme l'art est la seule puissance qui puisse déplacer les montagnes, les maisons et les arbres, l'artiste, au gré de la construction et de sa fantaisie, change les choses de place, assurant ainsi l'ordonnance et le balancement harmonieux

Alex Billeter à la Galerie de l'ADC

de son œuvre. La majesté des ruines, la splendeur calme des paysages de Chaumont et la grâce des plantes se prêtent admirablement au style ferme et concis de Billeter, à son sens du rythme et de la gradation. L'alternance des demi-teintes, de la clarté et des masses d'ombres donnent à ses dessins une cadence alerte. Les paysages ne dorment pas, ils sont présents, animés par des herbes folles et la lumière crue. Et puis, il y a cette vivacité du trait qui ajoute au tout un caractère passionné...

Ces 40 dessins sont les dimanches et les vacances d'Alex Billeter. Le noirblanc n'a rien ici de mélancolique. Il rappelle quelque chose de beau et d'heureux. Une vraie « fête végétale » dont on aurait bien tort de se priver, et à laquelle participe et nous convie un Neuchâtelois du Bas qui apprécie avec une ardeur certaine les sous-bois du Haut.

LE LOCLE

Tamponnement

Samedi, vers 10 h, M. D.R., de Bienne, circulait rue du Marais. A la hauteur du garage Cuenot, sa voiture a heurté celle que conduisait M. M.D., de La Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt en présélection pour bifurquer à gau-

Savez-vous planter des choux?

Pour son premier spectacle de la saison, la Société des amis du théâtre du Locle (SAT) a eu la main heureuse. En effet, en conviant les Artistes associés de Lausanne à se produire au Casino-Théâtre, elle avait la certitude d'attirer un nombreux public car cette excellente troupe a déjà eu plusieurs fois l'occasion de conquérir les spectateurs loclois.

Ensuite et surtout, la pièce inscrite au programme avait de quoi plaire à chacun. « Savez-vous planter des choux? » est certainement l'une des meilleures comédies de Marcel Achard. Durant près de deux heures, le grand auteur français fait rire le public grâce aux répliques étonnantes qu'il place dans la bouche de ses personnages.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette pièce et nous n'y reviendrons pas. Ajoutons simplement qu'elle est l'une des meilleures qui aient été jouées au Locle ces dernières années. La saison 1974-75 a donc bien com-

mencé. Les spectacles qui suivront (théâtre et le ballet national du Sénégal) sont eux aussi aptes à attirer une salle pleine.

OFFRES D'EMPLOIS

pour l'année 1975. Pour le personnel

travaillant à domicile, le projet d'accord

prévoit que les tarifs seront adaptés

Pour entrer en vigueur, le projet d'ac-

cord doit encore faire l'objet d'une rati-

fication par les organes compétents (as-

semblées des délégués) de la F.T.M.H.

et du patronat horloger. Pour la Suisse

allemande, les instances compétentes

vont se réunir très prochainement pour

décider si le projet d'accord issu des

négociations de vendredi pourra être

La dernière adaptation au renchérisse-

ment dans l'industrie horlogère était de

40 cts à l'heure (80 fr. par mois). Elle était entrée en vigueur le 1er août 1974.

appliqué dans cette partie du pays.

dans la même mesure.

A Neuchâtel magasin de détail spécialisé cherche

GERANT

dynamique et travailleur.

Possibilité de se créer une bonne

situation indépendante.

Faire offre sous chiffres J. W. 2994 au bureau du journal.

Si vous désirez changer de situation, maison de renommée mon-

DEUX JEUNES REPRÉSENTANT (E) S

débutant (e) s accepté (e) s, la possibilité, d'être initiés au métier de la vente. Cours de formation payé, nouvelle méthode de vente, travail Indépendant. Soutien constant dans la vente par personnes qualifiées, excellent salaire, dès le départ.

Pour fixer un rendez-vous : Tél. (039) 23 04 03.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38,

cherche pour le 15 novembre ou

SOMMELIER SOMMELIÈRE

Confiserie cherche, pour entrée immédiate, une

serveuse

libre le soir et le dimanche.

Tél. 25 17 70.

CISAC S. A., 2088 CRESSIER (NE)

Fabrique de produits alimentaires

engage

chauffeur-livreur

jeune et dynamique, propre et sérieux, ayant des connaissances de la mécanique. Permis de voitures légères.

Les Intéressés prendront contact par écrit ou par téléphone (038) 47 14 74, Interne 14.

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

WAL-DE-RUZ

musiciens neuchâtelois à Cernier

De notre correspondant :

Une centaine de membres ont assisté aux assises de l'Amicale des vétérans musiciens neuchâtelois qui se sont tenues samedi au collège de la Fontenelle, à Cernier, sous la présidence de M. Albert Guyaz. Comme il se devait, les débats se sont ouverts en musique avec une production de la fanfare l'Union instrumentale, de Cernier, dirigée par M. Francis Bercher.

Après cette ouverture, le président a souhaité la bienvenue aux participants et salué en particulier MM. Maurice Wicky et Daniel Diacon, président et membre du comité de l'association cantonale des musiques neuchâteloises, et MM. Marcel Zaugg et Aimé Currat, président et secrétaire de l'Amicale des vétérans musiciens fribourgeois.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par son auteur M. René Saucon, a été approuvé sans autre.

DOMBRESSON Stationnement des

véhicules (c) Pendant l'hiver le stationnement des

véhicules est interdit dans les rues du village de 24 h à 7 h. Les propriétaires pourront parquer les voitures dans la cour du collège, en cas de neige.

Ciné-club

(c) Vendredi passé à la salle de paroisse, a été projeté le film « Les douze salopards ». C'était la troisième séance

FONTAINEMELON

Nouvelles de la paroisse

(sp) Hier a eu lieu, lors du culte protestant, la présentation de 13 cathécumènes. Le jeudi 14 novembre sera pro-jeté, à la salle de chant du collège, un film sur la guerre du Kippour qui sera commenté par M. Léon Robert.

Depuis le 22 octobre, un cours de religion est donné aux élèves de 3me primaire, le mardi à Fontainemelon et aux Hauts-Geneveys. Vingt garçons et filles suivent ainsi chaque mardi un catéchisme biblique.

Une amicale, par définition, est une société qui va bien et ne rencontre pas de problèmes, aussi le président n'a-t-1l pas eu un long rapport à présenter. Présidant l'amicale pour la 9me fois, soit depuis sa fondation, M. Guyaz releva combien il était agréable de se retrouver entre anciens musiciens, et plus particulièrement dans différents districts. Il exprima son plaisir de voir que le cap des 200 membres est dépassé. Sur l'ensemble des sociétés de musique du canton, trois seulement ne sont pas représentées, aussi souhaite-t-il qu'elles le soient un jour.

Le caissier étant décédé en cours d'exercice, le président présenta ensuite les comptes qui se résument comme suit : recettes : 4345 fr. 80 ; dépenses : 2117 fr. 55. Sur proposition des vérificateurs, par la voix du rapporteur M. Eric Perrudet, les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Par acclamations, M. François Calderari a été nommé caissier en remplacement de M. Pierre Panighetti, décédé. La cotisation est maintenue à 10 fr., et la prochaine rencontre est fixée au 8 novembre 1975. Aucune proposition n'étant faite quant au lieu, c'est le comité qui le choisira. La partie officielle s'est terminée par

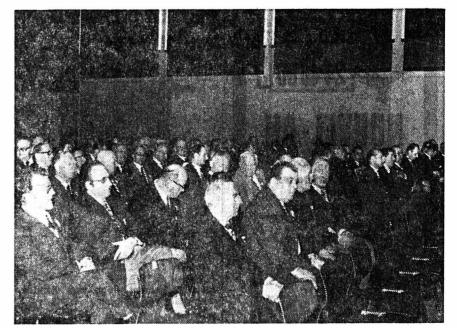
des productions de l'Union instrumen-

UNE SURPRISE

Les participants se sont ensuite rendus à la halle de gymnastique où un vin d'honneur offert par la commune les attendait, puis pour déguster un excellent repas préparé par les cuisiniers bé-névoles: Robert Favre, Frédéric Per-riard, Marcel Vauthier et Jean-Pierre Vuilleumier.

Au café, MM. Albert Guvaz, Maurice Wicky et Marcel Zaugg ont pris tour a tour la parole pour remercier l'Union instrumentale de la parfaite organisation de cette réunion qui s'est déroulée dans un esprit de franche camaraderie.

Au programme de la journée figuraient encore des « productions surpri-ses ». Impatients de savoir quelle serait cette surprise, les participants ne furent pas déçus. Il s'agissait des majorettes de La Chaux-de-Fonds qui exécutèrent à la perfection une parade, un ballet hawaiien et un french cancan. Les applaudissements qu'elles recueillirent les obligèrent à bisser leur programme. Bravo à ces jeunes filles qui, sous la di-rection de Mme Nina Rickli, ont présenté un excellent spectacle.



Les quelque cent membres qui ont assisté aux assises de l'Amicale des vétérans musiciens neuchâtelois.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120° ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Vernissage à Fleurier de l'exposition Maurice Gosteli La Société d'émulation du Val-de-Travers PAS DE CULTURE SANS ARGENT! De notre correspondant cutturel: frais d'administration et de participation Rever (545) du récitel de la fontaigle.

De notre correspondant:

Un nombreux public a assisté, samedi après-midi, à la grande salle de l'ancien stand, au vernissage de l'exposition Maurice Gosteli, un artiste peintre de Neuchâtel. Après des souhaits de bienvenue du grand maître des rites des Compagnons du théâtre et des arts, M. Jean Egli, de Bôle, a présenté l'artiste au pu-

Né il y a 67 ans à Saint-Imier, d'une famille d'horloger, Maurice Gosteli fit

Courtelary. Malgré son attirance pour les beaux-arts, il dut faire, par nécessité, un apprentissage de peintre en bâtiment. Mais il consacrait alors la plus grande partie de son temps libre à transposer sur la toile paysages et portraits, ses sujets de prédilection. Quelques années plus tard, habitant Paris, il s'inscrira au cours du soir du professeur Constant Duval. Revenu au pays, il suivra l'Ecole des beaux-arts à Genève ayant pour professeur Philippe Hainard. Puis il retourne-



Le peintre (à droite) s'entretient avec ses hôtes.

(Photagence)

Chaussée enneigée à **Buttes: trois blessés**

Samedi, vers 8 h 30, M. Jean-Michel Carrel, 44 ans, de Couvet, circulait sur la route Buttes - Sainte-Croix. Dans un virage à droite, sa voiture a zigzagué sur la chaussée recouverte de neige et s'est déplacée sur la gauche où elle est entrée en collision avec celle conduite par M. Georges Angliassa, âgé de 36 ans, de Sainte-Croix, qui circulait normalement en sens inverse. Blessés, les deux conducteurs ainsi que Mlle Claudine Carrel, 19 ans, de Couvet, passagère du premier véhicule, ont été transportés dans les hôpitaux de Couvet et Fleurier. Gros dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le Mouton enragé (16 ans). Fleurier, patinoire: ouverte. Buttes-La Robellaz: installation en ser-

Couvet, grande salle: de 19 h à 22 h.,

exposition « marché d'images ». Médecin et pharmaciens : habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28 Hôpital et maternité de Couvet : télé-

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81 Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. infirmière-visitante: télépho-

ne 61 38 48. Bureau de renseignements, Les Verriè-

res: Banque cantonale. FAN. Bureau du Val-de-Travers, Fleu-

av. de la Gare, tél. 61 18 76. télex 3 52 80. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04

Police cantonale: tél. 61 14 23.

COUVET

Vernissage de

l'exposition « Marché d'images » (c) Vendredi soir s'est déroulé le vernis-

sage de l'exposition « Marché d'Images » illustrations du Jura, qui a été mise sur pied par la Société d'Emulation de Cou-

M. Gilbert Bourquin, président de la société, remercia tout d'abord les très nombreuses personnes venues s'associer par leur présence à cette importante ma-nifestation de la vie culturelle de notre région. Il salua notamment parmi l'assistance M. Clerc, de Pontarlier, délégué au Val-de-Travers pour représenter M. Edgar Faure, maire de cette ville fronta-lière et président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Emery député et président de la commune de Couvet, M. Philippe Favarger, président du tribunal du Val-de-Travers ainsi que les peintres, photographes et graveurs venus assister à l'ouverture de leur exposition.

Prenant ensuite la parole, M. Clerc s'exprima au nom des artistes français invités. Puis, M. Jean-Claude Landry retraça la genèse de cette importante manifestation et M. Claude Emery remercia les organisateurs au nom des autorités et de la population covasonne.

Les invités dégustèrent le vin d'honneur offert par la commune avant de se diriger vers la salle de gymnastique où M. Daniel Schelling responsable du secteur « photographie » présenta en quelques mots les artistes de renommée

mondiale qui exposent en ce lieu. Nous aurons l'occasion de revenir très prochainement sur ce vernissage et sur le déroulement de cette manifestation.

avant de « remonter » à Paris et de fréquenter l'Académie Julian. Membre de la société des artistes

plus particulièrement à Saint-Tropez

indépendants, il exposera avec eux dans la Ville-Lumière et aussi au Salon d'hiver. Les plus célèbres critiques du moment le feront alors connaître en France et aux États-Unis. Revenu en Suisse au début de la Deuxième Guerre mondiale. Maurice Gosteli se fixa à Neuchâtel et, dès lors, après une période de pointillisme, il aura un véritable coup de foudre pour le Creux-du-Van, le Mont-Racine, les gorges de l'Areuse et plus récemment le Chasseron.

M. Egli a admirablement résumé la vie et l'expérience de Maurice Gosteli, un artiste dont le talent est inversement proportionnel à la modestie.

Qu'on le veuille ou non, la culture est un produit de consommation dont le prix est indexé sur les variations du coût de la vie. Or, comme la tendance est actuellement à la hausse vertigineuse dans tous les domaines, le monde des arts et du spectacle n'échappe pas à cette spirale ascensionnelle. D'où, des frais sans cesse croissants pour les organisateurs et, par voie de conséquence directe, un réajustement des prix d'entrée aux manifestations pour public. Bien que son exercice 1973-1974 (du 1er juillet au 30 juin) boucle par un petit bénéfice de 270 fr. 36, la

Société d'émulation est, elle aussi, confrontée à ces problèmes économiques. Ainsi, la saison dernière, elle a dépensé plus de 28.000 fr. pour organiser 10 manifestations, s'abonner à diverses revues, amortir son matériel, couvrir ses

frais d'administration et de participation, et alimenter deux fonds de réserve. Heureusement, elle a encaissé un montant à peu près équivalent sous la forme des cotisations de ses membres (3742 fr. 80), du bénéfice de l'exposition d'artisanat romand (10.105 fr. 96) et surtout des versements de la Fondation en faveur de la Société d'émulation (14.000

Le bilan numérique des spectacles de la saison passée se prête à un essai d'analyse portant à la fois sur les goûts du public vallonnier et sur le coût élevé de certaines manifestations. Le théâtre de boulevard et les variétés connaissent toujours la faveur populaire et attirent le plus grand nombre de spectateurs : la pièce gaie de Hennequin et Veber, « Vous n'avez rien à déclarer ? », jouée par les Artistes associés de Lausanne, occupe la première place avec 580 entrées, suivie du «show» Joséphine

Baker (545), du récital de la fantaisiste Zouc (465), du cabaret Boulimie (215) et de l'ensemble folklorique roumain des Maramures (189). En revanche, tant la musique dite classique que la poésie n'intéressent qu'une « élite » de méloma-nes et d'intellectuels : l'Orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds a été écouté par 112 auditeurs, le pianiste Roger Boss, par 102, le trio Sattler, par 43, et les marchands d'images poétiques Pierre et Mousse Boulanger, par 80 personnes. Quant à l'unique conférence, prononcée à l'occasion de l'assemblée générale par M. Archibald Quartier sur la faune neuchâteloise, elle a groupé 82 Vallonniers. C'est dire que le public préfère, dans sa grande majorité, les manifestations réputées « faciles » et divertissantes.

Les chiffres le prouvent : les 5-6 des spectateurs payants de la saison 1973-1974 représentent ceux qui sont allés applaudir la pièce boulevardière et les variétés!

Sur le plan financier, on note que seul le spectacle des Artistes associés « tourne » et laisse même un léger bénéfice de 89 fr. 30; il faut donc que la salle de spectacles de Couvet soit archicomble (et encore!) pour que recettes et dépenses s'équilibrent. Les neuf autres manifestations débouchent toutes sur un déficit allant d'une centaine de francs à plus de 3000 francs. Par spectateur, le déficit le plus lourd a été enregistré lors du récital Roger Boss (41 fr. 08) et le plus faible lors du récital Zouc (0 fr. 23). Pour l'ensemble de la saison, le déficit moyen par spectateur a été de 3 fr. 77, alors que le déficit global sur les manifestations atteint 9.086 fr. 10.

Il est donc évident que la Société d'émulation ne parviendrait pas à éponger toutes ses dépenses si elle ne disposait pour ce faire, que des recettes encaissées à l'entrée des spectacles ou des cotisations de ses membres. Heurensement, elle a la chance de pouvoir compter chaque année sur l'apport d'argent frais représenté par les intérêts d'une fondation créée en sa faveur grâce aux legs de feus M. et Mme Pierre Dubied-King. Sinon, elle ne remplirait que partiellement son but et devrait organiser uniquement des manifestations « rentables » et renoncer aux genres moins populaires; car elle ne restera une société d'émulation qu'en s'adressant à chacun, autrement dit en satis-faisant les goûts les plus divers.

WAUD VAUD - WAUD

A Avenches, «Pro Aventico» rend compte son travail et étudie le déficit 1975

De notre correspondant :

Une centaine de membres ont participé, samedi après-midi, à l'hôtel de ville d'Avenches, à l'assemblée générale de l'association « Pro Aventico », présidée par M. Jean-Pierre Vouga, ancien architecte de l'Etat de Vaud, à Lausanne. En ouvrant la séance, ce dernier a eu le plaisir de saluer dans l'assistance M. Jean Pidoux, préfet du district, ainsi que de nombreux représentants des milieux scientifiques et universitaires du pays. Lu par M. Boegli, le procès-verbal de

la dernière assemblée a été adopté, ainsi que les comptes, présentés par le tréso-rier, M. Michel Roulin (Payerne), et le rapport des vérificateurs, lu par M. Isoz. Au cours du dernier exercice, les recettes se sont élevées à 58.088 fr. 60, laissant un bénéfice de 16.640 fr. 85. La fortune de l'association se monte à 114.000 francs. Le budget de 1975 ne prévoit que 54.500 fr. de recettes, alors que les dépenses s'élèveront à 103.750 francs, d'où un déficit présumé de 49.250 francs. La cotisation annuelle reste fixée à 15 francs.

Le professeur Sauter ayant donné sa démission, l'assemblée a désigné pour le remplacer au comité, M. Daniel Paunier, de Genève.

Dans son rapport annuel, M. Vouga a choisi de parler, cette fois, de la fondation « Pro Aventico ». Comme on le sait, celle-ci a le souci de conduire les fouilles archéologiques et d'assurer la conservation des vestiges romains. Mais ses fi-nances sont précaires. Aussi a-t-elle accueilli avec une grande satisfaction un don de 80.000 fr. de la Loterie romande, et un don de 15.000 fr., de la maison Nestlé - Alimentana. Il reste à souhaiter que les subsides de l'Etat de Vaud soient augmentés, car il est indispensable que la fondation puisse rester une société morale. M. Vouga a encore rappelé qu'une étroite collaboration s'était établie entre les fondations « Pro Aventico » et « Pro Octodurus » (Martigny) pour les importantes fouilles en

Dans la de nière partie de l'assemblée, des exposés ont été présentés sur « Les travaux scientifiques et techniques exécutés en 1974 ». M. H. Boegli, archéologue

et conservateur du Musée romain d'Avenches, a évoqué les fouilles d'urgence entreprises dans la zone industrielle, en bordure de la ville romaine. On s'attendait à trouver à cet endroit des constructions médiocres. Ce fut au contraire des bâtiments à l'architecture remarquable qui furent mis à jour. Il s'agit d'un quartier d'artisans possédant des installations pour fumer la viande, de nos charcutiers d'aujourd'hui. De nombreux petits objets ont également été trouvés à cet endroit (roses, fibules, manches de couteau, tête de jeune fille en marbre, etc...). On a également reconstruit une nouvelle partie des gradins de l'amphithéâtre, ce qui permet de donner une meilleure idée

de ce que furent les arènes d'Avenches. M. Zbinden, collaborateur de M. Boegli, a encore parlé des milliers de tessons de céramique sortis des fouilles, ainsi que des ossements d'animaux sauvages ou domestiques. Il a fait remarquer que la qualité de la vaisselle variait suivant les habitations. Quant à M. Gilbert Kaenel, auteur de l'ouvrage sur la gallo-romaine décorée céramique d'Avhenches, qui vient de paraître, il a fait part de ses recherches dans le domaine de la céramique indigène, mon-trant combien il est difficile d'établir une typologie du matériel trouvé à Avenches. M. Boegli a montré les conséquences que peuvent avoir les différentes études entreprises sur les monnaies, les fers, les bronzes, les gemmes, les peintures murales. Toutes les études sont liées à l'examen préalable en laboratoire des objets trouvés dans les fouilles. Ce qu'expliqua fort bien M. Eymann, prépa-En conclusion, M. Boegli a adressé de

chaleureux remerciements aux autorités, ainsi qu'à tous ceux qui soutiennent financièrement les efforts de « Pro Aventico». Sur quoi, M. Vouga put lever

Transmission du ministère à Crêt-Bérard

De notre correspondant:

Une cérémonie a groupé de nombreux fidèles et amis de Crêt-Bérard, dimanche après-midi, lors de la transmission du ministère de la résidence. On était même venu de Hollande pour entourer le pasteur Charles Nicole-Debarge, qui quitte ses fonctions de résident après un ministère de près de 21 ans. Il s'agissait aussi d'installer son successeur, le pasteur Jean-François Deppierraz. On notait notamment la présence de M. Raymond Junod, chef du département cantonal de l'instruction et des cultes. L'ensemble de cuivres Gérard Gorgerat prêtait son concours à la cérémonie qui s'est déroulée à la grande salle. Les clairons des scouts du Vieux-Mazel, de Vevey, ont également retenti, mais sur la colline, a l'extérieur.

Au début de la manifestation, M. Paul Chaudet, président du conseil de fondation de Crêt-Bérard a souligné entre autres combien l'institution créée en par le pasteur Albert Girardet, s'était implantée solidement dans le pays

et rappelé l'activité multiple de Crêt-Bérard durant ces vingt premières années, sous l'impulsion du pasteur Nicole et de sa femme dont le ministère peut se définir comme « vingt et un ans de fidélité et d'obéissance à l'Evangile ». Parlant du monde décadent, M. Chaudet a rappelé que l'ordre renaît toujours du désordre et affirmé qu'il fallait replacer le sens de la vie terrestre dans la continuité de la vie chrétienne.

La cérémonie de transmission du ministère a été animée par les pasteurs Nicole et Girardet, tandis que le pasteur Jean-Daniel Chapuis, président du Conseil synodal, installait le pasteur Deppierraz dans sa nouvelle charge. Un peu plus tard, les participants se retrouvèrent à la grande salle de Puidoux pour une partie récréative ou s'exprimèrent M. Emile Chaubert, syndic, et le Nicole-Debarge. La fanfare et le chœur mixte ont agrémenté cette rencontre.

SAINTE-CROIX **Enfant renversé** par une voiture

(c) Samedi, vers 17 h 10, Blaise Fattbert, ans, domicilié à Sainte-Croix, a été renversé par une voiture, rue des Alpes. Il a été transporté à l'hôpital de la loca-lité souffrant d'une fracture de la clavi-

YVERDON Accident de travail

(c) M. Robert Cottier, domicilié à Yverdon et employé de la commune a été victime d'un accident au cours de son travail. Souffrant d'une fracture d'un bras, il a été hospitalisé.

PAYERNE L'arbre de mes sept ans

(c) Samedi matin, pour la troisième année consécutive, les écoliers de Payerne nés en 1967 ont été invités à planter chacun un mélèze (« l'arbre de mes sept ans »), dans la forêt des Tailles, sise au-dessus du hameau de Vers-chez-Perrin. Les enfants étaient entourés de la Municipalité, membres du corps enseignant et des parents.

Après avoir été instruits sur la manière exacte de planter un jeune arbre, ils ont planté leur mélèze sous la surveillance de forestiers-bûcherons. A noter que chaque arbuste planté porte une plaque avec le nom de l'écolier, ce qui lui permettra d'en suivre la croissance ces prochaines années.

Cette initiative de la Municipalité de Payerne a pour but d'intéresser d'une manière concrète et positive les enfants de la commune au problème du respect de la nature en général et des arbres en particulier. Elle a été imitée depuis lors par d'autres communes. Cela est très bien ainsi, car on ne luttera jamais assez contre toutes les pollutions qui envahis-

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

... me megarent. Madame Santo Cavallaro, à Couvet,

et ses enfants:
Mademoiselle Verena Codoni; Monsieur Francesco Codoni; Madame et Monsieur Alfio Cavallaro, Zafferana (Sicile) et leurs enfants:

Madame et Monsieur Stefano Platania et leur fils Concetto, à Catania (Sicile);

Madame et Monsieur Salvator Russo, et leur fils Giuseppe, à Catania

et leurs filles Enza et Patricia, à Zafferana (Sicile). ainsi que les familles parentes, alliées

et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès subit de

Monsieur

Santo CAVALLARO entrepreneur leur très cher et inoubliable époux, beau-

père, fils, frère, beau-frère, oncle, cou-

sin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 47 ans, muni des sacrements de l'Eglise. Couvet, le 3 novembre 1974.

L'enterrement aura lieu à Zafferana

Messe de requiem en l'église catholique de Fleurier, le mardi 5 novembre, à 14 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Fleu-

R. I. P.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Le personnel de l'entreprise CAVAL-LARO-CODONI, à Couvet, a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Santo CAVALLARO

entrepreneur

Nous garderons un bon souvenir d'un patron aimable et juste.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



FLEURIER

MARCHÉ D'IMAGES

COUVET, du 2 au 10 novembre

500 gravures anciennes et modernes, photographies, sur le thème du Jura

A Neuchâtel et dans la région

Le 25me anniversaire de l'E.R. Génie 2. Ils ne s'étaient pas revus depuis

Ralph Calame, un habitant du chef-lieu, était âgé de 20 ans en 1949, année au cours de laquelle il accomplit son Ecole de recrues à la 3me compagnie de Génie 2, à Brugg. Il en a gardé un si bon souvenir qu'il décida de réunir ses anciens camarades à l'occasion du 25me anniversaire de cette Ecole de recrues. Après de longs mois de recherparvint à retrouver tous les noms de ses anciens amis de l'époque avec, il faut le dire, l'aide du service du Génie du département militaire fédéral, qui lui remit les archives nécessaires.

RÉALITÉ

Le désir de M. Calame était réalité hier, à l'hôtel Du Peyrou, puisqu'à quelques exceptions près, tous ces anciens compagnons étaient réunis. La journée commença vers 11 h, avec un apéritif offert par les officiers. Ces derniers, en civil comme tous les participants, furent l'objet de quelques

plaisanteries. Après cette verrée, l'orga-nisateur, M. Calame prit la parole et salua tous ses amis qui, malgré quelques cheveux blancs, n'avaient pas changé. Il remercia le conseiller d'Etat François Jeanneret, malheureusement absent, et remis en son nom à chacun des participants un livre sur la ville de Neuchâtel. Ces derniers firent signer la première page par chacun d'eux, en souvenir de cette journée de retrouvailles.

LA LONGUE BAIONNETTE!

Le sergent-major de l'époque, M. Veuve, procéda ensuite à l'appel. Comme il était très apprécié par ses soldats il rappela: « Doucement, je ne suis pas votre bonne amie » ou encore lorsqu'il appela un dénommé Blanc : « Blanc, le matin et noir le soir! » Ces plaisanteries de l'époque précédèrent le discours du sapeur Allemand, devenu major par la suite, qui remercia les deux colonels présents, M. Hunziker, commandant de la compagnie en 1949 et M. Fricker. Il lut ensuite le message du conseiller d'Etat Jeanneret, message dans lequel il soulignait l'heureuse initiative prise par M. Calame et souhaitait à tous les participants de retrouver l'état d'esprit qui était le leur en 1949. M. Allemand rappela encore que l'E.R. Génie 2.49. fut la dernière à porter la longue baïonnette. Un exemplaire de cette arme, trouvé à l'exposi-tion d'armes du Musée de Neuchâtel fut d'ailleurs présenté à l'assemblée qui ne se fit pas faute de l'admirer, avec un brin de nostalgie cependant.

LES CERVELAS...

Après un copieux repas, le commandant de compagnie de l'époque, l'actuel colonel Hunziker, prit la parole. Il se déclara enchanté de participer à cet anniversaire et de retrouver certains de ses subordonnés, même si ceux-ci ne l'avaient pas toujours « ménagé ». Il rappela une anecdote qui était encore dans la mémoire de tous : au cours d'un exercice, la compagnie avait fait une halte pour manger; des cervelas bien sûr! Un par soldat. On se rendit bien vite

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Nouvelle commission du collège

(c) La nouvelle commission de la communauté scolaire qui a été renouvelée récemment se compose de Mme Suzanne Jacquet, présidente, Marcel Botteron, vice-président, Odile Brenzikofer, secrétaire, Eve Hirt, présidente du comité des dames, ainsi que de MM. François Christen, Aimé Decrauzat, Albert Giauque, Jacques Habegger, Racine, Kurt Rüegg et Jean-Paul Stauf-

compte qu'il en manquait et que tous n'avaient pas mangé. Le fourrier, qui n'y comprenait rien, se fit passer un savon rar M. Hunziker. Avait-il fait une erreur cans ces calculs? Le fourrier déclara que c'était impossible si bien que le commandant de compagnie en conclut que certains soldats avaient mangé deux cervelas! Rassemblement... Qui a mangé deux fois? Pas de réponse. Il s'ensuivit une marche forcée entrecoupée de plusieurs arrêts, jusqu'à ce que les coupables se déclarent. Mais rien n'y fit. Des années plus tard seulement, M. Hunziker apprit que c'étaient les sous-officiers et non les soldats qui avaient « fait le coup »...

La journée se poursuivit avec des jeux. Il fallait par exemple reconstituer sur une corde les différents nœuds appris à l'époque. Les participants prouvèrent qu'ils n'avaient pas oublié leur leçon. Une tombola, dont le premier prix était une montre, fut également organisée, le tout couronné par une quantité de photos-souvenirs circulant à travers la salle pour la plus grande joie des participants. C'est vers 17 h, que tous ces amis se séparèrent, enchantés de s'être retrouvés après tant d'années et de s'être gorgés de souvenirs encore tout frais malgré les 25 ans écoulés.

Deux candidats

une vingtaine de personnes, au collège de Wavre, le 31 octobre, était chargée de nommer un conseiller général en remplacement de M. Paul Dolder élu lui même conseiller communal.

WAVRE

fils, il s'agira de procéder à une élection qui aura lieu le 8 décembre.

(c) L'assemblée communale réunissant

Deux candidats ayant été proposés MM. Jürg Schleppy et Jakob Berger,

sent notre globe, à l'heure actuelle. En plantant leur arbre, les écoliers de Payerne — et d'ailleurs aussi — auront appris à aimer la nature et surtout à la

Les participants lèvent leurs verres en souvenir d'une époque... (Avipress - G. C.)

CREDIT-MEUBLES DE FR. 500.- À FR. 20000.-

SUR TOUS VOS ACHATS DE MEUBLES SANS CAUTION AVEC ASSURANCE RISQUES

Reprise de tous meubles usagés en paiement partiel sur tous vos achats.

ou adressez-nous aujourd'hui encore ce bon, vous pourrez choisir chez yous. Nom, prénom: Rue, No:

Ville:

centre suisse du meuble à crédit
TINGUELY AMEUBLEMENTS

ROUTE DE RIAZ 10-16 sortie de ville, direction Fribourg, (029) 2 66 66

1630

GELÉE ROYALE POLLEN

CEDISA

diffusion de spécialités apicoles gratuite et prix producteur sur demande CEDISA 20, avenue de la Gare Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

Téléphonez au 241212 CITROËN pour un essai de 24 heures

UNE IDÉE



VOUS PORTEREZ AVEC PLAISIR CETTE RAVISSANTE BLOUSE CHEMISIER IMPRESSIONS MODE

AVEC

CETTE PRATIQUE ROBE CHASUBLE EN POLYESTER UNI, marine, brun, bordeaux ou noir, tailles 42 à 50.



Chez Radio-MELODY, ce n'est pas mal qu'ailleurs!!! vous y trouverez des techniciens qui aiment leur métier pour mieux vous servir.

FLANDRES 2

NEUCHATEL

Attention!

J'entreprends tous travaux de

peinture papiers peints

Travail rapide et soigné. Prix avantageux.

Tél. (038) 33 23 62.



COUTURE

pour des vêtements propres!

Véhicules à moteur et accessoires

Occasion unique **AUDI 100 LS** de première main, 50.000 km, jaune,

Garage

de la Station 2042 VALANGIN. Tél. 36 11 30.

NEUCHATEL

Limousine 5 places Sunbeam 850

5 CV

Expertisée. Prix : Fr. 1800.—

Tél. 038 25 16 28

A vendre bonne occasion

FORD CORTINA 1300

Allumage, embrayage et freins neufs; 7 pneux, état de neuf. Prix

Serrières. Tél. (038) 31 66 93.

46.000 km RENAULT 6 TI 37.000 km RENAULT R4 E

14.000 km 38.000 km **35.000 km** 53.000 km





L'annonce reflet vivant du marché

dans votre de cartes de visite journal

Occasions uniques DATSUN 120 Y

1974, verte, expertisée, 24.000 km. Prix intéressant.

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 24 18 44.

alfa romeo

GARAGE DU VAL-DE-RUZ BOUDEVILLIERS (038) 3615

Baux à loyer

au bureau du journal

Beau choix

à l'imprimerie

de ce journal

50.000 km, expertisée, parfait état.

J'ACHÈTE

voitures d'occasion

modèles récents, aussi véhicules accidentés. Paiement comptant.

Téléphoner au (066) 66 61 24 ou



Mouton retourné retouchés,réparés, etc. par spécialiste Veston-pantalon
Toutes retouches Pitteloud, couture. Temple-Neuf4,Neu-châtel. Tél. 25 41 23.



Décorez votre intérieur ou faites un cadeau

magnifique pendule

avec socle, d'une hauteur de 42 cm. Livrable en rouge, noir, vert. Mouvement à pile. Prix de fabrique

Fr. 130.—

F. Baillod, 2000 Neuchâtel. Quai Suchard 6. Tél. (038) 24 47 67.

RUCHA CERNIE

Chasseneige Fraises à neige

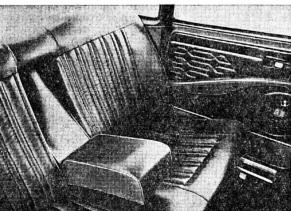
Universal Démonstration à Tél.(038) 533 532.

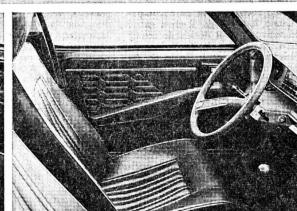


OPTIQUE MARTIN LUTHER MAITRE OPTICIEN
Maison tondée en 1852
Place Pury 7 2001 NEUCHATEL Exécute solgneusement et

rapidement l'ordonnance de Téléphone 25 13 67







Le raffinement n'est plus le privilège des grosses voitures.

Au progrès technique de la GS — dans le confort de la GS Pallas: Sur demande, votre GS Pallas moteur robuste et silencieux à glaces teintées, appuis-tête incor- aura même un toit «Vinyl» ou refroidissement à air, suspension hydropneumatique, 4 freins à

disque assistés, traction avant — Le sol et la plage arrière sont s'ajoute maintenant le raffinement recouverts de tapis moquette ainsi que la garniture des portes.

n'a vraiment rien à envier aux grandes.

porés, peinture métallisée font un toit ouvrant. partie de l'équipement de série. Pour Fr.12690.-, la GS Pallas

La nouvelle gamme Citroën GS: 6 modèles de Fr. 9990.- à Fr. 12690.-.

CITROËN⊗GS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 Yverdon: Garage Nord Apollo S.A. tél. (024) 24 12 12 Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60 Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22 Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77 Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Document d'« archives » : la députation réunle au complet pour la dernière fois.

La députation jurassienne a siégé - quelques minutes - au Grand

complet, samedi après-midi à Porrentruy sous la présidence du député

Roland Voisin. Cependant, une proposition de dissolution ayant été écartée

sans être mise aux voix, parce qu'elle ne figurait pas à l'ordre du jour, 17

député biennois et jurassiens du Sud quittèrent la salle. Il restait 18 élus,

donc de justesse le quorum. La séance continua et un nouveau bureau fut

élu. Mais il ne faut pas se faire d'illusion : la députation jurassienne telle

que connue jusqu'à présent a vécu ...

Comme avant chaque session du

Grand conseil. la députation jurassien-

ne s'était réunie samedi afin d'exami-

ner les objets inscrits à l'ordre du jour

des délibérations du législatif et, le

moment en était venu, de renouveler

son bureau. On se souvient probable-

ment qu'avant la session de septembre

une assemblée semblable n'avait pu

avoir lieu, pour vice de forme, les con-

vocations étant parvenues trop tardive-

ment de l'avis des députés du Jura-Sud

PROPOSITION DE DISSOLUTION

te fois les mêmes élus pour empêcher

après le vote du 23 juin ? On n'allait pas

tarder à le savoir puisque le député

Sommer (Saint-Imier), au nom de ses collègues du Sud et de Bienne, fit

d'entrée une déclaration au terme de

laquelle il demanda que la députation

jurassienne vote sa dissolution. Il avait

auparavant établi une longue liste des

motifs qui ont inspiré cette proposi-

tion: refus des autonomistes de discu-

ter le statut du Jura en 1973, déci-

sion, des mêmes députés de siéger sé-

parément, vote du 23 juin, volonté des

districts du Sud de rester unis à

Cette intervention provoqua des réac-

tions de deux ordres : sentimentales et

rationnelles d'une part. La députation

iurassienne a encore un rôle à jouer.

aussi bien sur le plan de la question

jurassienne que sur celui de l'écono-

Quelles raisons allaient invoquer cet-

délibérations d'un organisme

ils ne veulent plus faire

et de Bienne.

Les délégués du R.J. garantissent au Jura-Sud la possibilité de constituer en tout temps un demi-canton

Au cours d'une assemblée de délégués tenue hier à Moutier, et marquée par quelques incidents mineurs, le R.J. a pris une décision d'extrême importance: il s'est engagé solennellement à faire inscrire dans la constitution du futur canton du Jura la possibilité pour le Jura-Sud de former un demi-canton si la vie politique avec les districts du Nord ne lui paraît pas conforme à ses intérêts. Cette décision devra être entérinée par les partis politiques, passée par devant notaire et remise aux gouvernements de la Confédération et des cantons à titre de garantie. Cette décision prendra de l'importance dans le cas où, comme on le prévoit, peuple bernois « balaierait » l'initiative pour la constitution d'un demi-canton du Jura-Sud.

Ne resterait plus alors que deux possibilités aux districts méridionaux: l'union avec Berne ou le rattachement au canton du Jura. Si cette dernière possibilité prévaut, les habitants du Sud pourront en tout temps se constituer en demi-canton.

TEMPS DE RÉFLEXION

En début d'assemblée, M. Roland Béguelin présenta un bref rapport sur les événements survenus depuis le 23 inin. L'issue du scrutin a été une surprise pour le gouvernement bernois. Désemparé, à la demande de Force démocratique, l'exécutif cantonal intervient maintenant dans l'affaire iurassienne, contrairement au droit des gens. Le moment est venu pour le R.J., qui s'était tu après le plébiscite, de parler à nouveau. M. Béguelin rappela que plusieurs démarches favorables à l'unité avaient été entreprises ces derniers temps, notamment l'initiative demandant d'un demi-canton du Jura-Sud, dont le rapide aboutissement a créé une situation toute nouvelle. L'impossibilité dans laquelle se trouvent les bernoises d'organiser le autorités plébiscite le 15 décembre est également favorable: elle vaut aux habitants du Sud un nouveau délai de C'est heureux, car leur réflexion. choix ne doit pas être fait « dans la

DES GARANTIES RÉELLES AUX DISTRICTS DU SUD

M. Roger Schaffter présenta l'acte politique important de la journée. Commentant la situation telle qu'elle se présente au lendemain du dépôt de l'initiative du Jura-Sud et de la décision du Tribunal fédéral, releva que, selon les prévisions du R.J., Force démocratique retirera ses premières initiatives et déposera celles qui circulent actuellement. L'initiative pour un demi-canton du Jura-Sud sera ainsi prioritaire, mais les autorités bernoises chercheront à la rendre inopérante. Elle devra pourtant bien être soumise au peuple, mais sera rejetée grâce au vote des électeurs de l'Ancien canton. Les habitants des districts méridionaux devront alors se prononcer sur les initiatives pro-bernoises. Il sera important qu'ils sa-

chent qu'en choisissant de faire partie du Jura, ils s'octroient aussi la possibilité de former en tout temps leur propre demi-canton, si leurs intérêts devaient être lésés.

La salle accepta en ce sens une décision ainsi libellée: «Le comité d'action pour un demi-canton du Sud, a réuni en cinq jours près de 29.000 signatures en vue de la modification de l'additif constitutionnel. Ainsi exprimée, la volonté populaire engendre une situation nouvelle et ouvre la voie à une solution constitutionnelle que ni les autorités cantonales, ni les autorités fédérales ne peuvent ingorer ».

ENGAGEMENT SOLENNEL

Le R.J. constate ensuite que plus de la moitié des signatures nécessaires à l'aboutissement de cette initiative proviennent du Sud. Quant aux Jurassiens du Nord, ils l'ont signée à raison de 53 % des électeurs inscrits, prouvant ainsi qu'ils acceptent, le cas échéant, cette formule, et qu'ils n'ont aucunement l'intention de « contrain-

Mais le gouvernement bernois a déjà fait connaître son intention d'user de moyens dilatoires pour rendre cette initiative sans objet. Le Rassemblement jurassien, quant à lui, prenant à témoin la Confédération tout entière, s'engage solennellement faire inscrire dans la constitution du canton du Jura:

- Un article conférant au Jura-Sud le droit de se constituer en demi-canton si la vie politique commune avec les districts du Nord lui apparaît contraire à ses intérêts moraux et matériels;

- Un article accordant au district de Laufon un droit de libre disposition lui permettant de rejoindre, quand il le souhaitera, le canton

Rassemblement jurassien donnera les formes authentiques requises, par-devant notaires, à ces engagements et requerra l'accord des partis politiques jurassiens après quoi

demandera la caution du Conseil fédéral et des gouvernements cantonaux.

LES IMMIXTIONS BERNOISES

Cette décision, que M. Schaffter présenta comme un tournant important de la politique du R.J. et comme l'engagement le plus grave pris dans l'histoire du mouvement autonomiste, reçut l'agrément unanime de la salle. Cette dernière vota encore une déclaration dans laquelle elle dénonce les immixtions bernoises dans l'affaire jurassienne. Le président du Conseil exécutif, celui du Grand conseil et celui de la commission paritaire ont participé au récent congrès de Force démocratique et le vice-chancelier André Ory, domicilié à Bienne, est à la fois secrétaire du gouvernement bernois et secrétaire général de Force démocratique. « ... Dans de telles circonstances et faute d'une intervention immédiate du pouvoir fédéral, dit la déclaration, les procédures criminelles contre l'unité jurassienne auront suites extrêmement graves: contestées sur le plan juridique, elles mettront le feu aux poudres et relanceront la question jurassienne ».

LE CAS DES ROMANDS DE BIENNE

Quant aux romands de Bienne, malgré l'attitude présente de certains de leurs représentants politiques, le canton du Jura mettra ses moyens à leur disposition, pour autant qu'ils s'estimeront en avoir besoin.

Enfin les délégués affirment, dans leur résolution, que les ingérences biennoises, contraires au principe de libre disposition, s'ajoutent à celles du gouvernement bernois pour rendre de nulle valeur le plébiscite prévu de nulle vateur le prediction dans les districts méridionaux.

BÉVI

Voir en avant-dernière page: Le Conseil exécutif et l'effet suspensif

Incidents à Moutier

Les 532 délégués étaient convoqués hier après-midi à la salle de gymnastique de Moutier, local qu'ils ont commencé d'occuper vers midi car selon des renseignements parvenus au le groupe «Sanglier» allait manifester et on lui prêtait l'intention d'investir la salle afin que les autonomistes n'y puissent pénétrer. En effet, vers 13 h. apparut un cortege de quelque quatre cents personnes, bardé de pancartes et de drapeaux bernois, et dont les participants, fort excités, scandaient des slogans tels que « Moutier : Jura-Sud », « Merce-naires à Delémont », R.J. : Saloperie », « Macquat au poteau » (il s'agit du préfet de Moutier), « Béguelin au poteau» et nous en passons. Le groupe, que conduisaient le député

ERIBOURG

Gehler junior et M. Fritz Hauri, président de Force démocratique, s'installa pour quelques minutes sur le trottoir en face de celui où se troules premiers autonomistes venus à la réunion.

Les dirigeants pro-Bernois parvinrent à calmer leurs manifestants, à les remettre en colonne et à les faire reprendre leur cortège à travers la ville. L'affrontement en resta là. Il y eut encore quelques invectives de part et d'autre à la fin de l'assemblée. Quelques bombes de gaz lacrymogènes furent lancées par les Pro-Bernois. La police se contenta de canaliser le trafic et de veiller à ce que les affrontements verbaux ne dégénèrent pas en bagarres.

Le «Cabaret Chaud 7» fait entrer le public dans son jeu

De notre correspondant: Ils font mentir les chiffres. Ils s'étaient appelés « Cabaret Chaud 7 »



au départ, étant sept à se partager le plateau de la Tête-Noire ou de diverses autres salles du canton. En théorie du moins, le chiffre variant au gré des représentations. Aujourd'hui, la dénomination n'a pas changé, mais les cabarétistes sont au nombre de trois : Michel-Emile Sapin, Albert Vincent et Iannis Kyriakidis ont présenté samedi soir, à la Tête-Noire, leur nouveau programme. «Première» de soirées qui s'étaleront sur les trois semaines à venir. Et par « nouveau », il faut entendre que le programme a été entièrement re-

manié. Plus de pastiches d'auteurs ou de chansonniers connus, mais de la « self » production uniquement. Les animateurs fribourgeois entendent ainsi aborder de plain-pied les réalités actuelles. L'humour, la satire, y ont toutefois la part belle. Et l'improvisation: car ce cabaret accepte de se plier aux exigences du public, jusqu'à lui permettre de s'exprimer lui-même.

Après ces trois semaines où, envers l'avis des esprits chagrins, « il se passera quelque chose » à Fribourg, le cabaret fera une tournée dans les chefslieux du canton. Pour l'heure, les trois membres du « Cabaret Chaud 7 » n'en disent pas plus.

FRIBOURG Contre la façade du Conservatoire...

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h, un automobiliste septuagénaire, habitant un hameau de la commune de Guin, circulait à Fribourg du Varis en direction de la place Notre-Dame. Au bas du Varis, il perdit le contrôle de sa voiture qui alla emboutir la façade du Conservatoire. Le permis du conducteur a été retiré.

SAINT-ANTOINE **Collision:**

gros dégâts

(c) Un automobiliste circulait samedi, vers 17 h 30, d'Obermunten en direction de Saint-Antoine (Singine). Dans cette dernière localité, il perdit le contrôle de sa voiture qui entra en collision avec une auto qui arrivait normalement en sens inverse. Le conducteur fautif et sa passagère, superficiellement blessés, ont reçu les soins d'un médecin. Les dégâts se montent à 17.000

LA TOUR-DE-TRÊME

Cyclomotoriste blessé

(c) Samedi, à 9 h 40, un automobiliste

Collisions en chaîne:

vers 11 h, sur la route de détournement de Morat, au carrefour de l'Ochsen. Alors que le feu passait au rouge, une auto qui circulait de Lausanne en direction de Berne, ne parvint pas à s'arrêter à temps et emboutit les trois voitures qui la précédaient. La passagère d'un de ces véhicules, Mme Gertrude Fischer, âgée d'une quarantaine d'années, domiciliée à Collonge-Bellerive (GE), fut blessée à la nuque au cours de l'accident. Les dégâts sont évalués à 15.000 francs.

de Genève circulait de Bulle en direction de la Tour-de-Trème. Dans cette localité, à la hauteur de la rue Abbé-Gremaud, alors qu'il était en présélection pour bifurquer sur la gauche, il fut heurté par un vélomoteur qui le dépassait. Le cyclomotoriste, M. Alfred Murith, âgé de 60 ans, de Bulle, légèrement blessé, a été hospitalisé à Riaz.

MORAT

4 voitures impliquées

(c) Une collision s'est produite samedi,

mie et de la politique, puisqu'elle est le seul interlocuteur valable reconnu par le gouvernement bernois. C'est le socialiste Georges Hennet (Courtételle) qui se fit le défenseur de cette thèse, appuyé par son collègue Charles Fleury, (PDC, Courroux). Le député PDC François Lachat (Porrentruy), pour sa part, opposa des arguments d'ordre iuridique : la dissolution ne peut être décidée puisqu'elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour et qu'elle n'est pas prévue dans le règlement de

conseil de prendre une telle décision. Le député Sommer proposa alors que la décision soit tout de même prise, après quoi elle pourrait être entéri-

la députation. Il appartient au Grand

qui ne figurait pas à l'ordr edu jour. Ce que voyant, les cinq élus romands de Bienne et 12 (sur 14) de leurs collègues des districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville, se levèrent non sans hésitation — et quittèrent la salle. C'était probablement la dernière fois qu'on avait pu voir et photographier... les trente-cinq membres de la députation jurassienne réunis dans la même salle ... Ce départ n'interrompit pas les délibérations puisqu'un rapide calcul permit de constater que le quorum était encore atteint. Il restait en effet

Dix-sept députés biennois et jurassiens du Sud « plaquent »

la députation jurassienne mais la séance a continué...

née par le législatif. Les députés bien-

nois Katz et Renggli parlèrent dans le

même sens. Le président Voisin refusa

cependant de mettre au vote un objet

ment. La députation passa donc au élections et 'on vit alors ce qu'on n'aurait jamais cru possible : le député PDC autonomiste François Lachat proposer pour la présidence le... Dr Gehler, député UDC (Bassecourt) dont on connaît les démêlés avec le R.J.

dans la salle dix-huit députés sur tren-

te-cinq, soit de quoi siéger valable-

Après quelques minutes d'hésitation, ce dernier accepta d'être candidat à un poste qui lui revenait d'ailleurs, puisqu'il était vice-président l'année dernière. Douze députés lui donnèrent leur voix, tandis que cinq s'abstenaient. Le député socialiste Georges Hennet (Courtételle) fut appelé à la vice-présidence, le chrétien-social indépendant Gury (Vicques) au secrétariat et les députés Etique, Sandmeier, Graf et Berberat furent désignés également en tant que membres du comité.

(Avipress - Bévi)

Au chapitre des objets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire, la députation chargea le député Pierre Etique d'intervenir à propos d'une modification d'horaire prévue par les CFF. Elle décida de soutenir les interventions des députés du Laufonnais et de se soucier des terrains du port de Bourogne. Sur quoi, la séance fut levée.

La députation jurassienne a un nouveau bureau et plus de la moitié de ses membres lui sont demeurés fidèles. Elle continue donc d'exister. Juridiquement du moins. Mais il faut bien se rendre à l'évidence : L'« incident » de samedi est la dernière d'une longue suite de convulsions. Il est probable que le législatif bernois ne sonnera pas pour l'instant le glas d'une institution qu'il considéra longtemps comme un interlocuteur unique et provilégié. Mais les députés des sept districts ne se trouveront plus réunis. Ceux qui ont quitté la séance hier siégeront à part. n'y a plus de conciliation possible pour la députation jurassienne. Pour feue la députation...

Les «Sangliers» manifestent à Berne

Plus de 2000 personnes - 5000 selon les organisateurs, mais 1500 à 2000 selon la police! - ont répondu samedi soir à l'appel du groupe «Sanglier» (antiséparatiste), qui a manifesté à Berne pour protester contre la décision du Tribunal fédéral d'ajourner la date de plébiscites dans le Jura-Sud. Un cortège, formé devant le Palais fédéral, a parcouru les rues de la vieille ville en scandant notamment des slogans hostiles au Tribunal fédéral et à M. Kurt Furgler. Au terme de la manifestation, les participants ont adopté à l'unanimité une résolution condamnant l'émigration de gens du Nord vers le Sud et saluant le succès des nouvelles initiatives de « Force démocratique» dont la collecte de signatures a débuté samedi dans le Jura-

Voici le texte de la résolution : « Le groupe Sanglier ainsi que des re-

et du groupement féminin - condamnent avec la dernière énergie l'arrivée massive des mercenaires à la solde du R.J. dans le district de Moutier. Ils attendent que le Conseil fédéral prenne toutes les dispositions que requiert la situation pour empêcher qu'un scandale sans précédent n'éclabousse la démocratie suisse:

- accueillent avec satisfaction la décision des 17 députés au Jura-Sud qui ont quitté ce qu'il était convenu d'appeler la députation jurassienne. Les représentants du Jura-Sud ont ainsi clairement démontré qu'ils entendent s'occuper de leurs propres affaires et qu'ils ne veulent pas subir la politique dictée par le P.D.C. séparatiste du Nord;

- saluent avec joie la saine réaction des gens du Sud qui, par milliers, ont déjà signé les nouvelles initiatives de Force démocratique;

- espèrent fermement que le bon droit finira par triompher, quelles soient les manœuvres séparatistes de De-

Pour trois semaines, 2000 Neuchâtelois seront sous les drapeaux dans le Jura

A leur retour de «week-end», 2000 Neuchâtelois ne retrouveront pas leur cadre habituel d'usine ou de bureau. En effet, c'est aujourd'hui que les soldats du régiment neuchâ-telois réendossent leur équipement gris-vert pour accomplir leur cours de répétition.

Le lieu de stationnement du régiment d'infanterie 8 est, on le sait, le Jura. Les compagnies du bataillon d'infanterie 8, ceux que l'on appelle les spécialistes (grenadiers, DCA, antichars, renseignements et, cette année, fusée antichars) sont disséminés dans la vallée de Tavannes. Quant au bataillon de carabiniers 2, il prend ses quartiers dans la région des Genevez. Les unités du bataillon de fusiliers 18 seront réparties tout au long du vallon de Saint-Imier.

Pour ce qui est du bataillon de fusiliers 19, il n'entrera en service que le 18 novembre pour achever son cours le 7 décembre, cela au cas où une mission spéciale de garde pourrait lui être confiée. Il sera stationné dans la région du Noirmont. Rappelons que la compagnie 1 du bataillon de carabiniers 2 est déjà sous les drapeaux depuis une semaine afin de préparer le matériel des cours de c'adres qui viennent de se dérouler de jeudi à dimanche.

PREMIER ACTE AUJOURD'HUI

Premier acte pour le régiment aujourd'hui: la prise du drapeau. Cette cérémonie se déroulera pour le ba-taillon de fusiliers 18 à Saint-Imier à 10 h 15, pour le bataillon de carabiniers 2 aux Genevez à 11 h,

enfin pour le bataillon d'infanterie 8 à Tavannes à 11 h 30. La fanfare, armature de la compagnie d'étatmajor 8, participera bien sûr à chacune de ces prises de drapeau, ce qui ne manque jamais de lui donner du panache et de la grandeur.

Ensuite, ce sera pour trois semaines l'accomplissement du program-me dont nous avons déjà esquissé par ailleurs les grandes lignes. Nous aurons l'occasion d'informer nos lecteurs sur les exercices et les activités les plus remarquables qui ne manqueront pas. Notons encore qu'hier soir, un détachement spécial a collationné, à l'arsenal de Colombier, tout le matériel nécessaire à ce cours de répétition.

BIENNE - BIENNE

Le travail de la police cantonale

Durant la période allant du 14 au 27 octobre 1974, la police cantonale bernoise a dû intervenir dans les cas suivants:

- 255 délits contre le pairimoine, représentant un montant de 303.509 francs. - 195 véhicules volés, dont 151 ont été retrouvés; — 22 délits contre les mœurs; — 24 infractions à la loi sur les stupéfiants; —20 cas de décès extraordinaires; — 14 incendies; — 16 délits de chasse; —24 cas de lésion corporelle et voies de fait; — 4 tentatives de chantage; — 12 avis de disparition, dont 6 ont été liquidés.

Collision à Bienne

Dimanche à 14 h 30, route d'Orpond, un cyclomotoriste est tombé de son véhicule et s'est blessé. Il a été emmené à l'hôpital de district pour subir un contrôle. Vers 18 h 30, à la bifurcation du chemin de la Forge et de la rue Aebi, deux voitures se sont heurtées. Per-sonne n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont évalués à 6000 francs.

Fouilles archéologiques: pourquoi vouloir tout « entasser » à Berne?

Les fouilles archéologiques qui ont été réalisées cet été à Douanne s'avèrent infiniment plus riches qu'on pouvait le supposer. En effet, le « village lacustre » découvert lors des travaux de construction de la route du lac était resté pratiquement intouché au cours des millénaires. On a retrouvé des pièces datant de 3000 ans avant Jésus Christ. La ville de Bienne qui a déjà une fort belle collection lacustre au Musée Schwab s'est mise sur les rangs afin de recevoir quelques-uns de ces « trésors ».

M. Brogni, président du Heimatschutz biennois, en a parlé avec l'archéologue cantonal et a essuyé un refus net. Comme la coutume le veut, tout ira donc à Berne remplir les greniers du Musée historique.

- Il y a là-bas tellement de matériel encore emballé dans des caisses, d'objets non répertoriés qu'il y aurait du travail au moins pour 100 ans! explique M. Marcus Bourquin, Musée Schwab.

Les pièces découvertes à Douanne pourront donc difficilement être exposées au public. Face à cette situation absurde, le Conseil municipal a fait une demande officielle auprès du département de l'instruction publique à Berne pour qu'une partie au moins des découvertes de Douanne puissent être exposées à Bienne.

Accidents à Brugg: deux blessés

Samedi, à 11 h 15, sur la semi-autoroute, à la sortie de Brugg, un cyclomotoriste a été renversé par une voiture. Il a été transporté à l'hôpital de district souffrant d'une fracture à la jambe. En fin d'après-midi, devant les Ets Amag, un piéton a été renversé par une voiture et blessé aux jambes.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

LE CONGRÈS DE L'UNION LIBÉRALE DÉMOCRATIQUE SUISSE SOUS LE SIGNE DE L'ORDRE PUBLIC ET DES LIBERTÉS

RIEHEN (BS), (ATS). — C'est sous le signe de l'ordre public et des libertés qu'a été placé, samedi, le congrès de libérale-démocratique tenu à Riehen (BS). En effet quatre groupes de travail (Neuchâtel, Genève, Vaud et Bâle) avaient préparé des documents dont la synthèse a été présentée à l'occasion du congrès. Il s'agissait res-pectivement de la liberté d'agir et l'ordre public, la liberté de s'exprimer et l'ordre public, la liberté de manifester et l'ordre public, les moyens et actions de l'Etat pour assurer l'ordre public.

M. Jean Carbonnier, député au Grand conseil, pour le groupe neuchâtelois, a présenté le résultat des travaux sur le thème « liberté d'agir et ordre public ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Panne de courant 64 veaux sont morts étouffés

(c) Un atroce drame a eu pour théâtre une étable de Hochdorf (LU), où 67 veaux ont trouvé la mort. Pour des raisons que l'enquête s'efforce d'établir, une panne de courant a eu une riper-cussion tragique sur les installations de ventilation. En pleine nuit, la température monta brusquement de plusieurs degrés, les malheureuses bêtes étouffant les unes après les autres. Lorsque le paysan se rendit dans son étable au petit matin, il devait se trouver devant un spectacle atroce: 67 veaux étaient à terre. 64 étaient morts. Les trois derniers ont pu être sauvés de justesse. Les cadavres des bêtes étouffées ont été transportées au zoo de Zurich.

La seule fabrique de peroxyde d'hydrogène va fermer ses portes

(c) Après l'introduction de vacances forcées pour les entreprises Viscosuisse et Landis et Gyr (plus de 5000 employés et ouvriers sont touchés par cette mesure), l'industrie de Suisse alémanique a subi un nouveau coup dur — la maison «Elfa AG», Aarau fondée il y a 60 ans, fermera ses portes dans trois semaines. Comme le précisait la direction de l'entreprise samedi, 14 des 27 collaborateurs seront touchés par cette mesure, devenue nécessaire, après la constante augmentation des prix de l'énergie électrique et de l'huile de chauffage. Cette maison était la seule de notre pays à fabriquer du peroxyde d'hydrogène. Représentant les deux maisons françaises « Air Liquide » et « Kuhlmann » dans notre pays, la maison « Elfa AG » ne jouera plus que le rôle de représentant. Treize collaborateurs pourront continuer à travailler dans l'administration. La dernière fabrique de peroxyde d'hydrogène de notre pays aura donc fini d'exister d'ici à la fin du mois.

Trois organisations de sous-officiers réunies à Bâle

BALE (ATS). - Les représentants des trois organisations de sous-officiers les plus importantes de Suisse se sont réunis ce week-end à Bâle sous la présidence de l'Association 'suisse des sergents-majors. Les deux autres organisations présentes étaient l'Association suisse des sous-officiers et l'Association suisse des fourriers. Au cours de la séance, les problèmes communs découlant de la conférence suisse des associations militaires. Et de l'attitude vis-à-vis de cette conférence ont été abordés. Ils ont également évoqué les projets d'exercice communs dans le domaine de l'instruction, la nouvelle information des sousofficiers et la collaboration au projet du nouveau règlement de l'armée.

Le colonel cdt de corps Pierre Hirschy qui participait également à cette réunion a informé les participants de l'état de la formation dans l'armée et de l'avenir des réformes prévues.

Triplés à Baden

BADEN, (ATS). — Des triplés ont vu le jour à l'hôpital de Baden (Argovie), jeudi dernier. La mère, Elisa Gradi-netta, 31 ans, se porte bien ainsi que les trois enfants qui pèsent entre 1,6 et 1 kg 950.

Tirage de la loterie romande

Le 338me tirage de la loterie romande a eu lieu à Morges.

Voici les résultats: 10 francs pour les billets dont les nu-

méros se terminent par 4 et 7. 1400 lots à 20 francs pour les billets se terminant par 61, 24, 508, 829, 778, 843, 130, 177, 477, 095.

300 lots de 40 francs pour les billets se terminant par: 117, 686, 407, 051, 152, 4786, 5019, 3340, 1583, 7698, 4653,

9020, 3940, 8534, 6876. 13 lots de 200 francs : 209707, 236019, 219274, 214883, 248400, 248863, 204236, 224531, 213099, 213651, 248181, 229935,

231360. 5 lots à 500 francs: 215622, 217542, 238356, 224167, 204454.

3 lots à 1000 francs: 244301, 211767, 237051.

1. gros lot de 100.000 francs : 20566. 2 lots de consolation : 220565 et

220567. Attribution de 97 lots à 10 francs aux billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot

(Sans garantie, seule la liste officielle fait foi.)

Il ressort qu'il s'agit là de délimiter l'exercice des droits individuels de façon à sauvegarder la sécurité, la tranquillité, la santé, la moralité et la bonne foi publique. Pour ce groupe, la restriction ou même l'interdiction est, sur le plan collectif, plus justifiée que le maintien de la liberté intégrale. Et M. Carbonnier de citer quelques exemples pris aussi bien dans la vie politique que quotidienne ou économique et de conclure que nous devons admettre « que l'on ne peut pas impunément abuser de la liberté et qu'il convient de respecter celle des autres ».

Pour le groupe genevois, M. René Helg, ancien conseiller d'Etat, a cité un certain nombre de limitations qui donnent lieu à discussion.

Il s'agit notamment des limitations imposées aux fonctionnaires qui se doivent d'avoir une certaine retenue dans la manifestation de leurs opinions, des limitations imposées aux étrangers qui ne peuvent prendre la parole sur un sujet politique dans des assemblées publiques ou privées qu'avec une autorisation spéciale, le groupe genevois pose aussi un certain nombre de questions. Y a-t-il des formes d'expression non protégées, en particulier le cinéma ne doit-il être traité que sous l'angle de la liberté du commerce et de l'industrie? Faut-il maintenir la censure? Que faut-il penser du laxisme en matière de moralité publique? La liberté d'expression peut-elle subir des limitations en fonction du domaine sur lequel elle s'exerce? Le groupe genevois conclut que la réserve imposée aux fonctionnaires se justifie, notamment dans l'enseignement, que les dispositions relatives aux étrangers sont indispensables, mais que l'interdiction doit être réellement justifiée selon les critères de l'arrêté fédéral à ce sujet et que d'une manière générale la liberté d'expression doit s'exercer dans le respect de celle d'autrui.

Le thème de réflexion du groupe vaudois était la liberté de manifester et l'ordre public. Par la voix de M. Daniel Delessert, juriste-conseil de l'Etat de Vaud, le groupe estime que la manifestation équivaut à une expression collective d'une opinion sur la voie publique. Le groupe affirme que si la manifestation constitue une liberté fondamentale, on restreint l'ordre public en sa faveur, mais que sinon la manifestation doit s'incliner devant le devoir de maintenir l'ordre public. Il n'y a pas une liberté de manifester, c'est plutôt un droit que l'on s'arroge : la manifestation crée doute et angoisse dans la population, elle est signe d'une maladie de la démocratie et disparaîtra avec l'établissement d'un ordre accepté par tous.

Enfin, quatrième groupe, les Bâlois, par l'entremise de M. Hans Gygli, recteur du gymnase, ont présenté le résultat de leurs travaux sur le thème moyens et actions de l'Etat pour assurer l'ordre public ». Et à ce sujet, M. Gygli a tiré un parallèle entre la justice et la médecine. Pour lui, la police apparaît comme étant la chirurgie, tandis que l'armée, qui doit défendre en cas de besoin l'ordre intérieur, fait fonction d'hôpital d'urgence. Mais les tâches policières de l'armée doivent constituer l'exception. Elle n'y est d'ailleurs pas préparée et ne peut pas l'être.

A part les prises de position des quatre groupes de travail, un important volet du congrès de l'Union libérale démocratique a été constitué par l'intervention du conseiller national neuchâtelois, Jean-François Aubert, qui s'est dans lequel s'exercent les libertés, l'attitude des libéraux envers l'Etat et le titre même du parti libéral-démocratique. M.

Aubert a insisté sur le fait qu'il fallait surtout protéger les libertés de ceux qui disposent de moins de possibilités et de facilités pour faire reconnaître leurs droits, ce qu'il a appelé les libertés des faibles. En ce qui concerne les règles protectrices du droit, il voit trois destaires: L'Etat, la société et les particuliers. Pour lui, ce sont les particuliers que les libéraux doivent être particulièrement soucieux de protéger. Enfin, en ce qui concerne le nom même du parti, M. Aubert affirme: «Si l'on veut être conservateur, mettons-le sur notre étiquette ». Et d'affirmer que si l'on veut vraiment être libéral, il faut fixer la limite des libertés le plus loin

possible de la liberté.

Protection civile: beaucoup d'abris trop peu de personnes instruites

BERNE, (ATS). - La population dispose en Suisse de 4,3 millions de places protégées dans des constructions souterraines et 50.000 places de traitement hospitalier. Ce bilan est réjouissant, a-t-il été souligné lors d'un rapport tenu par l'Office fédéral de protection civile et les chefs des offices cantonaux. Des lacunes ont toutefois été constatées dans l'instruction, du fait que le quart seulement des 420.000 personnes astreintes aux obligations de protection civile ont été instruites. Cela pourrait avoir de graves conséquences. Il s'agira de rattraper ce retard par étapes et d'améliorer sans cesse la disponibilité à intervenir jusqu'à la réalisation définitive des buts assignés à la protection civile.

La jeunesse radicale suisse et la votation du 8 décembre

BERNE (ATS). - La jeunesse radicale suisse (J.R.S.) s'est réunie samedi en congrès à Berne. Concernant la votation fédérale du 8 décembre sur l'assurancemaladie, les délégués ont décidé à une forte majorité de refuser l'initiative du parti socialiste suisse et de l'Union syndicale suisse relative à une meilleure assurance-maladie, ainsi que le contre-projet des Chambres fédérales. « Compte tenu de la conjoncture économique et de la situation financière actuelle de la Confédération, la jeunesse radicale estime que l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative pour une meilleure assurancemaladie entraînerait pour notre pays et pour nos assurés des charges financiè-

« Le refus du contre-projet, est motivé par le fait que les lacunes actuelles peuvent être résolues dans le cadre de l'article constitutionnel existant qui sert d'ailleurs de base à la loi d'exécution. »

En cas de double refus le 8 décembre par le peuple suisse, la jeunesse radicale souhaite que ce problème « crucial soit repris dans son entité dans le plus bref délai par les Chambres fédérales ».

La deuxième partie du congrès a permis aux délégués d'entendre, un débat contradictoire sur le fédéralisme et le centralisme animé par MM. Carlos Grosjean, conseiller aux Etats, radical Neuchâtelois, et Rolf Weber, conseiller national socialiste Thurgovien.

VAUD

Bagarres dans une boîte de nuit à Montreux : 4 blessés

de vendredi à samedi, une violente bagarre a éclaté dans un cabaret-dancing de Montreux. Ne voulant ni s'asseoir, ni consommer, un ouvrier boucher espagnol de 30 ans fut prié de quitter les lieux par le personnel et le directeur de l'établissement. Au cours de la dispute, le jeune boucher sortit un couteau de poche et en porta plusieurs coups à un sommelier, lui faisant des entailles à un bras, à une main et à une cuisse. Il fut finalement expulsé, mais revint peu

Ferme incendiée près d'Echallens

ÉCHALLENS (ATS). - Dimanche l'aube, le feu a éclaté à Sugnens, près d'Echallens, dans la ferme de M. Walter Hirschi, syndic du village. L'écurie et une remise ont été complètement détruites. Le bétail a pu être évacué, mais deux bêtes ont dû être abattues. Des machines agricoles, des fourrages et des engrais sont restés dans les flammes. Le montant des dégâts, qui est élevé, n'est pas encore connu, pas plus que la cause de l'incendie.

Aérodrome : votation cantonale le 8 décembre

Lausanne, (ATS) - Le Conseil d'Etat vaudois a fixé au 8 décembre - jour d'une triple votation fédérale - la votation cantonale sur l'initiative constitutionnelle dite de Noville, dont les 14.569 signataires demandent que le Conseil d'Etat soit tenu de faire opposition à tout projet de création ou de déplaced'aérodrome non approuvé par toutes les communes sur le territoire desquelles il doit être implanté.

après, armé cette fois d'un couteau plus dangereux, long de quarante centimètres. Se précipitant sur le directeur, âgé de 32 ans, il le blessa à deux reprises au ventre. Alors que la victime s'écroulait, un sommelier parvint à assener un coup de bouteille sur la tête de l'agresseur et l'assomma enfin d'un coup au visage. Les trois blessés ont été transportés en

ambulance à l'hôpital. L'état du directeur de la boîte de nuit et de son agresseur est très grave.

La nuit précédente, dans le même établissement, une première bagarre avait éclaté entre deux danseuses hôtesses, qui se disputaient un client avec qui elles voulaient toutes deux sabler le champagne. Au cours de l'empoignade, l'une d'elles, d'origine nord-africaine, a été grièvement blessée au visage, aux seins et à une cuisse par sa rivale, de nationalité espagnole.

Décès de l'ingénieur **Blaise Petitpierre**

LAUSANNE (ATS). — M. Blaise Petitpierre, qui fut l'un des pionniers des remembrements parcellaires dans l'agriculture suisse, est mort à Lausanne à l'âge de 82 ans. Il avait été chef du service cantonal vaudois des améliorations foncières de 1943 à 1957 et chargé de cours pour les remaniements parcellaires à l'Ecole polytechnique de Lausanne de 1946 à 1963.

D'origine neuchâteloise, ingénieur diplômé en génie rural, M. Blaise Petitpierre avait contribué à la création de plus de quatre-vingts syndicats de remaniements agricoles, viticoles et forestiers. Les plaines de l'Orbe et du Rhône furent profondément transformées sous sa surveillance. Il représenta la Confédération dans plusieurs conférences internationales, présida la Société suisse des ingénieurs du génie rural et la conférence des offices fédéraux et cantonaux d'améliorations foncières, et enseigna dans plusieurs écoles d'agriculture.

Les délibérations ont eu lieu sous la direction de M. Hans Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral. Y ont été entre autre traités les thèmes suivants : les principes et buts à adopter en vue de la réalisation de la conception 1971 de la protection civile, la situation des finances fédérales et les conséquences qui en découlent pour la protection civile, la collaboration de la Confédération avec les cantons et les communes en vue de l'engagement de la protection civile lors de situations de crise, la revision de la législation, le problème de l'information des autorités et de la population. Enfin, les participants à ce rapport ont eu l'occasion de voir le nouveau film « radiations » et en première vision le film sur la protection civile réalisé à partir de dessins d'en-

BALE (ATS). — Dans son numéro d'octobre, le service de presse de

Pharma information (service d'informa-

tion des maisons de recherche pharma-

ceutique Ciba-Geigy et La Roche et

Sandoz) analyse certains problèmes pro-

AUGMENTATION CONSTANTE DES

ASSURÉS DE PLUS DE 65 ANS

en plus aux prestations de l'assurance-

maladie. C'est du moins ce qui ressort

des plus récentes statistiques. De 1960 à

1972, les dépenses d'assurance-maladie

ont augmenté de 210 % pour les traite-

ments médicaux, de 259 % pour les médicaments et de 599 % — soit le

Si nous examinons les chiffres corres-

pondants d'une importante caisse mala-

sextuple — pour les soins hospitaliers.

La population suisse recourt de plus

pres aux caisses maladie actuellement.

GENEVE

Manifestation à Genève

GENÈVE, (ATS). - 200 personnes environ ont défilé samedi après-midi dans le centre de Genève en scandant notamment des slogans de protestations contre des licenciements de saisonniers intervenus récemment dans le secteur local de la construction. Aucun incident n'a marqué cette manifestation indiquaiton à son issue à la police. * La médaille d'or du tourisme fran-

çais a été remise samedi à Paris à M. Jean-Pierre Marquart, directeur du Touring-Club Suisse (TCS), à Genève. Cette distinction lui a été décernée pour l'action qu'il a déployée en faveur du tourisme en général, et pour les services rendus au tourisme franco-suisse en particulier. M. Marquart a été membre pendant plusieurs années du comité de l'Office national suisse du tourisme.

ouest de la Suisse, cette évolution est plus frappante encore. Pendant, un même laps de temps de douze ans, cette institution a enregistré une hausse de 256 % pour les frais de médecin, de 313 pour cent pour les médicaments et même de 865 % pour les frais d'hôpital. A quoi est due cette extension quasi

A quoi est due l'explosion des frais de santé?

explosive des frais de santé? Il convient de l'attribuer pour une bonne part à la hausse générale du niveau des prix et salaires. On a d'autre part mis au point des méthodes prophylactiques, diagnostics et thérapeutiques nouvelles et améliorées, donc souvent aussi plus coûteuses. Enfin la population a non seulement augmenté, mais elle s'est modifiée quant à sa répartition entre différentes classes d'âge.

La moyenne de l'espérance de vie étant plus élevée, le nombre des personnes âgées a augmenté proportionnellement à l'ensemble de la population. C'est ainsi que dans la République fédérale d'Allemagne on comptait en 1963 un retraité sur cinq bénéficiaires d'une assurance-maladie, et qu'en 1973 cette proportion atteignait déjà un sur trois. La même tendance se manifeste dans la répartition en classes d'âge des assurés de la caisse maladie du nord-ouest de la Suisse, que nous avons mentionnée.

La proportion des assurés de plus de 65 ans a doublé depuis 1950 — elle constitue aujourd'hui environ 18 % de l'effectif total - et les deux tiers de cette augmentation concernent la période de 1960 à 1972.

LES ENFANTS ET LES RETRAITÉS SONT LES PLUS EXPOSÉS

On sait que plus l'être humain avance en âge, plus il est exposé à la maladie et

L'ACS et les priorités dans la construction des routes nationales

BERNE, (ATS). - Le comité de direction de l'Automobile-Club de Suisse précise dans un communiqué que, contrairement à ce qui a été publié dans une partie de la presse, de nouvelles priorités dans la construction des routes nationales n'ont pas encore été fixées. Il appartient d'abord à la commission Hurlimann de présenter des propositions aux autorités fédérales. Par contre, le comité de direction de

l'ACS estime que de nouveaux retards dans la réalisation de la liaison par autoroute entre la Suisse alémanique et la Suisse romande seraient, à son avis « une grande erreur sur les plans politiques, économiques et des communications internationales ». Pour que la N12 soit terminée en 1980 comme prévu, il faudrait un crédit supplémentaire de 36 milMons de francs, réparti sur les années 1975-1977. Après l'augmentation de la surtaxe sur les carburants de 10 centimes, indique encore le communiqué de l'ACS, il serait incompréhensible que ce montant ne puisse pas être inclus dans le programme des constructions.

recourir plus fréquemment aux services médico-pharmaceutiques. Pour les assurés âgés de plus de 65 ans, les dépenses des caisses maladie, d'après les statitisques allemandes, sont doubles de celles qui concernent les autres assurés. En France, les personnes âgées de moins de trente ans sollicitent en movenne deux fois et demie par an les prestations d'une assurance-maladie, celles de plus de soixante presque six fois.

Toutefois ce ne sont pas seulement les gens âgés qui pèsent lourdemnet sur les dépenses des caisses : les enfants constituent une charge non moins grande. Une statistique antérieure de la caisse mentionnée ci-dessus montre que les dépenses moyennes par assuré commencent à diminuer à partir du groupe d'âge de 0 à 9 ans, pour atteindre de nouveau le niveau initial vers 60 ans. En France, les bébés de moins de deux ans et les personnes âgées de 60 à 69 ans consomment en moyenne dix-huit unités médicamenteuses par an, soit deux fois et demie davantage que les assurés âgés de 20 à 29 ans, qui n'emploient que

LA SANTÉ, FACTEUR DE LA QUALITÉ DE VIE

Des facteurs démographiques, joints à l'augmentation des maux provoqués dans une large mesure par notre civilisation, tels que le cancer, les affections cardiaques et circulatoires et les accidents de la circulation, ont pour conséquence inéluctable l'augmentation croissante des frais pour soins de santé. Des services et produits médico-pharmaceutiques améliorés sont aujourd'hui pratiquement accessibles à chacun: ils sont par conséquent réclamés plus fréquemment et à plus hautes doses. Avec l'espérance de vie, c'est aussi la qualité de vie qui en est augmentée. Mais il faut évidemment en payer le prix que représente l'augmentation des dépenses de santé.

« La Suisse et la guerre » passera dans les écoles

BERNE (ATS). — Après son succès sur le petit écran, la série télévisée « La Suisse et la guerre », qui est due à Werner Rings et repasse actuellement sur la Télévision suisse alémanique et rhéto-romane sera reprise sur film pour servir à l'enseignement scolaire.

L'Association suisse des offices du film d'enseignement vient de conclure un contrat avec la SSR pour avoir le droit de distribuer des copies de cette émission sur film de 16 mm dans ses trois versions linguistiques, copies qu'elle tiendra à la disposition des écoles suisses de tous les degrés pour contribuer à l'enseignement.

C'est la première fois qu'on obtient, pour une grande production réalisée par la SSR, l'autorisation d'en faire usage en dehors de la télévision, indique un communiqué de la SSR et de l'Association suisse des offices du film d'enseigne-

VALAIS - VALAIS

Gros travaux en perspective entre Vernayaz et Dorénaz

De notre correspondant:

Après Lalden, Saillon, Saxon, c'est à Vernayaz que d'importants travaux seront entrepris pour supprimer le passage à niveau de cette localité.

C'est à trois millions et demi de francs que le département des travaux publics estime le devis qu'il vient d'approuver en vue d'entreprendre les importants travaux prévus entre Vernayaz et Dorénaz. Ces travaux débuteront dès que le Grand conseil aura donné son accord et dès que le financement sera assuré.

Il s'agit de corriger tout le tronçon situé sur territoire de Vernayaz dans le cadre de la suppression du passage à niveau dont on se plaint depuis belle lurette dans la localité.

L'étude de la suppression de ce passage à niveau a été entreprise dans le cadre de l'étude générale de la construction de l'autoroute du Rhône, la Nationale 9. Cette étude a été approuvée par les autorités fédérales. Le projet qui va être soumis ce mois-ci au Parlement concerne la partie de la route Vernayaz-Dorénaz qu'il faudra aménager dans le cadre des travaux purement cantonaux, en dehors de ceux en rapport direct avec la construction de l'autoroute.

Quels sont ces travaux pour lesquels il est question d'investir 3.400.000 francs? Il s'agit tout d'abord de construire un carrefour débouchant sur la route canto-

nale Saint-Gingolph - Brigue dont le coût est estimé à 500.000 francs. Il faudra ensuite dépenser 1,3 million pour construire les rampes d'accès à cet

ouvrage. Enfin 1,6 million est prévu pour la construction de l'ouvrage d'art propre-

ment dit sur les voies de la ligne du Simplon. La chaussée prévue aura 7 m de large, avec deux trottoirs de 1 m 50. Les CFF qui entreprendront la suppression du passage à niveau ne participe-

Mort tragique d'une mère de famille

BRIGUE (ATS). - Une issue fatale est survenue à la suite du dramatique incendie qui ravagea, il y a quelques jours, un appartement occupé par une famille valaisanne à Hohtenn près de Brigue. On sait qu'une explosion se produisit dans le bâtiment alors qu'un enfant était occupé à alimenter en carburant un fourneau à mazout. L'enfant réussit à se sauver des flammes, mais sa mère, Mme Joseph Bregy, 44 ans, fut grièvement brûlée. Mme Bregy a succombé au cours du week-end.

ront pas hélas financièrement à la construction du passage supérieur routier. En retour, l'aménagement sera subventionné par le service des routes et des digues. On pense que ce subventionnement sera de l'ordre de 46 % comme c'est le cas pour la suppression par exemple du passage à niveau de Saillon-Saxon où les travaux ont déjà commencé. Le solde sera pris en charge par l'Etat et les deux communes intéressées soit celles de Vernayaz et de Dorénaz.

Haut Plateau: plan de zones accepté (c) Une importante décision a été prise

au cours du week-end par l'assem primaire d'Icogne que préside le nou-veau président, M. Marcel Praplan. Depuis des années déjà, il est question de mettre de l'ordre dans le règlement des constructions du Haut Plateau. On sait que le Conseil d'Etat a dû intervenir dans le débat. La situation était d'autant plus difficile que cinq communes occupent le Haut Plateau soit Lens, Chermignon, Randogne, Icogne et Montana. Ce week-end, Icogne a dit oui au nouveau règlement de construction tout comme l'avaient fait précédemment les citoyens de Lens, Randogne et Chermignon. Seul Montana a refusé ce règlement.

Promotion de 85 nouveaux officiers

(c) Au cours du week-end une cérémonie de promotion de 85 nouveaux officiers romands s'est déroulée à Saint-Maurice au terme d'une école de cadres qui eut lieu à Lausanne (école inf. mont.

Cette cérémonie a eu lieu en la salle du collège en présence des plus hautes autorités du canton et bien entendu de celle de plusieurs officiers supérieur, tels les divisionnaires de Chastonay et Pittet et du commandant d'école, le colonel Butty.

Le canton était représenté notamment par MM. Bender, président du gouvernement dont le fils Philippe figurait au rang des nouveaux officiers, Lorétan, chef du département militaire, Berra, président du Grand conseil, et MM. Du-

bois et Pellegrini représentant la cité d'Agaune.

Les nouveaux officiers promus furent appelés à tour de rôle et montèrent à la hauteur des autorités. Il appartint à M. Lorétan de féliciter chacun personnelle-

Prirent notamment la parole, outre M. Lorétan, le colonel Butty qui commanda cette école de promotion et le capitaineaumônier Stucky.

Cette journée fut honorée de la présence de bien des parents des nouveaux promus venus des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais mais également de Zurich, Berne, Argovie et Tessin. Concerts et apéritif devaient ponctuer cette journée de promo-

Loterie à numéros - Tirage du 2 nov. 1974

Numéros sortis: 14 - 16 - 22 - 26 - 28 - 29 Numéro complémentaire: 35

STATISTIQUE DES NUMEROS DEJA SORTIS

2 3 4 5 6 7 8

42 x 38 x 41 x 39 x 38 x 33 x 39 x 40 x 43 x 36 x

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 48 x 44 x 25 x 27 x 37 x 24 x 23 x 43 x 37 x 34 x 22 23 24 25 26 27 28 29 30 33 x 38 x 28 x 38 x 37 x 46 x 39 x 37 x 31 x 43 x

31 32 33 34 35 36 37 38 39 40

33 x 33 x 31 x 35 x 32 x 34 x 28 x 33 x 35 x 51 x Somme attribuée aux gagnants: 1.883.743 francs

Surprises en championnat, logique respectée en coupe de Suisse

AUSANNE VICTIME DE LA RENAISSANCE DE YB 🔀

YOUNG BOYS-LAUSANNE 4-2 (2-1) MARQUEURS: Rub 19 me et 47me; Andersen 32me; Siegenthaler 36me et 69me; Burgener (contre son camp)

YOUNG BOYS: Eichenberger; Voegeli; Rebmann, Trumpler, Schno-cker; Andersen, Schild, Messerli; Bruttin, Siegenthaler, Cornioley. Entraîneur: Linder.

LAUSANNE: Burgener; Alvarez; Hostettler, Ducret, Loichat; Parietti, Vuilleumier, Vergères; Zappella, Rub, Traher. Entraîneur: Mayada.

Remplaçant Garbani, hospitalisé.

ARBITRE: M. Uldry (Meyrin).
NOTES: satde du Wankdorf. Temps
couvert. 10.000 spectateurs. Manquent à Chapuisat, Klenowski, Lausanne: Piccand, Maret. Young Boys par contre est au complet, Cornioley étant rétabli. Toutefois à la 59 me minute ce dernier sera remplacé par Conz, puis dix minu-

MARQUEURS: Zappa 4me;

LUGANO: Prosperi; Boriani, Re-

ZURICH: Grob; Bionda; Heer,

Zigerlig, Stierli; Rutschkann, Kuhn, Martinelli; Botteron, Katic, Jeandu-

ARBITRE: M. Favre, d'Echallens.

NOTES: Stade du Cornaredo. Pe-

louse en bon état. Temps ensoleillé.

5500 spectateurs. Lugano enregistre

la rentrée de Rebozzi et le début,

comme libero, de Boriani, prêté par

Chiasso. A la 39me, avertissement à

Heer pour vilaine faute sur Holen-

stein. A la 68me, Schweizer remplace

Ziegerlig. Deux minutes plus, avertis-

sement à Beyeler pour fautes répétées. A la 82me, Elia cède sa

place à Arrigoni. Coups de coin: 4-9

COUP DE GRACE

La surprise s'est produite au Cor-

naredo. Zurich a plié l'échine le plus

régulièrement du monde. C'est un

bozzi, Bressan, Beyeler; Brenna, Groebli, Zappa; Elia, Conigliaro,

Holenstein. Entraîneur: Foni.

peux. Entraîneur: Konietzka.

Kuhn 18me; Brenna 33me; Elia

tes avant la fin Bruttin sort au profit de Leuzinger: coups de coin, 11-6 (5-2).

A FOND

Vif et vigoureux d'un bout à l'autre. le match ne dégénéra jamais, évitant ainsi à l'arbitre le plaisir de manipuler les cartes. Le match du stade olympique déjà n'avait pas été méchant, seule l'expulsion de Chapuisat ayant empoisonné l'atmosphère. Hier, rien de tout cela, à part quelques chocs et cependant les deux équipes se donnèrent à fond. Tout avait bien commencé pour Lausanne, même si son premier but vint un peu à l'improviste et contre le cours du ieu. Sur un coup de coin, Rub sauta adroitement et battit Eichenberger d'un très beau coup de tête. Ce travail fut détruit par une « main stupide », donc inutile de Loichat et le coup franc, bien travaillé par Andersen s'enfila dans la lucarne. Deux balles arrêtées, autant de

Lugano méconnaissable qui a réalisé

cet exploit. Le but réussi à la 4me

minute donna confiance aux Tessinois qui crurent en leur bonne étoile.

Même le retour des Zuricois et le

but de Kuhn ne purent les faire

douter. Ils se battirent tous comme

des lions. Inférieurs techniquement,

ils compensèrent cette faiblesse par

un travail extraordinaire. Zurich fut

lui-même étonné par la vitalité de son adversaire. L'équipe visiteuse rua

souvent dans les brancards. En vain,

sinon de provoquer des coups de

réparation, ce qui permit à Brenna d'inscrire le No 2 en expédiant,

depuis vingt mètres, la balle directe-

ment dans la cage. Face à la pres-

sion zuricoise, Lugano lança de

dangereuses contre-attaques. Coup de

grâce pour Zurich à la 45me minute avec le troisième but d'Elia, sur coup

A la reprise, Zurich eut beau se

déchaîner. Lugano joua intelligem-

ment avec la balle dans les espaces

vides. Il porta son adversaire au

désespoir. En fin de match. Zurich

découragé et fatigué, abandonna la

lutte. Il reconnut le succès des Lu-

buts, reflet d'un marquage très strict de part et d'autre pendant un moment, jusqu'à celui où Vuilleumier commençait d'oublier Schild et Messerli à se rendre compte que personne ne s'occupait de lui. La pression bernoise s'accentua, Lausanne perdant maladroitement trop de balles au milieu du terrain. Très normalement, Siegenthaler signa le deuxième but, Alvarez d'un coup de tête risqué ne marquant que de peu le troisième.

EN FORCE

A la reprise, Lausanne attaqua en force par passes plus rapides. De l'arrière Loichat, par Traber, Zappella, Traber et Vergères, le ballon arriva sur Rub qui parvint à égaliser. Tout devenait possible, mais Vuilleumier, seul face au gardien, ratait la qualification possible. Une minute plus tard, Siegenthaler était beaucoup plus adroit et les dés jetés. Sur un centre longeant la ligne de but, Burgener plongea si curieusement qu'il se battit lui-même, sa deuxième réaction ne servant plus à rien, le ballon avait franchi la ligne.

Lausanne a surtout été éliminé par les circonstances, blessés et expulsé, même si Alvarez qui remplaçait Chapuisat, fit un bon match. Il en est de même de Vergères. Quant à Young Boys, il plaît par son abattage, sa foi, son jeu direct et sa correction. Sa renaissance est



ÉCHEC. — Cette fois le tir du Zuricois de Winterthour Bollmann (à droite) ne fera pas mouche.

Servette s'en tire à bon compte à Chêne

(Photopress)

venue au bon moment. A. EDELMANN-MONTI

CHÉNOIS - SERVETTE 1-0 (1-0)

MARQUEUR: Burkhardt 20me.

CHÉNOIS: Bersier; Malbasky, Scheiwiler; Bizzini, Clivaz; Dufour, Marietan, Mabillard; Duvillard, Burkhardt, Serment. Entraîneur: Pasmandy.

SERVETTE: Brignolo; Martin, Guyot; Morgenegg, Wegmann; Zapico, Marchi, Andrey; Pfister, Riner, Castella. Entraîneur: Sundermann

WINTERTHOUR-GRANGES 2-0 (1-0)

MARQUEURS: Risi 26me (pénalty),

WINTERTHOUR: Kung; Munch, Ruegg, Bollmann, Fischbach; Grunig, R.

Meyer, Oettli; E. Meyer, Kunzli, Risi.

GRANGES: Ludi; Maradan, Schel-

ler, Braun, Roethlisberger; Feuz III, von Burg, Muller; Feuz II, Weber,

ARBITRE: M. Doerflinger, de Bâle.

pelouse grasse, temps froid et brumeux.

4200 spectateurs. A la 17me, Hurni

expédie la balle sur un poteau de la

cage de Kung. Avertissements à R. Meyer et Hurni. En seconde mi-temps, Wanner remplace R. Meyer à Winter-

NOTES: Stade de la Schutzenwiese,

Grunig 60me.

Entraîneur: Sommer.

Hurni. Entraîneur: Siegrist.

Granges éliminé avec honneurs

fournie.

ARBITRE: M. Renggli (Stans).

NOTES: Stade des Trois Chêne, 5600 spectateurs. Deux changements de joueurs! Sundermann pour Castella (31me) et Schnyder pour Zapico (70me). Tout nouveau en ligue nationale, Parbitre entend manifester son autorité en avertissant: Clivaz (41me), Guyot (59me), Malbasky (63me), Scheiwiler (82me). Il convient de faire comme les joueurs: rire un bon coup à chaque fois. Et pendant ce temps-là, Martin a distribué une impressionnante série de coups de pied... A la 27me, Brignolo est battu,

thour et Feuz II cède son poste à Corti,

SURPRIS EN BIEN

Winterthour a eu bien de la peine,

surtout en première mi-temps, d'obtenir

sa qualification pour la suite de la

coupe de Suisse. Granges a vraiment

surpris en bien. On ne s'attendait pas à

une telle résistance de la part des Soleu-

rois. Sans le pénalty sévèrement dicté, à

la 26me, il y a beaucoup à parier que la

formation de ligue B aurait pu pour-

suivre la course au trophée Aurèle

Sandoz. Ensuite il y a eu le second but

de Grunig sur un magnifique centre

d'Oettli, qui provoqua les tirs aux

penalties. Deux fois le gardien Kung

arrêta les tirs de Maradan et Hurni. La

partie était gagnée. Winterthour se quali-

fie pour les demi-finales. Granges est

éliminé, mais peut être fier de la partie

à Granges. Coups de coin: 5-7 (2-1).

mais le gardien servettien ceinture les deux pieds de Burkhardt qui allait marquer. Le penalty est envoyé, par Dufour, dix mètres au-dessus, autant à côté... A la 35me, un coup franc de Pfister s'écrase sur la latte. Coups de coin 1-8 (0-5).

OUF!

Les Servettiens ont poussé un gros « ouf » de soulagement en quittant le stade des Trois Chêne. Battus par 1-0, ils ont conservé toutes leurs chances de se qualifier mercredi. Et pourtant, ils auraient déjà dû être irrévocablement éliminés hier après-midi. Cela non seulement à cause d'un pénalty manqué. Mais bien parce que toutes les actions de but qui se produisirent devant un public à majorité servettienne, donc qui n'y croyait pas, étaient locales!

DES OCCASIONS

Une rapide description vaut la peine: Duvillard « couché » par Morgenegg (6me) : tir de Burkhardt et sauvetage des poings de Brignolo (8me): tête de Serment, Brignolo battu mais balle à un rien du montant (13me): coup franc de Duvillard, intervention hasardeuse de Brignolo (50me): sortie désespérée de Brignolo hors de ses seize mètres. devant Duvillard (70me): lobe de Serment par dessus toute la défense, mais balle à côté (76me): but de Duvillard, mais annulation pour une main de l'avant genevois dans l'action (85me) enfin échappée solitaire de ses seize mètres du même Duvillard, qui traverse tout le terrain seul, et qui est fi-

S. DOURNOW

CAROUGE LOGIQUEMENT ÉLIMINÉ

de coin.

Zurich médusé par Lugano

BALE - CAROUGE 2-1 (2-0) MARQUEURS: Hitzfeld 19me, Mund-

schin 43me, Ramseier (contre son camp) BALE: Kunz; Ramseier, Mundschin,

Fischli, Stohler; Hasler, Schænebeck; Demarmels; Balmer, Hitzfeld, Schænenberg. Entraîneur: Benthaus. CAROUGE: Tinturier; Bussard, Be-

dat, Ruch, Meier; Fatton, Marmoud, Zurcher; Manai, Marcuard, Rieder. Entraîneur: Pottier.

ARBITRE: M. Desponts (Lausanne). NOTES: Stade de Saint-Jacques; terrain en bon état. Beau temps. 5000 spectateurs. A la 71me minute, Benthaus fit entrer Tanner et von Wartburg à la place d'Hitzfeld et de Demarmels. Mouny remplaça Fatton à la 75me. Coups de coin: 13-1 (5-0).

KUNZ: UN SEUL TIR

Au début, la défense en ligne causa quelques difficultés à Bâle qui tomba souvent dans le piège du hors-jeu. Mais, première fois qu'il parvint à passer, Hitzfeld marqua en reprenant habilement une balle de Schenenberger et l'affaire fut pratiquement réglée en ce qui concerne la qualification. Car Carouge dont la défense mobile avait un succès évident par son habileté à se placer, ne développait qu'un football sans efficacité

En quarante-cinq minutes, Kunz n'eut qu'un seul tir à retenir. Pour battre Bâle à Saint-Jacques, il en faut tout de même davantage. En tout cas, on ne vit rien de ce qui fait l'enchantement de certains commentateurs.

PAS A L'ÉPREUVE

Jugé d'après ce match, le football de Pottier n'est pas plus enthousiasmant qu'un autre et son génie inventif ne dépasse pas celui d'une honorable équipe

Bâle ne fut donc guère mis à l'épreuve et il n'eut pas besoin de sortir le grand jeu pour se qualifier. On se demande d'ailleurs ce qu'il serait advenu s'il était tombé sur un adversaire plus incisif parce qu'il n'était certainement

pas dans une forme créatrice qui suscite l'exploit. Ses attaquants se dépensèrent souvent en entreprises personnelles épuisantes et ses joueurs du milieu du terrain ne réussirent que rarement à ordonner le jeu.

Ce fut en conséquence un match de bas niveau, dont le seul mérite est d'avoir permis à Bâle de se qualifier. Benthaus ne craignait aucune surprise puisqu'il prit la décision de remplacer Demarmels et Hitzfeld par von Wartburg et Tanner.



POUR L'HONNEUR. - Au terme d'un échange avec Martinelli, Kuhn égalise à Lugano. Mais la joie sera de courte durée chez les champions.

(Photopress)

NOMBREUSES SURPRISES EN LIGUE B Piètre spectacle à Mendrisio

J.-P. M.

MENDRISIOSTAR - FRIBOURG 1-2

Fassora, Terruzzi, Ghielmetti; Riehn, Signorelli, Blumer; Grameroni, Pittet, Arrigoni. Entraîneur: Coduri.

FRIBOURG: Dafflon; Haering, Auderset, Cremona; Dorthe;

ARBITRE: M. Winther, de Marti-

notes: Stade communal, pelouse en bon état. Beau temps. 500 spectateurs. En plus de Percic, Tomljenovic et Scacchi, blessés, Mendrisiostar joue sans Dolci, disqualifié. Fribourg se présente sans Meier, blessé. A la 54me, Kvisinski cède sa place à Wampfler. A la 62me, un tir de Siffert touche un montant. Trois minutes plus tard, Midici entre pour Pittet. Deux minutes avant la fin, Dietrich remplace Ries. A la 89me, avertissement à Gianola. Coups de coin : 4-8 (1-2).

La qualité du jeu de la ligue natiopour les quelques centaines de specta-teurs. Elle a subi sa première défaite sur de nombreux remplaçants.

AU CONTRAIRE

Contre un pareil adversaire, Fribourg n'a pas eu besoin de se surpasser pour vaincre. Au contraire, les visiteurs se sont la plupart du temps abaissé au niveau des Tessinois. Le premier souci de Sing fut d'ériger une solide barrière devant Dafflon. Pour cela il aligna cinq défenseurs, dont deux « libéros ». Ses arrières assurés, l'équipe fribourgeoise organisa de rapides contre-attaques régulièrement sur le même schéma, soit de longues balles à suivre ou de montées inattendues, le plus souvent par Radakovic suivies de centres pour l'opportuniste

Les visiteurs ont sauvé leur match grâce à deux actions mais ils alternèrent le bon rarement et le médiocre souvent. Pour un candidat à la promotion, c'est plutôt l'inverse qui aurait dû se produire. Une modeste prestation a rapporté deux points précieux. Les bénéficiaires en seront satisfaits, mais le spectacle a été passablement bafoué.

Giubiasco - Nordstern 1-4 (0-1)

D. CASTIONI

Stadio comunale. 600 spectateurs. Arbitre: Barmettler (Lucerne). Buts: 43me Gucmirtl 0-1. 48me Capoferri 1-1. 68me Gucmirtl 1-2. 83me Stettler 1-3. 84me

Martigny - Bellinzone 3-2 (1-0)

Stade municipal. 1000 spectateurs. Arbitre: Ghidoni (Genève). Buts: 39me Gertschen 1-0. 61me Poli 2-0. 66me Charvoz 3-0. 73me Manzoni (penalty) 3-. 74me Manzoni 3-2.

Aarau - Chiasso 2-1 (1-0)

Bruegglifeld. 3000 spectateurs. Arbitre: Haering (Guin). Buts: 23me Hegi 1-0. 88me Wernle (penalty) 2-0. 90me Salzgeber 2-1.

Peter Meier à Nordstern

L'ex-international Peter Meier (29 ans), qui cette saison n'avait évolué qu'en équipe réserve des Grasshoppers, a été cédé en prêt par le club zuricois à Nordstern Bâle. Meier fera ses débuts dans le championnat de ligue B avec la formation bâloise le 10 octobre, face à Chiasso.



Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

nalement contré par Wegmann revenu MIEUX PAYÉ

C'est beaucoup. Cela permet peut-être à Chênois d'espérer vraiment pour mercredi. Pasmandy ne cache pas son espérance: « Ils auront l'avantage du terrain, mais nous celui d'un but. Et puis, ce que nous avons fait ici, il n'y a pas de raison pour que cela ne se renouvelle pas aux Charmilles. Pour que cela soit surtout mieux payé ».

Bien sûr. Mais il y a des précédents. Voyez Neuchâtel Xamax. Après avoir résisté longuement chez lui, il s'est incliné. Il est vrai que Chênois n'a pas résisté, mais bien commandé.

Résultats

COUPE DE SUISSE

(Matches retour des quarts de fi-Bâle - Etoile Carouge 2-1 (2-0)

Winterthour - Granges 2-0 (1-0), 3-2 au tir des penalties Young Boys - Lausanne 4-2 (2-1) (Match aller des quarts de finale) Chênois - Servette 1-0 (1-0)

TIRAGE AU SORT

Winterthour - Young Boys Vainqueur Servette - Chênois - Bâle

LIGUE A Lugano - Zurich 3-1 (3-1) LIGUE B

Aarau - Chiasso 2-1 (1-0)

La Chaux-de-Fonds - Wettingen ren-Giubiasco - Nordstern 1-4 (0-1) Martigny - Bellinzone 3-2 (1-0).

Mendrisiostar - Fribourg 1-2 (0-1)

PREMIÈRE LIGUE Baden - Young Fellows 2-5 (2-3) Delémont - Soleure 4-2 (0-0) Montreux - Bulle 4-1 (1-1)

Colonne gagnante du concours No

Sport-Toto

111-212-212-211

Somme attribuée aux gagnants: 257.659 francs.

Classements

Ligue A 11 8 — 3 33-8 16

1. Zurich

2.	Winterth.	11	5	5	1	24-14	15
	Sion	11	5		2	16-9	14
4.	Lausanne	11	3	8	_	14-8	14
5.	Bâle	10	4	5	1	21-11	13
6.	Servette	10	5	2	3	19-12	12
7.	N Xamax	11	4	3	4	18-17	11
8.	Saint-Gall	11	3	4		16-26	10
9.	Grasshop.	10	2	5	3	13-20	9.
0.	Lugano	11	3			15-20	9
1.	Cs Chênois	10	2	4	4	13-28	8
2.	Young Boys	9	2	3	4	19-18	. 7
3.	Lucerne	11	2	3	6	13-24	7
4.	Vevey	11	_	3	8	13-32	3

Ligue B

1.	N Bâle	10	7	1	2 25-14	
2.	Chiasso	10	6	1	3 21-10	13
3.	Bienne	9	5	2	2 22-11	12
4.	Bellinzone	10	4	4	2 18-10	12
5.	Fribourg	10	4	4	2 9-11	12
6.	Chx-de-Fds	9	4	2	3 21-15	10
7.	Etoile C	9	4	1	4 17-16	9
8.	Martigny	9	4	1	4 18-21	9
9.	Mendrisios.	10	2	4	4 9-17	8
10.	Granges	9	3	1	5 15-17	7
11.	Aarau	9	3	1	5 13-15	7
12.	Giubiasco	10	2	3	5 9-23	7
13.	Rarogne	9		6	3 8-15	6
14.	Wettingen	9	2	1	6 11-21	5

Le week-end prochain

Samedi: Etoile Carouge - Aarau (17 h). Dimanche: Chênois - Saint-Gall, Grasshoppers - Vevey, Lausanne - Zurich, Sion - Lucerne, Bienne - Granges, La Chaux-de-Fonds - Giubiasco, Mendrisiostar -Martigny, Nordstern - Chiasso et Wettingen - Fribourg (14 h 30), Lugano - Bâle et Bellinzone - Rarogne (14 h 45), Neuchâtel Xamax - Young Boys et Winterthour - Servette (15 h).

Lugano a rendu service à la communauté teint les demi-finales, on ne se retourne pas pour voir d'où on vient. Granges, dehors, avec les hon-La surprise de ce premier aprèsmidi de novembre est venue de Lugano: des crysanthèmes pour le neurs. Etoile Carouge, dehors, beauchampion national, battu par une équipe en mal de points et qu'on ne coup plus modestement. Le règlement

croyait pas capable de cet exploit. Car, c'en est un d'avoir amené Zurich à composition dans les circonstances présentes et d'avoir redonné un attrait insoupçonné à la compétition. Chaque victoire sur Zurich est un grand service rendu à la communauté. Mais, par ce succès, Lugano s'éloigne lui-même de la zone dangereuse: il précède Lucerne de deux et Vevey de six points. Quant à Zurich, il demeure à portée de Lausanne, de Sion et de Winterthour. Dans la perspective de sa futu-

re rencontre avec Zurich, Winter-

thour est parvenu à corriger la fortu-ne et à réparer les dégâts de son pre-

mier match contre Granges. Non

sans peine. Cependant, quand on at-

n'est pas favorable aux « petits »: ils peuvent bien réussir un coup d'épate une fois, par deux. Ça, il y a longtemps qu'on le sait et qu'on le regrette. Lausanne n'a pas pu lever, au Wankdorf, l'hypothèque contractée à la Pontaise, Young Boys joue maintenant selon les prévisions d'avant-saison, c'est-à-dire qu'il faut le classer parmi les meilleurs. Servette est quelque peu alourdi par les fatigues et Chênois en a profité. L'avantage est minime, sera-t-il suffi-

En championnat de ligue B, déroute des équipes tessinoises: Bellinzone battu à Martigny et Chiasso à Aarau. Nordstern tire un plein profit de sa victoire de Giubiasco et

s'établit à la première place du classement en attendant que Bienne règle ses affaires. Comme Fribourg a ga-gné à Mendrisio, la compétition est plus confuse et plus ouverte que jamais. Toutes les équipes de la moitié supérieure du classement peuvent lo-giquement ouvrir l'espoir d'accéder aux deux places de l'ascension. Mais, on ne le souhaite qu'à celles auxquelles on veut du mal. Un stage en ligue A voue souvent au massacre — voir Vevey — quand on n'a pas les moyens d'écumer le marché. En tout cas, pour Nordstern qui ne participe même pas au championnat des réserves, ce serait un suicide.

Mais enfin, le mois de juin est encore bien loin. Pour le moment Nordstern n'a pas de souci à se faire: il se délecte et il a bien raison. Alors que Saint-Jacques perd sa force d'attraction, le Rankhof invite le spectateur bâlois. Guy CURDY

MAROUEURS: Degen 5me; Arrigoni 70me; Degen 76me. MENDRISIOSTAR: Pozzi; Gianolla,

Radakovic, Rohne, Ries; Degen, Kvisinski. Entraîneur: Sing.

DECEPTION

nale B est, dans sa grande majorité, bien modeste. Mais ce qu'ont présenté, samedi, Mendrisio et Fribourg dépassa les limites de l'acceptable. L'équipe tessinoise spécialement fut une déception son terrain, mais jamais auparavant elle n'avait si mal joué. Une excuse tout de même: celle d'avoir dû pratiquer avec

DEUX ACTIONS

Les néo-promus se distinguent en première ligue

AUDAX MANGUE D'AUDAGE AU NEUFELD

MARQUEUR: Rohner 71me et 73me. BERNE: Stoller; Fullemann, Pesca-

Résultats

Groupe occidental: Berne - Audax 2-0; Central - Fribourg Le Locle 2-1; Durrenast - Boudry 1-3; Montreux -Bulle 4-1; Nyon - Meyrin 2-0; Sierre - Yverdon 1-0.

Groupe central: Boncourt - Laufon 4-1; Brunnen - Concordia, renvoyé; Delémont - Soleure 4-2; Emmenbrucke - Ebikon 3-1; Kriens - Petit-Huningue 1-1; Zoug - Buochs 1-4.

Groupe oriental: Baden - Young Fellows 2-5; Blue Star - Red Star 0-2; Locarno - Frauenfeld 1-2; Wil -Toessfeld 2-0; Bruhl - Uzwil et Gossau - Schaffhouse, renvoyés.

Classements

Groupe occidental

1.	Nyon	11	1	1	3	20	12	13
2.	Boudry	9	6	2	1	14	8	14
3.	Audax	9	6	_	3	14	14	12
4.	Berne	9	5	2	2	17	8	12
5.	Central	9	4	2	3	14	11	10
6.	Durrenast	9	3	3	3	16	12	9
7.	Bulle	10	4	1	5	17	26	
8.	Sierre	10	3	3	4	11	11	9
9.	Meyrin	9	3	2	4	14	11	8
10.	Yverdon	10	3	2	5	11	15	8
11.	Monthey	9	2	3	4	13	14	7
	Le Locle	10	2	3	5	13	16	7
	Montreux	10	1	2	7	11	27	4

Groupe central

1.	Soleure	10)			22			
2.	Laufon	10	5	3	2	16	12	13	
3.	Boncourt	10	4	4	2	15	11	12	
4.	Kriens	9	3	5	1	16	9	11	
5.	Buochs	10	3	5	2	20	18	11	
6.	Delémont	11	4	2	5	23	20	10	
7.	Concordia	9	3	3	3	12	17	9	
8.	Porrentruy	10	4	1	5	11	17	9	
9.	Emmenbrucke	8	3	2	3	10	9	8	
10.	Zoug	9	4	_	5	11	18	8	
11.	Brunnen	9	3	2	4	15	14	8	
12.	Pt-Huningue	9	1	3	5	9	17	5	
13.	Ebikon	10	1	3	6	14	22	5	

Groupe oriental 1. Young Fellows 10-15; 2. Gossau 8-13; 3. Red Star 9-11; 4. Frauenfeld

et Coire 10-11; 6. Toessfeld 8-9; 7. Blue Stars et Locarno 9-9; 9. Wil 10-9; 10. Schaffhouse 8-8; 11. Baden 9-8; 12. Bruhl 8-2; 13. Uzwil 8-1.

DELÉMONT - SOLEURE 4-2 (1-0)

MARQUEURS: Roueche 2me; Kae-

lin 50me et 66me; Wenger 55me;

Tièche (contre son camp) 65me; Bai I

DELÉMONT: Tièche; Lauper, Anker, Witschi, Rossinelli; Friche, Bai I; Muller, Dakic, Roueche, Kaelin. Entraî-

SOLEURE: Willi; Krahenbuhl, Bai

II, Hoppler, Affolter; Fawer, Walker;

Obrecht, Ruch, Wenger, Saez. Entraî-

NOTES: Parc des Sports du Stand.

Pelouse grasse mais praticable. 2000

spectateurs. Delémont sans Fleury (sus-

pendu) et Christe (blessé). Le portier de Soleure, Willi, blessé à la 2me minute

est remplacé par Dasen. Chez les Juras-

siens, apparitions de Chèvre(67me) et de

Missana (80me) pour respectivement

Muller et Kaelin. Avertissements à

Witschi (5me) pour charge irrégulière et

dans le camp des Soleurois à Fawer (3me), Bai II (68me) et Wenger (75me)

tous pour réclamations. Un but de Kaelin (40me) est annulé très sévère-

ARBITRE : M. Guder (Serrières).

neur: Hoppler.

rer, Kuffer; Stucki, Rohner, Jauner. Entraîneur: Theunissen.

AUDAX: Decastel; D'Amico, Lecoultre, Sermet, Stauffer; Facchinetti, Christen; Fiorese, Barbezat, Ischi. Entraîneur: Kauer.

ARBITRE : M. Kropf, de Bâle. NOTES : Stade du Neufeld, terrain

lourd mais bon eu égard aux conditions atmosphériques. 400 spectateurs. Changements: à la mi-temps Theunissen remplace Fattler et à la 65me Baur entre pour Stucki. A la 64me Wick prend la lace de Probst et à la 65me Michel Favre prend celle de Facchinetti. Coups de coin 11-2.

JOUÉ FAUX

Adriano Kauer nous avouait à la fin du match: « Nous avons joué faux. Au lieu de faire circuler le ballon au ras du sol, nous nous sommes obstinés à balancer de longues balles hautes en avant que les arrières locaux plus grands n'avaient aucune peine à capter. « A cela, nous pouvons ajouter que les Neuchâtelois œuvrèrent durant presque toute la rencontre avec un seul et unique avant, Barbezat en l'occurence, Lorsqu'ils changèrent de tactique, à un quart d'heure de la fin, c'était trop tard, ils

sauver un point, ils ont perdu l'enjeu

INSIPIDE

Comme les Bernois avaient dès le début adopté également une tactique de prudence, on assista à une première mitemps insipide parce que le jeu se déroula essentiellement au milieu du les défenses n'étant alertées qu'en de rares occasions. Les Bernois eurent bien quelques rares possibilités d'ouvrir la marque mais se montrèrent par trop imprécis pour inquiéter l'excellent Décastel. Peu après la demi-heure, ce fut au tour d'Ischi, après un excellent débordement, de mettre à contribution le gardien local, alors que quelques minutes plus tard, Pescador était à deux doigts de fabriquer un « auto-goal » sur un centre précis de D'Amico.

DES PROBLÈMES

L'entrée, après la mi-temps de l'entraîneur Theunissen allait donner une plus grande assurance à son équipe et les effets se faisaient immédiatement sentir... Pour Decastel qui plusieurs fois avait l'occasion de se distinguer en cette seconde période. Au fil des minutes, la pression bernoise s'accentuait et l'entrée du jeune Baur n'allait pas arranger les

et son culot, il posait bien des problèmes aux arrières, qui avaient de plus en plus de peine à se tirer d'affaire. La décision allait tomber en deux minutes, grâce à deux buts réalisés par l'excellent Rohner, l'un des meilleurs joueurs sur le terrain, et curieusement délaissé en ces instants.

A MÉDITER

A guère plus qu'un quart d'heure de la fin, les jeux semblaient donc faits mais les Neuchâtelois se ruaient à l'attaque, en montrant enfin de quoi il étaient capables. Mais ils dégarnissaient aussi en même temps leur défense et le poteau revenait au secours de Decastel lobé par un tir lifté de Baur alors qu'une minute avant la fin, le brave gardien neuchâtelois sauvait une dernière fois son camp, en plongeant dans les pieds de Rohner une nouvelle fois seul.

Les Neuchâtelois ont finalement perdu cette rencontre en appliquant une tactique de prudence excessive, car ils s'exposaient inévitablement à des mécomptes en laissant le jeu se dérouler dans leur camp. Il devront donc méditer ce proverbe: « Qui ne risque rien n'a rien », à condition que ces risques soient calculés bien sûr.

Boudry malmène Durrenast DURRENAST - BOUDRY 1-3 (0-1)

MARQUEURS: Locatelli 35me et 53me, Anker 68me, J. Wittwer 80me. DUERRENAST: Lehmann; Frey, Luethi, H. Reber, Tschabold; Escher,

SOLIDE. — Le défense de Boudry a prouvé sa solidité sur le terrain

de Durrenast, à l'image de Buillard (à droite) qui dégage devant un ad-

Sempeler, Wittwer K.; Zioerjen, Meyer, J. Wittwer. Entraîneur: La-BOUDRY: Streit; Collaud, Burgi, Glauser, Buillard; Piémontesi, Payot,

Chervet; Anker, Locatelli, Maier. Entraîneur : Tacchella. ARBITRE: M. Corminbœuf, de

Domdidier. NOTES: Stade de Lachen, pelouse en bon état, 250 spectateurs. Chez les Oberlandais, on note l'absence de Schoeni pour raisons disciplinaires. A la 46me, Burger prend la place de Zioerjen et R. Reber celle de Luethi à la 81me. Chez Boudry, Glauser remplace Vermot, suspendu., alors que Burgi recule d'une ligne. A la 61me, Fontannaz entre pour Maier. Deux avertissements: K. Wittwer et Burgi. Coups de coin: 4-10.

INEXPÉRIENCE

Malgré le froid qu'il faisait en Oberland, les hommes de Tacchella sont arrivés sur le terrain avec des maillots à manches courtes... mais ils n'ont pas été longtemps avant de se réchauffer et surtout d'en faire voir de toutes les couleurs à un Duerrenast complètement médusé et manquant de réaction. En effet dans les premières quinze minutes, tant Zioerjen que Meyer eurent deux occasions de battre Streit, mais par inexpé-

rience et par manque d'entraînement, ils ne purent conclure. Mis en confiance, Locatelli et Anker commencèrent leur travail qui ne devait pas tarder à porter ses fruits. Il faut surtout mentionner la très bonne position prise par la ligne médiane et par un Burgi bien offensif. Piémontesi et Chervet se firent les pourvoyeurs de ballons. Maier, peu à l'aise, fut remplacé par Fontannaz. Dès ce moment, la ligne d'avants tourna encore mieux et Lehmann eut du tra-

(Avipress - J.-P. Baillod)

DÉSINVOLTE

vail plein les bras.

Le gardien bernois fut souvent délaissé par sa défense et ne put rien sur les deux tirs assez perfides de Locatelli avant de s'incliner encore sur une jolie combinaison lancée par Fontannaz et terminée de façon magistrale par Anker. Vraiment, Boudry a fait plaisir. Mais sa façon un peu désinvolte, parfois culotée pourrait lui coûter cher devant un adversaire plus décidé et plus rapide. Avant la rencontre, Tacchella nous déclarait vouloir jouer d'une manière offensive, ouverte. Il a tenu parole et on ne peut que le féliciter.

Quant aux Oberlandais, ils traversent actuellement une crise. La mise à pied de Schoeni en est la preuve, mais cela n'explique pas tout. J. Wittwer est trop délaissé et trop brouillon. N'ayant pas d'appui, il veut faire tout seul. Certes il a mar-qué un joli but, mais combien d'occasions manquées...

elle ne résulte pas d'une supériorité

A.C.

LE LOCLE MÉRITAIT MIEUX

CENTRAL - LE LOCLE 2-1 (1-1) MARQUEURS: Claude 25me; Wymann (penalty) 34me; Cortinovis

(contre son camp) 79me. CENTRAL: Piccot; Deglise, Mauron, Grosset, Broillet; Liechti, Gis-ler, Guillod; Bersier, Wymann,

Dousse. Entraîneur: Guillod. LE LOCLE: Eymann; Rom Cortinovis, Challandes, Koller; Kiener, Holzer, Porret; Bula, Claude, Borel. Entraineur: Furrer.

ARBITRE: M. Meier, d'Onex. NOTES: stade de la Motta, terrain gras et bosselé, bise glaciale, 800 spectateurs. Changements de joueurs : Gaillard pour Bersier (46me), Cano

pour Borel (59me), Jufer pour Liechti (73me). Coups de coin: 7-12 (4-4). LA FATIGUE

Au terme d'une rencontre de piètre qualité, Central s'est octroyé une victoire chanceuse dans la mesure où

dans le jeu. En fait, un match nul aurait sans doute plus justement sanctionné cette partie contrariée par le froid et le mauvais état du terrain. Longtemps supérieur en ligne médiane, Le Locle dut à la baisse de régime de ce compartiment de voir Central se presser à l'attaque. Sur un débordement de Jufer. Cortinovis eut la maladresse de dévier la balle dans ses propres buts. Il n'était dès lors plus question pour les Neuchâtelois d'espérer remporter le point dont ils semblaient se satisfaire car il ne restait que dix minutes à jouer et l'équipe tout entière accusait la fatigue. Ainsi, si Le Locle peut invoquer une certaine malchance dans sa défaite, il peut aussi s'en prendre à lui-même, car en forçant un peu l'attaque il serait sans doute venu à bout d'un Central un peu nerveux et en tous cas pas dans un bon jour.

lentini; Gælz, Tierrig, Zurwerra, P.-A.

Glauser, Paulsson, R. Glauser; Kolly, Morgenegg; Zadel, Chautems, Steiner,

ARBITRE : M. Maire, de Genève.

NOTES: Terrain de Condémine. 600

spectateurs. Changements: pour Sierre,

Manz pour Zurwerra et Oggier pour Vioget; à Yverdon, Gilliand pour Chautems

I et Chautems II pour Gilliand. A la

L'opération redressement amorcée par

Sierre depuis l'arrivée du Yougoslave

Ceric s'est poursuivie dimanche. Malgré

la disparition assez rapide du meneur

Zurwerra, Sierre ne s'est pas laissé abat-

tre et a joué crânement sa chance. Cette

nette domination initiale se concrétisa

fort justement à la 30me minute par un

magnifique but de R. Valentini. Cette

réussite galvanisa les visiteurs qui tentè-

rent bien quelques attaques, sans grand

danger toutefois. Il faut relever qu'Yver-

don tira un coup franc sur la barre trans-

versale de la cage de Sierre, mais que de

son côté l'équipe locale manqua d'aug-

menter la marque notamment par Valen-

Cette victoire ne peut être contestée,

même si elle fut très laborieuse. Yverdon,

en dépit d'une belle débauche d'énergie,

a paru trop nerveux et imprécis pour

prétendre à un partage des points en ter-

86me, expulsion de Paulson.

YVERDON: Eigenherr; Perret, A.

P. Du

Bonne opération pour Boncourt à Laufon **BONCOURT-LAUFON 4-1 (2-0)** meilleur sur une équipe Laufonnaise à il contra Torche qui se présentait seul MARQUEURS: Chapuis 5me; Brela recherche de son second souffle. devant lui. Depuis un certain temps, l'ex-chef de

gnard 21me; Gurba 50me et 72me; Torche 87me.

BONCOURT: Farine; Oeuvray, Cattin, G. Gigandet, Babey; Renaud, J. Gigandet, Vuillaume; Chapuis, Gurby, Bregnard

LAUFON: Studach; Richterich, Stocker, Riat, Muller; Kellerhals, Bader, Ludi; Imark, Torche, Mérillat. ARBITRE: M. Reudin de Birsfelden.

NOTES: Stade communal de Boncourt, pelouse en bon état, compte tenu des conditions météorologiques. Les deux équipes alignent leur formation standard. 1000 spectateurs. A la 75me minute Olei prend la place de Chapuis toujours à l'école de recrues. Muller et Imark cèdent leur poste à la 69me minutes respectivement à Schmidlin et à

TOUJOURS INVAINCUS A la régulière, Boncourt a pris le

ment par M. Guder. Coups de coin: 3-9

Exploit de Delémont à Soleure

(0-5).Le public ne s'y est pas trompé. Il a longuement applaudi les deux équipes au terme de la rencontre. Ce match qui opposait des Delémontains en pleine reprise au chef de file toujours invaincu cet automne a tenu toutes' ses promesses. Dans des conditions de jeu pourtant difficiles et surtout pénibles, les acteurs se surpassèrent pour pratiquer un foot-ball d'un excellent niveau. Sur un rythme fou, les antagonistes luttèrent jusqu'à la limite de leurs possibilités. Souvent sollicité à intervenir, M. Guder se tira fort bien d'affaire montrant qu'il est possible de sévir tout en gâchant

nullement le spectacle. Dominés au milieu du terrain, les s'adaptait mieux à l'état de la pelouse.

Les Jurassiens alertèrent ainsi souvent le gardien adverse. Tièche malheureux lors du 2me but, moins mis à l'épreuve que son vis-à-vis se racheta magistralement en arrêtant à la 71me minute un

envoi à bout portant de Fawer.

FOOTBALL A L' ÉTRANGER

points.

Allemagne

Championnat de « Bundesliga » : MSV Duisbourg - VFL Bochum 3-1; Tennis Borussia Berlin - Bayern Munich 2-2; Borussia Moenchengladbach - Hertha Berlin 1-1; Eintracht Brunswick - FC Cologne 1-4; Schalke 04 - SV Wuppertal 1-0; Rotweiss Essen - SV Hambourg 0-0; Eintracht Francfort - Kickers Offenbach 0-0; Werder Brême - VFB Stuttgart renvoyé. Classement (11me journée): 1. SV Hambourg 16 points; 2. Kickers Offenbach 15; 3. Eintracht Francfort 14; 4. Schalke 04 14; 5. Eintracht Brunswick 14; 6. MSV Duisbourg 14 points.

Angleterre

Championnat de première division: Arsenal - Wolverhampton Wanderers 0-0; Birmingham City - Chelsea 2-0; Everton - Manchester City 2-0; Ipswich Town - Liverpool 1-0; Leeds United -Derby County 0-1; Leicester City -Burnley 1-0; Newcastle United - Luton Town 1-0; Quenn's Park Rangers -Coventry City 2-0; Sheffield United -Carlisle United 2-0; Stoke City - Tot-tenham Hotspur 2-2; West Ham United

Middlesbrough 3-0. Classement (16me journée): 1. Liverpool 15 matches, 21 points; 2. Ipswich Town, Everton et Manchester City 16-20; 5. Stoke City et Middlesbrough 15-18.

Hollande

Première division: Wageningen - PSV Eindhoven 1-1; Nac Breda - Telstar Velsen 1-1; Excelsior - Twente Enschede 3-1; Sparta Rotterdam - FC Amsterdam 2-1; Maastricht - Roda 3-2; FC La Haye - Feyenoord Rotterdam 3-3; Ajax Amsterdam - Go Ahead Deventer 3-0; Graafschap - FC Utrecht 2-1. Classement (9me journée): 1. PSV Eindhoven 17 points; 2. Ajax Amsterdam 16; 3. Twente Enschede 12; 5. Roda 11.

Italie

Première division: Ascoli - Cesena 0-0; Bologne - Cagliari 2-0; Fiorentina -Naples 1-1; Inter - Lazio 2-1; Milan -Vicence 1-0; Sampdoria - Juventus 1-3; Turin - Ternana 1-1; Varese - Rome 0-0. Classement (5me journée): 1. Fiorentina, Juventus, Bologne, Lazio et Naples

7 points; 6. Milan, Inter et Turin, 6

Deuxième division: Alessandria Parme 0-0; Avellino - Atalanta 2-0; Brescis - Palerme 1-1; Brindisi -Sambenedettese 4-1; Foggia - Tarente 1-1; Perugia - Catanzaro 0-0; Pescara -Gênes 1-0; Reggiana - Côme 1-2; Spal -Novara 2-0; Verone - Arezzo 2-0. Classement (6me journée): 1. Verone 11 points; 2. Perugia, Brescia et Gênes 8; 5. Parme, Pescara et Spal 7 points.

Belgique

Championnat de 1re division: RWD Molenbeek - FC Diest 7-1. Beerschot -FC Brugeois 2-1. Winterslag - Charleroi 1-1. FC Malinois - Waregem 0-0. Olympic Montignies - Lierse SK 2-1. Ostende - FC Antwerp 2-1. Beringen - Cercle Brugeois 0-0. Anderlecht - Standard Liège 1-0. Bevereen Waes - Lokeren 3-1. Berchem - FC Liégeois 0-0. Classement (12 journées): 1. Anderlecht et RWD Molenbeek 19 p; 3. FC Antwerp et Beerschot 15; 5. FC Brugeois et Cercle Brugeois 14.

Portugal

Championnat de 1re division: Benfica Lisbonne - Vitoria Guimaraes 3-0. Leixoes - Sporting Lisbonne 1-1. Espin-ho - Cuf Barreiro 2-2. Boavista - Oriental Lisbonne 3-0. Vitoria Setubal - FC Porto 1-1. Uniao de Tomar - Olhanense 4-2. Atletico Lisbonne - Academica Coimbra 1-0. Farense - Belenenses Lisbonne 3-1. Classement (9 journées): Benfica Lisbonne 14 p; 2. FC Porto 14; Vitoria Guimaraes 13; 4. Sporting Lisbonne 11; 5. Boavista 11; 6. Vitoria Setubal 11.

Espagne

Championnat de 1re division: Grenade - Elche 5-0; Betis Seville - Murcia 1-0; Celta Vigo - Real Madrid 3-3; Espanol Barcelone - Real Saragosse 2-1; Las Palmas - Atletico Bilbao 2-0; Atletico Madrid - FC Barcelone 3-3; Salamanca - Malaga 1-0; Hercules - Gijon 2-0; Real Sociedad - FC Valence 1-0. Classement (7 journées): 1. Real Madrid 12 p; 2. Espanol Barcelone 11; 3. FC Barcelone 10; 4. Grenade 9; 5. Gijon, Elche, Real Saragosse, Palmas, Hercules, Bettis Seville et

automne les Frontaliers ont d'emblée indiqué quelles étaient leurs intentions. A la 5me minute déjà, Chapuis trouvait la faille dans la citadelle alémanique. Ce but déboussola les visiteurs qui se révélèrent incapables de réagir. Les Jurassiens tinrent à tel point le match en main que leur gardien Farine n'eut qu'une seule fois l'occasion de faire étalage de sa classe. A la 38me minute, Une place au soleil pour les «sans grade»

Boncourt poursuivit ses efforts après file éprouve en effet de sérieuses difficultés. Invaincus sur leur pelouse cet

le thé et il ne se contenta pas de l'avantage acquis. Décevants, les visiteurs encaissèrent de nouveaux buts. Ils sauvèrent l'honneur grâce à un véritable cadeau des arrières lignes du lieu peu avant le coup de sifflet final.

Les deux formations qui les précèdent au classement ayant courbé l'échine, les Boncourtois sont donc les principaux bénéficiaires de ce premier dimanche de

IIme LIGUE NEUCHÂTELOISE Spectaculaire redressement de Serrières

Serrières - Corcelles 2-1 (2-1)

SERRIÈRES: Schmalz; M. Déjardin, De Pietro, R. Ballestracci, Schwab; Hotz, Humpal; Scacchi, R. Déjardin, Imhof, Salas. Entraîneur: Tribolet.

CORCELLES: Salomon; Buillard, Petrini, Freiholz; Kunzi, Duggan, Payot (Doerfliger), Zanetti, Maspoli (Chappuis), Guléat. Entraîneur: Guvenet.

ARBITRE: M. Kehrli, d'Yverdon. BUTS: R. Déjardin, Hotz; Ro-

Serrières a empoigné le match avec détermination. Par des passes courtes, il fit courir son adversaire. C'est fort justement que le résultat fut de 2-1 à ger porta un coup à Corcelles qui, évoluant à dix, connut une fin de match pénible. Serrières se reprend, car il vient de réaliser trois points lors de ses deux derniers matches. C'est de bonne augure pour la suite.

Bôle - Béroche 4-2 (3-2)

BOLE: Vaucher; Duvanel, Pianezzi, Planas, Montandon, J.-Cl. Veuve (Papis) Fischer; Rebetez, P.A. Veuve, Gonthier, Delley. Entraîneur: P. A.

BÉROCHE: Pacelli; Mory, Ischy, Tais, Gaille; Frydig, Rognon, Kummer (Fognini), Duperret, Tinembart, Junod. Entraîneur: Duperret. ARBITRE: M. Fornerod, de

BUTS: Delley (2 dont 1 penalty) Gonthier, P. A. Veuve; Duperret, Frydig.

Classements Ilme ligue

1. Superga 11 6 5 — 27 8 17 2. Fontainemelon 8 6 1 1 13 5 13

3. Couvet

8. Travers

10. Sonvilier

12. L'Areuse

11. Superga II

9. Hauterive II

9 6 1 2 19 13 13

4.	Saint-Imier	8	5	1	2	15	11	11	
5.	Marin		4		4	14		10	
6.	Hauterive	9	4			13	11	9	
7.	La Sagne	9	4	1	4	19	19	9	
	Ntel Xamax	9	2		4	11	12	7	
9.	Corcelles	10	3		6	9	14		
10.	Bôle		2	2	5	13			
11.	Béroche	10	3	-	7	11	23	6	
12.	Serrières	10	1	2	7	9	21	4	
	IIIm	ie li	gu	e					×
		оир							
1.	Espagnol	7	5	2		23	8	12	
	Le Locle II	7	5		1	23	7	11	
	Floria	7	5	1	1	20	7	11	
4.	Comète	6	4	1	1	14	5	9	
	Ticino	7	4	1	2	16	12	9	
	Auvernier		2	4	2	14	10	8	
7.	Gorgier	8	3	2	4	15	20	8	
	Cortaillod		2	1	5	11	15	5	
9.	Châtelard	8	1	3	4		27	5	
10.	Le Parc	6			4	7		4	
	Lignières	7	1	1	5	6	22	3	
12.	Saint-Imier II	8	1	1	6	11	21	3	
	Gro	ире	: 1	I					
1.	Saint-Blaise	9	9	_		47	6	18	
2.	Etoile	7	5	1	1	24	10	11	
3.	Dombresson	8	5	1		34	16	11	
4.	Fleurier	7	5	_	2	26	13	10	
5.	Colombier	8	4	1		23	16	9	
	Deportivo	7	2	3		10	9		
7	Ganaveys s.C	6	3		3	18	10	16	

Geneveys s-C 6 3 — 3 18 10 6
Travers 9 2 2 5 13 32 6
Hauterive II 7 2 1 4 11 28 5
Sonvilier 9 2 — 7 11 28 4

7 1 1 5 14 29

8 - 2 6 8 42

Grâce à quelques dévoués, œuvrant hier matin, le terrain était praticable. Dans le premier quart d'heure, Béro-che ouvrit la marque, grâce à Duperret, laissé curieusement seul. Puis, les Bôlois se ressaisirent et renversèrent le résultat à 3-1, grâce à deux beaux buts et un penalty, assez généreux. Béroche réduisit l'écart à une poignée de secondes de la mi-temps. Après le thé, Béroche attaque et alors qu'on aurait pu croire à une égalisation possible, Deley obtint un but superbe qui permit aux Bôlois de fêter un succès indispensable.

Marin - Superga 0-0

MARIN: Hartmeier; Divernois, Egli, Waelti, Gaberell; Natali, Da Buratto Manton. (Rothenbuhler), Baptista, Entraîneur: Yovovic

SUPERGA: Schlichtig; Bischof, Betschmann, Piervitori, Mazzoleni; Bonicatto, Debrot, Galli (Alessandri), Bonandi (Herranz), Jendly. Parti. Entraîneur : Debrot. ARBITRE: M. Philippoz, de Sion.

Les deux équipes pratiquèrent un jeu axé sur l'attaque. Malheureusement, tant d'un côté que de l'autre, les tirs au but furent rares. Si l'on attendait plus de la part de Superga, Marin surprit en bien au contraire. Privé de son entraîneur Yovovic, suspendu, l'équipe locale s'est battue avec courage réalisant le petit exploit de tenir en échec le chef de file.

Autres résultats

IIIme ligue: Auvernier - Gorgier 1-1;

Saint-Blaise - Fleurier 5-2.

IVme ligue: Boudry II - Colombier II
2-2; Béroche II - Pal Friul 1-2; Châtelard - Auvernier II 0-6; Centre Portugais - Audax II 2-8; Corcelles II -Salento 2-0; Le Landeron IB - Cornaux

Juniors Inter A: Ntel Xamax - Le Landeron 3-0; Comète - Moutier 6-1. Juniors Inter B: Chavannes - Etoile 4-1; Villars s-Glâne - Ntel Xamax 0-2; Renens - Hauterive 2-0.

Juniors A: Béroche - Cortaillod 1-0. Juniors B: Béroche - Audax 0-15; Corcelles - Dombresson 7-0. Juniors C: Le Landeron - Lignières 8-0; Cortaillod - Béroche 8-2; Boudry -

Gorgier 17-0. Juniors D: Cortaillod - Boudry 2-3. Vétérans: Boudry - Superga 4-1. Tous les autres matches ont été ren-

Jura

IIme ligue: Aegerten - Delémont II 5-0; Aurore - Reconvilier 5-3; Boujean -Longeau renvoyé, Bévilard - Azzuri, renvoyé, Langenthal - Lyss 4-2; Moutier - Herzogenbuchsee 1-1. IIIme ligue: Gr 5: Lyss - Madretsch

1-3; Port-Ceneri 2-3; Aegerten - Aarberg, Boujean-Etoile et Orpond - Lamboing, renvoyés. Gr 6: Buren - Muenchenbuchsee 3-1; La Neuveville - Dotzigen 5-2; Perles -

USBB - Schuepfen, renvoyé. Gr 7: Vicques - Les Breuleux 1-1; Courrendlin - Courtelary 3-1; Movelier Les Genevez 2-0 ;Courroux - Courtetelle II 4-0; Tramelan - Corban, ren-

Aurore 2-1; Ruti - Gruenstern 0-3;

Gr 8: Courfaivre - Bure 1-0; Courgenay - Courtemaiche 2-3; Courtetelle Porrentruy 2-1; Fontenais - Boncourt II 0-4; Glovelier - Chevenz, renvoyé. Yverdon trop nerveux à Sierre SIERRE - YVERDON 1-0 (1-0) MARQUEUR: R. Valentini 30me.

Valentini.

get, Tudisch, Epiney, Biaggi, R. Va-Bulle s'enfonce...

SIERRE: Pannatier; Schroeter, Vio-

MONTREUX - BULLE 4-1 (1-1) MARQUEURS: Usal 6me; Laroussi 28me; Camatta 61me; Mathey 75me (penalty); Roth 83me. MONTREUX: Grangier; Singy, C.

Richard, Mathey, Jaquet; Etter, Roth; Ganty, Usal, Camatta, B. Richard. Ganty, Usal, Entraîneur: Pigueron. BULLE: Chardonnens; Dubuis, Pugin, Tercier, Perret; Rime, Schinz; Perroud, Laroussi, Gonzales, Demierre.

Entraîneur: Waeber.

ARBITRE: M. Salzgeber, de Viège. NOTES: terrain de Chailly, pelouse grasse. Beau temps. 900 spectateurs. A la 25me, Camatta manque un penalty. Changements: à la 65me Pigueron pour Etter, Oberson pour Gonzales et Waeber pour Perroud. Avertissements: Singy et Usal à Montreux ; Dubuis à Bulle.

ENTHOUSIASME

Montreux a étonné son public. Il l'a par moments enthousiasmé par la volonté de ses joueurs et une meilleure occupation du terrain. Richard et Camatta ont fait une partie transcendante. Après le penalty réussi par Mathey, Montreux a pris encore de l'assurance et a terminé en beauté sur une action de Roth qui se distingua par une reprise de volée, d'où le quatrième but.

Quant à Bulle, qui fit partie égale avec son adversaire jusqu'à la 75me, il a donné l'impression d'avoir un passage à vide à l'inverse de Montreux qui monte au firmament.

Montreux a livré le meilleur match

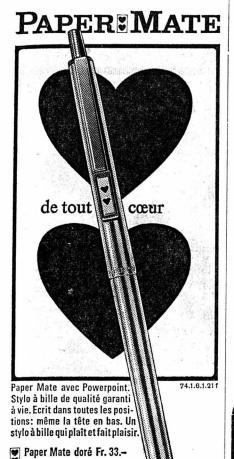
depuis longtemps sur son terrain. Il lais-

se bien augurer l'avenir.

re valaisanne.

tini et Tierrig.







Voyage grafuif au <u>Cenfre Suisse du meuble</u> à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: The Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-Heures de départ: gratuit

> Le Locle, Place du Marché 8 h 15 Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30 **Terreaux 7** Neuchâtel, 9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Reservez a temps vos places!

Vente directe

Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: 038 - 25 79 14



en plaques, blocs, barres et tubes débités sur mesure. Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne Tél. (021) 35 41 51.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

AUJOURD'HUI

C'est le jour du

BOLLITO MISTO

RESTAURANT **DE LA GRAPPE** La Coudre L. Marini 33 26 26

La bonne cuisine café du Théâtre



Fabrique-Exposition

...la voix de son maître

Consultez-nous pour tout achat de

A tous les skieurs:

de ski réussie.

Chez de nombreux skieurs, des

modifications surviennent qui

sont dues à l'usure de la semelle

des chaussures de ski. Par ce

test de sécurité personnel, Look

Nevada vous offre la possibilité

de vérifier périodiquement, où et

quand vous le voulez, le bonfonc-

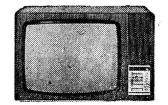
Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques Cassettes

Meubles

SUHR

Grundig Philips - Mediator

Grand-Rue 22 (sous les Arcades)



Service après-vente

votre test de sécurité personnel.

Profitez de cette annonce pour demander

Il peut être la pierre angulaire d'une saison

LE SERVICE CULTUREL MIGROS présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

conférence avec film en couleur PAR MAURICE KRAFFT

2me conférence de l'abonnement

NEUCHATEL - Cinéma Palace mercredi 6 novembre à 20 h 30

Prix des places : Fr. 6.-

Location et vente d'abonnements au prix de Fr. 25.— à l'entrée

Protégez-vous du froid :



emosan la lingerie climatisante conçue pour votre santé

exposée au Salon-Expo

est en vente à la



Rue de l'Hôpital 2

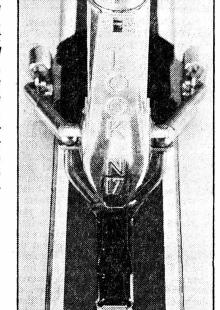
Tél. 25 57 22

Il est prouvé que 60% de tous les accidents de ski sont imputables à un mauvais réglage des fixations de sécurité. Avant chaque nouvelle saison, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle du réglage de base des fixations

de sécurité par un spécialiste.

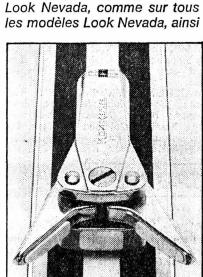
Look Nevada N17, pivot automatique

Lors de chute en avant, course de dégagement élastique de 30 mm. Amortit parfaitement coups et chocs. Fonctionnement idéal même avec neige sous le talon. Un carter en alliage léger sous pression, protège le mécanisme de l'eau, de la neige et de la glace. Un pivot diminue le couple de torsion lors du dégagement latéral; assure à la chaussure un calage parfait, autorisant une meilleure



Rue:

NP/Lieu:



tionnement du réglage de base

de vos fixations de sécurité.

Notre catalogue en couleur «Ski

Fascination 1974/75» vous ori-

ente en détail sur le déroulement

du test de sécurité personnel

que sur les programmes Skis -Rossignol et chaussures de ski Nordica.

Grâce à son système de réglage extrêmement fin, Look Nevada est garant d'une regression constante des accidents de ski, fractures et autres blessures.

Butée de sécurité NT

Amortit parfaitement les chocs latéraux grâce à une course de dégagement de 25 mm, à l'intérieur et à l'extérieur. Carter aluminium 100% étanche. Les glissières en Teflon de la butée et les plaques en Teflon du ski réduisent les frottements de la chaussure sur le ski. Fr 88.-

NOUVEAU:

Pour skieurs de classe compétition, modèle NT/N17 rouge, fixation complète avec ressort plus dur pour Fr 250.-

fédérale et de perfectionnement pour représentants et agents de commerce Pour gravir les échelons de la vie professionnelle...

Cours de préparation à la maîtrise

Pour faire front au resserrement économique... Pour vendre mieux...

inscrivez-vous sans tarder aux

COURS de VENTE + COURS COMMERCIAUX

qui seront organisés à NEUCHATEL de janvier 1975 à octobre 1976.

Cours de technique et de psychologie de la vente

2me semestre Cours commerciaux 3me semestre

Cours de technique et de psychologie de la vente avec

4me semestre

Cours commerciaux et répétitions

Lieu et jour:

Ecole professionnelle commerciale, Neuchâtel, salle 1, le vendredi, de 19 h à 21 h.

Finance du cours de vente (2 sem.) :

Membre SSVC ou LSRC Fr. 390.-.. Non-membres Fr. 440.-.. Pour les cours commerciaux (2 sem.), le prix sera fixé ultérieurement. Délai d'inscription : 15 novembre 1974.

Renseignements et inscriptions auprès des sociétés organisatrices :

SOCIÉTÉ SUISSE DES VOYAGEURS DE COMMERCE LIGUE SUISSE DE LA REPRÉSENTATION COMMERCIALE Sections de Neuchâtel



LOOK

Adressez s.v.p., «Ski Fascination 1974/75» à

à remplir et retourner à Haldemann + Rossignol Skis SA, 6370 Stans



weibel + wey asg/bsr

La logique respectée en championnat suisse de ligue nationale

NEUCHATELOIS DEBORDES FACE AUX VIEGEOIS

Les arbitres n'ont pas faussé le résultat, mais l'esprit

NEUCHATEL - VIÈGE 3-9 (0-3 1-3 2-

MARQUEURS: Harrigan 13me et 19me; Elsig 20me; Dolbec 24me; Schmidt 26me; Henzen 33me; Wyssen 40me; Gygli 42me; Wyssen 44me; Elsig 46me; Roten 57me; Steiner 60me.

NEUCHATEL: Quadri; Schmied, Huggler; Henzen, Vallat; Dolbec, Paroz, Beuchat; Zingg, Steiner, Gygli; Y. Yerli, Pellaton, P. Yerli. Entraîneur: Huggler.

VIÈGE: Williner; Roten, Clémenz; Henzen, Schmidt; Millius, Ludi, Har-rigan; Wyssen, Elsig, Truffer; Zenhausern, Forny, Fryand. Entraîneur:

ARBITRES: MM. Richenbach et Fel-

NOTES: Patinoire de Monruz. Glace bonne. 1000 spectateurs. Rentrée de Pellaton chez les Neuchâtelois. Viège est toujours privé de Bruno Zenhausern (blessé). Le match débute avec plus de cinq minutes de retard (?). En lever de rideau Serrières a battu l'équipe francaise de Dijon 14-6. A la 7me minute, Dolbec tire sur la latte. A la 11me, Schmidt se présente seul devant Quadrimais ne peut marquer. A la 15me, tir de Schmied sur un montant. A la 18me, un but de Steiner est annulé, un Neuchâtelois se trouvant dans le carré devant la cage valaisanne. La pause entre le premier et le deuxième tiers-temps dure près d'une demi-heure, la machine servant à refaire la glace étant tombée en panne. Dès le début de la seconde période, Beuchat cède sa place à Schreyer; de nombreux changements au sein des lignes neuchâteloises seront faits durant les deux dernières périodes de

jeu. A la 26me, Schmidt marque alors qu'un de ses coéquipiers se trouvait dans le carré du but de Quadri (?). A la 42me, Steiner se présente seul devant Williner mais ne peut marquer. A la 44me, Wyssen marque d'un fort tir; le palet frappe le fond du but, revient en jeu et, alors que M. Richenbach valide justement le point, M. Feller laisse le jeu se poursuivre; après des palabres, le ut viégeois sera validé par ... M. Feller! A la 50me, Quadri laisse sa place Jeanrenaud dans le but neuchâtelois. A la 52me une bagarre éclate et Roten écope de cinq minutes de pénalité pour avoir donné un coup de canne à Gygli, ce dernier lui ayant d'abord abattu la sienne sur la tête (?) - le Neuchâtelois est puni de deux minutes pour sa faute (?). A la 60me, nouvelle bagarre entre Zenhausern, Vallat et Roten, chacun écopant une pénalité de cinq minutes. Tirs dans le cadre des buts: 26-42 (13-17 5-14 8-11). Pénalités: cinq fois deux minutes contre Neuchâtel, plus cinq minutes à Vallat et dix de méconduite (au calme) Paroz; huit fois deux minutes contre Viège plus cinq minutes à Roten (deux fois) et Zenhausern.

INCOMPÉTENCE

Match ou combat de rue? Durant les trente premières minutes ce fut un match. Après? Un combat de rue dans le cadre d'un match. A qui la faute? Aux arbitres principalement. Il n'est pas dans nos habitudes de critiquer les directeurs de jeu, tant leur tâche est difficile, ingrate. Mais quant Pincompétence atteint un tel niveau (en particulier le Loclois Feller) il n'est pas possible de passer cela sous silence sous peine d'être accusé de complicité.

Qu'un arbitre se trompe sur un hors-jeu, un dégagement interdit, « oublie » de siffler une passe de la main, l'accuser d'incompétence est subjectif, les décisions n'étant qu'une interprétation des règles de jeu. Mais quant des arbitres laissent un match dégénérer par manque d'autorité, acceptant des coups entre joueurs sous leurs yeux et qu'ils finissent par siffler la moindre charge corporelle pour tenter de ramener le calme, il n'est plus possible d'ignorer les faits. Or, il n'ont en rien faussé le résul-tat; c'est l'esprit qu'ils ont faussé. C'est infiniment plus grave.

LA « POISSE »

Viège s'est donc imposé. En toute logique. Plus opportunistes, supérieurs dans le domaine de la condition physique, du patinage, plus puissants dans les charges, les Valaisans ont construit leur succès à la force du poignet. Inlassablement. Et pourtant, leur jouerie resta rudimentaire, n'atteignant jamais un très haut niveau. Elle en fut même loin ...

Ouant à Neuchâtel, il ne donna jamais l'impression de pouvoir tirer son épingle du jeu. Certes, durant la première ériode la « poisse » se ligna contre lui, Dolbec et Schmied tirant contre le montant ou un poteau, Steiner se voyant annuler un but, un partenaire se trouvant dans la surface réservée au gardien. Il est vrai que ces trois actions converties en buts eurent modifié les données, Viège ne menant qu'un à zéro jusqu'au but annulé. Mais après? Ayant terrassé Neuchâtel, en une minute (deux buts dans les dernière soixantes secondes du tiers. Viège joua sur du velours en imposant sa condition physique.

Et puis, Neuchâtel ne sut profiter des périodes favorables au contraire de son adversaire qui augmenta la marque à la première expulsion neuchâteloise (Gygli). En revanche, Neuchâtel se montra incapable de tirer parti des moments où il joua en supériorité numérique, n'inquiétant même pas Williner à cinq contre trois (près de trois minutes)!

Sur le plan individuel, Harrigan Roten (18 ans), Wyssen, Elsig, Clément et le gardien Williner côté viégeois, Quadri (quelque peu déconcentré à partir de la mi-match), Dolbec (par intermittence) et Schmid (un des meilleurs hommes sur la glace malgré un ou deux « blancs » alors que les carottes étaient cuites) se mirent en évidence.

Pour Viège, l'espoir d'accéder au tour de promotion est certain. Pour Neuchâtel? Est-ce déjà la fin des illusions?



DÉBORDEMENT. — Dolbec passe toute la défense valaisanne. Hélas ! les coups d'éclat du Canadien furent trop rares...

SIERRE - LA CHAUX-DE-FONDS 1-7 (1-2 0-3 0-2)

MARQUEURS: Martel 3me et 48me; Pelletier 4me et 28me; Wyssen 18me; Piller 21me et 33me; Cuenat 43me.

SIERRE: Abegglen; Zenhausern, Lo-cher; Oggier, Henzen; N. Mathieu, K. Locher, R. Debons; Herzog, Wyssen, J.-B. Debons; Villière, Imhof, Schroeter. Entraîneur : Meier.

LA CHAUX - DE - FONDS : Brun ;

Sgualdo, Furrer; Divernois, Huguenin; Dubois, Turler, Piller; T. Neininger, Rohner, B. Neininger; Martel, Pelletier,

Cuenat. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Hauri et Hegi.

NOTES : Patinoire de Sierre. 2300

spectateurs. Pénalités: 4 fois 2 minutes contre Sierre; 5 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Le moins que l'on puisse dire c'est que le départ de l'entraîneur-joueur canadien Duguay a causé passablement de remue-ménage au sein du club valaisan. Le nouveau responsable de l'équipe, Rolf Meier (qui a propulsé le club en ligue nationale A en 1968), a été catégorique avant le début de la rencontre en citant : « Mon équipe n'est pas du tout prête. Elle est complètement sans système. Il me faudra une bonne quinzaine de jours

pour la mettre en bonne condition. » Cet état de fait allait permettre aux hommes de l'inlassable Pelletier de domi-

ont commis un nombre invraisemblable

de fautes. Finalement, alors que les

16.000 spectateurs craignaient le pire pour leur équipe, la ligne formée de

Dellesperger, Cadieux et de Dolder imposa sa plus grande maturité. C'est

donc ce diable de Dolder, qui n'avait

rien montré jusqu'alors, qui a marqué

Kloten a laissé une très bonne impres-

sion et son bon classement a été confir-

mé dans l'enfer de l'Allmend. Berne en

revanche devra encore trouver sa cohé-

sion, s'il entend défendre victorieuse-

Langnau - Villars 8-1

Patinoire de Langnau. 3200 specta-teurs Arbitres: Kubli-Weidmann. Buts:

14me H. Wuethrich 1-0; 25me Berger 2-0; 33me Schenk 3-0; 36me Schenk

4-0; 37me Meier 5-0; 40me Alfred

Lehmann 6-0; 46me Luisier 6-1; 54me

Tschiemer 7-1; 60me Alfred Lehmann

8-1. Pénalités: 5 x 2' contre L'angnau;

Dès le 2me tiers-temps, Langnau a

évolué avec Peter Wuethrich pour son

entraîneur-joueur Jean Cusson

(1-0 5-0 2-1)

les deux buts de la victoire.

ment son titre.

6 x 2' contre Villars.

ensemble. L'entraîneur neuchâtelois fut le principal artisan d'une victoire sans bavure arrachée également grâce à l'esprit de clairvoyance de Martel. L'opposition étant pratiquement nulle, La Chaux-de-Fonds n'a pas dû forcer son talent. L'équipe a joué à l'économie et dans l'état de cette rencontre, cette tactique fut la bonne.

SOIRÉES PÉNIBLES

Pour Sierre nettement dominé et inférieur techniquement et tactiquement, il faudra mettre les bouchées doubles ces prochains jours car la venue d'Ambri Piotta (mardi) et Langnau (jeudi) seront des échéances importantes et décisives. Autant dire que Meier et ses protégés vont au-devant de soirées pénibles et turbulentes.

Première lique Saint-Imier - Saas Grund

10-1 (5-0 2-1 3-0) MARQUEURS: Pour Saint-Imier:

R. Perret (3); P.A. Perret (4), Baume. Pour Saas Grund: Anthamatten.

Rapidement, Saint-Imier prit la mesure d'un adversaire dont les moyens étaient bien limités. Ce fut un match à sens unique. A l'issue du premier tierstemps, les frères Perret avaient déjà permis à Saint-Imier de prendre un net avantage. Par la suite, quelques accélérations des joueurs locaux établirent le résultat final.

Wicki - Moutier 5-2 (3-1, 1-0, 1-1)

MARQUEURS: pour Moutier, D. Kohler et Gurtner.

Sur la patinoire de Lyss, un endroit qui ne convient guère à Moutier, l'équipe jurassienne a perdu son premier match de la saison. Wicki a mieux joué. Il a su exploiter les occasions, alors que Moutier s'est montré nerveux et mal inspiré en défense. Au deuxième tierstemps, il y a eu plusieurs expulsions, les joueurs n'étant plus maîtres de leurs

Tramelan - Rot-Blau 2-11

 $(0-4 \ 1-0 \ 1-7)$

Marqueurs: pour Tramelan: W. Wuilleumier, R. Wuilleumier.

Cette rencontre a eu lieu sur la pa-

tinoire de Saint-Imier. Rot-Blau, équipe

homogène, a battu un adversaire pour-

tant volontaire. Les visiteurs n'ont con-nu qu'un passage à vide durant le

deuxième tiers-temps. Pendant l'ultime

période, Rot-Blau se reprit et mena la partie à sa guise. V.B.

Charrat - Le Locle 4-4

(1-1 1-2 2-1)

Berner (2), Baldi.

résultat logique.

Saint-Moritz 3-0.

melan 3-0.

Marqueurs: pour Le Locle: Dubois,

Après un début difficile, Le Locle

domina le débat, spécialement au deu-xième tiers-temps. Il laissa échapper de

peu la victoire, puis Charrat égalisa dans la dernière minute. Somme toute,

Résultats

Uzwil - Saint-Moritz 6-1; Weinfelden -Schaffhouse 1-5; Wetzikon - Rapperswil 3-5; Frauenfeld - Urdorf 2-2; Urdorf -

Schaffhouse 2-3 (match en retard).

Groupe 1: Dubendorf - Coire 5-1;

Classement: 1. Uzwil 3 matches, 6

points; 2. Rapperswil 3-5; 3. Dubendorf

3-4; 4. Schaffhouse 3-4; 5. Coire 3-4; 6. Wetzikon 3-2; 7. Frauenfeld 3-2; 8. Weinfelden 3-2; 9. Urdorf 3-1; 10.

Groupe 2: Lucerne - Aarau 8-1; Kuesnacht - Ascona 6-4; Illnau-Effreti-kon - Petit-Huningue 3-0; Winterthour -

Wallisellen 7-7; Zunzgen - Grasshoppers

Classement: 1. Grasshoppers 3 matches, 6 points; 2. Lucerne 3-6; 3. Kuesnacht 3-4; 4. Wallisellen 3-4; 5.

Winterthour 3-3; 6. Illnau-Effretikon 3-2; 7. Ascona 3-2; 8. Zunzgen 3-1; 9.

Groupe 3: Thoune - Tramelan 5-0; Steffisbourg - Thoune 1-7; Wiki - Mou-

tier 5-2; Tramelan - Rotblau Berne 2-

11; Thunerstern - Berthoud 1-1; Wassen - Grindelwald 5-5.

Classement: 1. Rotblau Berne, 3 matches, 6 points; 2. Berthoud 3-5; 3. Wiki

3-4; 4. Thoune 3-4; 5. Moutier 3-4; 6. Thunerstern 3-3; 7. Steffisbourg 3-2; 8.

Grindelwald 3-1; 9. Wasen 3-1; 10. Tra-

Groupe 4: Serrières - Yverdon 2-3;

Saint-Imier - Saas Grund 10-1; Monthey-

Montana Crans 4-2; Sion - Vallée de

Joux 7-2; Charrat - Le Locle 4-4. Clas-

sement: 1. Sion 3 matches, 6 points; 2. Serrières 3-4; 3. Yverdon 3-4; 4. Char-

rat 3-3; 5. Vallée de Joux 3-3; 6. Saint-

Imier 2-2; 7. Montana Crans 3-2; 8.

Monthey 3-2; 9. Le Locle 2-1; 10. Saas

Aarau 2-0; 10. Petit-Huningue 3-0.

Genève Servette - Ambri Piotta 3-7 (0-1 0-5 3-1)

Patinoire des Vernets. 2200 spectateurs. Arbitres: Spring-Mæry. Buts: 3me Cvach 0-1; 26me Panzera 0-2; 29me Rossetti 0-3; 37me Gaw 0-4; 38me Panzera 0-5 40me Gaw 0-6; 42me Spengler 1-6; 49me Cvach 1-7; 56me Spengler 2-7; 57me Pousaz 3-7. Pénalités: 2 x 2' contre Ambri-

Berne - Kloten 6-4 (3-0, 1-2, 2-1); Genève Servette - Ambri 3-7 (0-1, 0-5, 3-1); Langnau - Villars 8-1 (1-0, 5-0, 2-1); Sierre - La Chaux-de-Fonds 1-7 (1-2, 0-3, 0-2).

Ligue A

1. Chx-Fds	5	4 —	1 34 18	8
2. Ambri	5	4 —	1 24 13	8
3. Kloten	5	3 —	2 31 18	6
4. Berne	5'	3 —	2 18 13	6
5. Langnau	4	2 —	2 16 15	4
6: Sierre	4	1 —	3 10 32	2
7. Villars	5	1 —	4 10 20	
8. Genève	5	1 —	4 19 33	2
Mardi: Sieri	re	- Am	bri Piott	a ;
Langnau - La	Cha	ux-de-	Fonds; V	il-
lars - Kloten				

Arosa - Zurich 3-7 (0-1, 1-3, 2-3) Bâle - Lugano 2-5 (0-2, 0-1, 2-2); Davos - Olten 5-2 (2-2, 2-0, 1-0); Zoug - Langenthal 5-1 (4-1, 0-0, 1-0). 5 5 — — 35 11 10 5 4 1 — 34 12 9 1. Zoug 2. Zurich 5 2 1 2 21 16 5 5 2 1 2 21 28 5 3. Davos 4. Arosa 5. Lugano 5 1 2 2 19 19 4
6. Langenthal 5 2 — 3 13 24 4
7: Olten 5 — 2 3 17 28 2 5 — 1 4 16 38 1

Davos; Zoug - Arosa; Zurich - Ol-

Ligue B, ouest

 Bienne 	5	4 —	1 36 18	8
2: Viège	5	4 —	1 34 21	8
Fleurier	5	3 1	1 22 21	7
4. Lausanne	5	3 —	2 30 23	6
5: Neuchâtel	5	2	3 22 30	4
6: Fribourg	5	2 —	3 20 29	4
7. Forward	5	1 1	3 16 21	3
8. Martigny	5		5 13 30	0

Mardi: Fleurier - Fribourg;

Berne a souffert face à Kloten

BERNE - KLOTEN 6-4 (3-0, 1-2, 2-2) MARQUEURS: Zahnd 2me; Hof-mann 15me; Kaufmann 16me; Wyss 34me; Rufer 36me; Waegner 38me; Wettenschwiler 45me; Mattli 52me; Dolder 54me et 56me.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kauf-

mann; Baumgartner, Leuenberger; Holzer, Wittwer, Zahnd; Zender, Dellsperger, Wyss; Racine, Cadieux, Dolder. Entraîneur: Cadieux. KLOTEN: Grunig; Kramer, Gass-

mann; O. Nussbaumer, Wettenschwiler; Frei, Ehrensperger; Haertschi, H.-U. Nussbaumer, Friolet; Rueger, Lindemann, Mattli; Waegner, O'Brian, Uebersax; Rufer. Entraîneur: Ochsner. ARBITRES: MM. Mathis et Fatton.

NOTES: patinoire de l'Allmend. 16.511 spectateurs. Berne joue sans Krupicka.

INTENSITÉ

C'est bien la première fois que Kloten a attiré autant de monde à Berne. Les nombreux spectateurs n'ont pas eu à se plaindre de leur déplacement. Ils n'ont certes par assisté à un match de qualité technique exceptionnelle, mais l'intensité y était. Jugez-en plutôt: après 34 minu-tes de jeu les champions menaient déjà 4-0 et, à peine vingt minutes plus tard, les jeunes « aviateurs » avaient remonté ce « score » négatif. Le « finish » fut d'une intensité exceptionnelle et c'est finalement la plus grande routine qui

GRACE A DOLDER

Berne a un peu déçu ses « supporters » en début du match. Certes, il a pris l'avantage en inscrivant trois buts, mais les jeunes joueurs de Kloten se sont laissé impressionner par le jeu dur des hommes de Cadieux. Les chances n'avaient pas manqué aux Mattli, Lindemann et Co qui n'ont cependant pas montré assez de sang-froid devant la cage de Jaeggi. Fort de leurs trois buts d'avance, les Bernois se sont laissés aller lors du second tiers, Cadieux remaniant de manière troublante les lignes. C'est lors de ces «essais» que les arrières, pourtant parmi les meilleurs du pays,

Réveil de Fribourg

FRIBOURG - LAUSANNE 7-3 (3-2

14me; Ruffieux 3me; Waeber 12me; Hertig 13me; Stempfel 21me et 35me; Nadeau 27me et 58me; Meuwly 38me. FRIBOURG: Boschung; Huebscher, P. Vonlanthen; Waeber, Jeckelmann; Stempfel, R. Raemy, A. Vonlanthen; M. Stoll, Nadeau, M. Raemy; Rufferster, Hartin Erry; Rufferst fieux, Schweizer, Hertig. Entraîneur:

LAUSANNE: Darbellay; Roccatti, Guyot; Perrier, Gross; Meuwly, Lindberg, Wicky; Reinhart, Dubi, Stoller; Pittet, Grobéty, Thonney. Entraîneur:

Glace excellente. 1800 spectateurs. Fribourg sans Jonin et Lausanne sans Bongard et Nussbaum. Pénalités : 2 fois 2 minutes contre Fribourg: 7 fois 2 minutes contre Lausanne.

« SE LEVER TOT »

Il aurait été vraiment difficile de prévoir que les remaniements opérés au sein de l'équipe fribourgeoise transformeraient pareillement l'ensemble, au point que c'est un Fribourg métamorphosé qu'a dû affronter Lausanne. Comme les Vaudois avaient à déplorer des absences de poids, leur victoire, dans de telles conditions, aurait pratiquement tenu du miracle. Car il aurait fallu « se lever tôt » pour battre ces Fribourgeois souvent déchaînés et qui développèrent des mouvements de toute beauté. Ainsi, comme a l'accoutumée, Lausanne a trébuché aux Augustins. Cette tradition respectée permet aux Fribourgeois du nouvel entraîneur Aucoin de recommencer à croire à une participation au tour

MARQUEURS: Lindberg 2me et

ARBITRES: MM. Frei et Hauser-

NOTES: Patinoire des Augustins.

Ligue B, est

Mardi: Langenthal - Bâle; Lugano

Fleurier - Forward Morges 1-1 (0-

1, 1-0, 0-0); Fribourg - Lausanne 7-3 (4-2, 2-1, 1-0); Martigny - Bienne 3-4 (1-2, 1-0, 1-2); Neuchâtel - Viège 3-9 (0-3, 1-3, 2-3).

1. Bienne	5	4 —	1 36 18	8
2: Viège	5	4 —	1 34 21	8
Fleurier	5	3 1	1 22 21	7
Lausanne	5	3 —	2 30 23	6
5: Neuchâtel	5	2 —	3 22 30	4
6: Fribourg	5	2 —	3 20 29	4
7. Forward	5	1 1	3 16 21	3
8. Martigny	5		5 13 30	0
50 OF 140 SOUR	100			

Bienne - Neuchâtel; Forward - Viège; Lausanne - Martigny.

Revirement en **Coupe Davis?**

FLEURIER - FORWARD 1-1 (0-1 1-0

MARQUEURS: Mariétan 7me;

Kobler 28me. FLEURIER: Eisenring; Vincent, Do-

meniconi; Girard, Grandjean, Leuenber-

ger, Courvoisier, Reymond; Burkhard,

Rippstein, Frossard; Tschanz, Kobler,

Grandjean, Righetti. Entraîneur: Vin-

Kneissler,

tennis

Fornoni,

M. Hardcourt Woods, à Paris, a annoncé qu'il restait encore une petite chance d'organiser la finale de la Coupe Davis 1975 entre l'Afrique du Sud et l'Inde.

« Le comité directeur examinera jeudi prochain, à Rome, le problème posé par le refus de l'Inde. Il reste pourtant 50 % de chances d'organiser cette finale », a dit le président du comité directeur des nations de la Coupe Davis.

M. Woods a par ailleurs indiqué que la formule de la Coupe ourrait être modifiée en

Suisse - France à Bâle

A l'issue de la première journée de leur rencontre du 1er tour de la coupe du roi de Suède, à Bâle, Suisses et Français sont à égalité, 1-1. Les joueurs helvétiques ont créé une agréable surprise dans la mesure où ils furent les premiers à prendre le commandement. Mais la victoire de Dimitri Sturdza sur le Néo-Calédonien N'Godrella demeura sans lendemain, les Français ré-tablissant l'équilibre à l'issue du 2me simple que Haillet s'est adjugé face à Kanderal (12-10 4-6

RÉSULTATS

Dimitri Sturdza (S) bat Wanaro N'Godrella (Fr) 6-3 1-6 9-7; Jean-Louis Haillet .Fr) bat Peter Kanderal (S) 12-10 4-6 6-2.



Recommandé par Zigarren-Dürr

Vauthey, Bettiol; Imesch, Fiacan, Mariétan; Ortuso, Fehr, B. Moret; Sauvain, Currat, D. Moret, Knobel. Entraîneur: Schneeberger. ARBITRES: MM. Kratzer et Meyer. NOTES: Patinoire de Fleurier, 800

FORWARD: Anken; Landolt, Pion;

Fleurier et Forward d'égale valeur

spectateurs. Morges joue sans Briffod et Weidmann. Pénalités 4 fois 2 minutes contre Fleurier, 4 fois 2 minutes contre

A L'ATTAQUE

Dès les premières secondes, les hommes de l'entraîneur Schneeberger ont laissé paraître qu'ils étaient décidés à mettre tout en œuvre pour arracher un, voire deux points aux Fleurisans afin de concrétiser le désir qui est le leur de se racheter de leur début de saison non conforme à leurs ambitions.

L'engagement initial donné, les joueurs vaudois se ruèrent à l'attaque et inrent s'installer devant la cage des Vallonniers qui pour leur part avaient de grandes difficultés à se dégager de leur camp. S'obstinant à ne vouloir entreprendre que des actions individuel-Vincent et ses coéquipiers se laissaient régulièrement contrer par les avants morgiens fort bien placés dans la zone intermédiaire. Après un quart d'heure de jeu, et non sans avoir dû concéder un but marqué par Mariétan, les Fleurisans modifièrent sensiblement leur tactique et parvinrent peu à peu à changer la physionomie générale de la partie en s'octroyant l'initiative des opérations qui leur avait échappé jusque-là. Les rôles s'inversèrent plus encore dans la seconde période et Forward fut souvent contraint à se contenter de procéder par de rapides contre-attaques alors que le reste du temps, les Neuchâtelois les pressaient dans leur camp

égal de véritables occasions de but, les attaquants des deux équipes ont trouvés en face d'eux des gardiens particulièrement brillants qui retenaient avec une certaine assurance tous les tirs qui leur étaient adressés. En ce sens, il est bien certain que c'est avant tout par la qualité des prestations fournies tant par Anken que par Eisenring que le résultat est resté si peu conséquent. C'est en fait au cours du dernier tiers-temps qu'est vraiment apparu le réel équilibre des deux parties. Seules les périodes durant lesquelles un joueur était pénalisé permettaient à l'une ou l'autre des formations de prendre un léger ascendant sur son vis-à-vis.

DUEL DISCRET

Sur le plan individuel, les deux Canadiens en présence se sont livré un duel assez discret et peu spectaculaire laisà leurs coéquipiers Fiacan pour Morges et Tschanz pour Fleurier le soin d'accomplir de petites prouesses techniques toujours agréables à suivre et qui ont placé leurs auteurs assez souvent des situations particulièrement favorables pour leur permettre de

marquer. Au terme d'une rencontre qui fut par moment assez passionnante à suivre, le partage de l'enjeu paraît tout à fait conforme au rapport des forces en présence et ne lésa personne. Pourtant, on peut penser que si les Fleurisans avaient fait plus tôt et plus complétemet l'effort de présenter un jeu collectif, ils auraient pu sans doute parvenir à faire fléchir leur adversaire avant la fin de la partie, car les hommes de l'entraîneur Schneeberger ont laissé apparaître de sérieux signes de fatigue au cours des dernières minutes de jeu.

Schiau, Locher; Jenkins, Stampfli, Wied-

mer; Spring, Henrioud, Studer; Aeschli-

mann, Uttinger, Hurzeler. Entraîneur:

NOTES: Patinoire de Martigny. 600 spectateurs. Pénalités: trois fois 2 minu-

tes contre Martigny, 4 fois 2 minutes

DIGNE D'ÉLOGES

Martigny a été à deux doigts de pro-

voquer la surprise de la soirée en ne concédant qu'une courte défaite face aux

Biennois, superfavoris de ce match. En effet, les Valaisans se lancèrent dans la

bataille avec un courage digne d'éloges

et répondirent du tac au tac aux réussi-

tes adverses. Les visiteurs, qui présen-taient pourtant une équipe possédant un

fond technique supérieur, se brisèrent souvent les dents sur une défense très

son affaire. Finalement, c'est surtout

à Nagel qui réussit plusieurs arrêts de

classe au début du troisième tiers-temps,

que les hommes de Blank doivent de ne

pas avoir été distancés. Et la victoire leur

sourit à quelques secondes de la fin seu-

lement d'une façon des plus heureuses,

car Wiedmer, dos tourné au but, dévia

du manche de la crosse dans les filets de

Michellod, un lancé-frappé d'un de ses

ARBITRES: MM. Niederhauser et

Victoire chanceuse de Bienne

contre Bienne.

défenseurs.

MARTIGNY - BIENNE 3-4 (1-2 1-0

MARQUEURS: Valenti 2me; Berra 4me; Spring 8me; Collaud 25me; Hen-rioud 43me; Collaud 49me; Wiedmer

MARTIGNY: Michellod; Fellay, Valloton; Daven, Biolaz; Salvatore, Udriot, Monney; Bovier, Sarrasin, Baumann; Berra, Rouiller, Collaud; Mariétan, Locher. Entraîneur: Pillet.

BIENNE: Nagel; Koelliker, Valenti;

SPORTS dernière

ESCRIME

Pour la seizième fois consécutive, le Fechtclub Schlegl de Zurich a remporté le titre de champion suisse au sabre par équipe.

• L'Américain Brian Gottfried (22 ans) a remporté le simple messieurs du tournoi « open » de Paris. En finale, il a battu son compatriote Eddie Dibbs (6-3 5-7 8-6 6-0) après une partie peu

enthousiasmante de 2 h 20'.

ATHLÉTISME • Le 11me cross de Troistorrents (350 participants) a été remporté pour la deuxième fois consécutive par le Fri-

COURSE MILITAIRE

bourgeois Nick Minnig.

• Hans Daehler (Frauenfeld) a remporté sa cinquième victoire de la saison dans la course militaire de Thoune. Il a de plus amélioré de 39 secondes le record du parcours que Robert Boos avait établi l'an dernier. Robert Boos lui-même, qui participait à la 100me course militaire de sa carrière, a pris la deuxième place à 59" (il a pris la première place en catégorie Landwehr). Paul Frank, le vainqueur des seniors, en était pour sa part à la 200me course

HOCKEY SUR GLACE

• Match international à Varsovie: Pologne - RFA, 9-1 (0-1, 5-0, 4-0).

cyclisme Ritter: tentative reportée à mardi

Ole Ritter a reporté à mardi sa tentative contre le record du monde de l'heure, à Mexico. Le Danois aurait normalement dû se mettre en selle dimanche. Il a pris cette décision à l'issue de son entraînement de vendredi. Il estime qu'il lui faut encore quelques jours supplémentaires pour bien s'habituer au nouveau système de pédalage de sa bicyclette.

Nouveau: Le Mans.



Avec la superpuissante perceuse-frappeuse à 2 vitesses, 13 mm, 400 W, pour le béton le plus dur. Scie circulaire D 985 pr. bois jusqu'à 32 mm, disque

en caoutchouc et disques en papier abrasif pour poncer, bonnet en peau d'agneau pour polir et brosse en coupelle pour dérouiller.



Equipement Hobby dans un carton de cadeau magnifique.



H. BAILLOD S.A.

Neuchâtel Bassin 4 -Tél. 25 43 21

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Neuchâtel Ch. des Mulets 3.

PHILIPPE ROY

Couvet Grand-Rue 16.

RENÉ-L. KUMMER

Saint-Aubin. Temple 28. Tél. 55 15 85.

QUINCAILLERIE DE LA COTE

Peseux Rue de Neuchâtel 12.



pour des vêtements propres!



r Indo - hamadan 45 x 65 cm Fr. 32.- la pièce 55 x 85 cm Fr. 98.— la pièce

70 x 100 cm Fr. 118.-Portes-Rouges 131-133



Grand Prix du bon goût.

La nouvelle cigarette faite d'authentiques tabacs Maryland, naturelle et aromatique.

DÉMÉNAGEMENTS

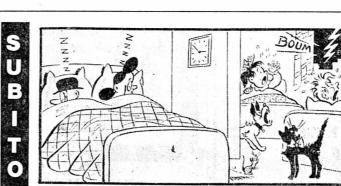
MARYLAND

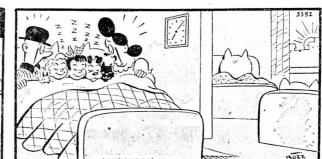
PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12. Neuchâtel

Fr. 1.60

Tél. (038) 25 35 90







SPORTS

Quelques surprises en championnat suisse de ligue A

CIREIX PASSAGE A VIDE DE NEUCHATE

Martigny: Michellod (2 pts), Wyder (12), Uldry (15), Yergen, Schræter (6), Decartis (4), Dubnis, Berger (28), Williams (15). Entraîneur: Wirthnirg.

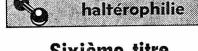
Neuchâtel: J.-M. Pizzera, Reichen (2), Bandi, Perret-Gentil, Raznatovic (36), Bucher (6), Turberg, P.Y. Pizzera (11), Pilet, Gallagher (16). Entraîneur: Raznatovic.

Arbitres: Delessert (Renens), Alberti (Lugano).

Notes: Nouvelle salle du Bourg à Martigny. 700 spectateurs. Neuchâtel est toujours privé de Schaller blessé. L'entraîneur Raznatovic évolue malgré une cuisse bandée ce qui réduit sensible-ment son rendement. Doivent quitter le terrain pour 5 fautes: J.-M. Pizzera, Deartis et Uldry.

GRANDS RÉALISATEURS

En terre valaisanne, Neuchâtel a per-du une rencontre qui était pourtant à sa portée sans pour autant qu'il soit possible de donner une explication à une période de presque 8 minutes absolument stérile au départ de la seconde mi-temps. Cependant, au cours des 20 premières minutes de jeu, les Neuchâtelois s'étaient montrés parfaitement à l'aise face à un adversaire assez moyen dont les Américains Williams et Berger furent les grands réalisateurs. A chaque panier réussi par ces deux « vedettes » Raznatovic, Gallagher et Bucher parvinrent à répliquer très logiquement, la marque s'équilibrant au repos. A ce moment, connaissant la condition phy-



Sixième titre pour Rorschach

Trois de ses haltérophiles étant blessés (Walter Hauser, Hans Grossenbacher et Lothar Heinke), Adler Zurich a dû déclarer forfait pour la finale du championnat suisse par équipes. Assuré donc du titre, l'AS Rorschach a tout de même rempli son programme à Sirnach et il a totalisé 881 points muttoni. La meilleure performance a été réalisée par Thomas Graber, qui a totalisé 290 kilos aux deux mouvements dans la catégorie des poids moyens. Pour Rorschach, c'est le sixième titre consécutif de champion suisse par équipes qui a ainsi été glané.

ble qu'ils allaient pouvoir se mettre en évidence et obtenir les deux points en

Dès la reprise pourtant, se produisit un phénomène peu habituel. Contrairement à toute prévision, les Neuchâtelois restèrent absolument figés dans leur défense, sans aucune réaction et pendant presque 8 minutes, subirent la pression Valaisans qui réalisèrent 19 points de suite par Uldry et Berger. Au cours de cette longue période, les hommes de Raznatovic manquèrent tout ce qu'ils entreprirent et même Gallagher, pourtant très volontaire, se fit régulièrement contré par Williams en parfaite forme athlétique et très à l'aise sous les paniers. Pas moins de 8 tirs manquèrent

cible sans possibilité de récupération et ce n'est qu'après le premier panier de Raznatovic (7'50 min!) que les Neuchâtelois se libérèrent enfin de l'étreinte d'un adversarie en pleine eu-

AVANCE CONFORTABLE

Dès ce moment, la réaction se manifesta pleinement et la remontée se dessina progressivement sans pour autant empêcher l'Américain Berger de marquer encore et de conserver aux Valaisans une avance confortable qui ne laissa aucun espoir de retour aux Neuchâ-

Décidément les visiteurs ont passé une bien mauvaise soirée tant ils furent mal inspirés dans leurs actions. Peu à l'aise face à une zone agressive, ils demeurèrent trop statiques et manquè-

rent maintes passes et réception, ratèrent trop de tirs. Seul Gallagher se montra à la hauteur de la situation en neutralisant efficacement Williams qui ne réalisa que 15 points; lui qui en vaut plus de 30 habituellement! Mais trop d'imprécisions se révélèrent chez Reichen et Bucher alors que J.M. Pizzera se montra en petite forme. A ce jeu, Raznatovic s'épuisa dans des efforts solitaires et ne fut guère suivi par ses partenaires. En fin de compte, le déséquilibre était trop évident pour espérer un exploit de Neuchâtel.

Vraiment un « petit » match et un jour « sans ». Comme il n'est pratiquement pas possible de répéter cette contre-performance et que les Neuchâtelois nous ont habitué à mieux, il est à prévoir que la leçon servira pour mardi soir face à Barcelone.

QUATRE RENCONTRES

Molino Nuovo - Fribourg Olympic 90-88 (50-49)

Palestra della Gerra. 700 spectateurs. Arbitres: Hofmann-Cickovich.

Lugano: P. Picco (7), Lee (16), Zali (2), Prati (13), McDougald (35), Stauffacher (11), Galeazzi (4), Waller (2). Fribourg: Trivalic (8), Kiener (20), Karati (25), J.B. Dénervaud (8), D. Currat (25), Kund (2).

Comme l'an dernier, en coupe de Suisse, Molino Nuovo a de nouveau hettu. Fribourg Olympia grâce curtout

battu Fribourg Olympic, grâce surtout à McDougald et Stauffacher. La fin du match fut très disputée mais les Tessinois conservèrent finalement deux

UGS - Viganello 102-97 (56-40)

Salle du bout du monde. 400 specta-

teurs.
UGS: Bourquin (19), Rodriguez (5), Ferguson (7), Hullman (32), Dubuis (16), Dirrig (23).

Viganello: Tanzi (5), Bacciarini (2), Bernasconi (2), Willis (30), Frigerio (32), Nicolet (20), Pozzi (7).

C'est à la faveur de la première mitemps que les Genevois ont construit leur succès. Après la pause, les Tessinois, bien emmenés par Frigerio et le nouvel Américain Willis, ont tenté mais trop tard de revenir.

Federale Lugano - Stade Français 101-74 (52-30)

Palestra della Gerra. 800 spectateurs. Arbitres: Galley-Benz.

Federale: Amado (4), S. Ponzio (4), Cedraschi (4), Dell'Acqua (2), Brady (30), Dizerens (2), Raga (45), Bretschart

Stade: Schulte (31), Reginato (13), Baillif (2), Duclos (14), Stenghelle (14). Au terme d'une rencontre d'un niveau très moyen, Federale Lugano n'a eu aucune peine à s'imposer. A noter l'exploit du Mexicain Raga, auteur de 45

Vevey - Pregassona 75-92 (35-50)

Galeries du rivage. 1000 spectateurs. Arbitres: Picard-Pasteris.

Vevey: Austin (13), Zakar (10), Nicolet (12), Franklin (27), Macherel (2),

Pregassona: G. Bianchi (10), Haenger (18), Bottani (4), Sutter (28), Sanford (30), P. Bianchi (2).

Après un début de match équilibré, Pregassona se détache et à la mi-temps l'écart est déjà creusé. La deuxième mi-temps ne sera qu'une confirmation et les Tessinois emportent un succès aisé autant que logique.

Résultats...

Martigny-Neuchâtel 82-71 (35-35); Federale Lugano-Stade Français 101-74 (52-30); Vevey-Pregassona 75-92 (35-50); Molino Nuovo-Fribourg Olympic 90-88 (50-49); UGS-Viganello 102-97 (56-40).

... et classement

1. Federale Lugano et Pregassona 8 p.; 3. Fribourg Olympic 6; 4. Vevey, Martigny et Neuchâtel 4; 7. Stade Français, Molino Nuovo Lugano et UGS 2.; 10. Viganello 0.

Ligue B

Groupe 1: Cossonay-Marly 85-71 (43-25); Birsfelden-Pully 67-122 (24-55); Nyon-Sportive Française 77-68 (30-34); Jonction-Swissair Zurich 101-104 (50-56). Groupe 2: Champel-Uni Bâle 87-

73 (58-37); Renens-Lémania Morges 90-90 (42-43); City Fribourg-Lausanne 84-82 (43-42); Berne-Zurich 71-81 (42-41).

Ligue nationale féminine

Nyon-Muraltese 79-50 (38-27): Femina Berne-Lausanne 48-51 (24-22); Baden-Fribourg Olympic 41-34 (24-8); Berne-Stade Français 51-37

Vendredi

Dimanche

Réservations :

Action:

Genève:

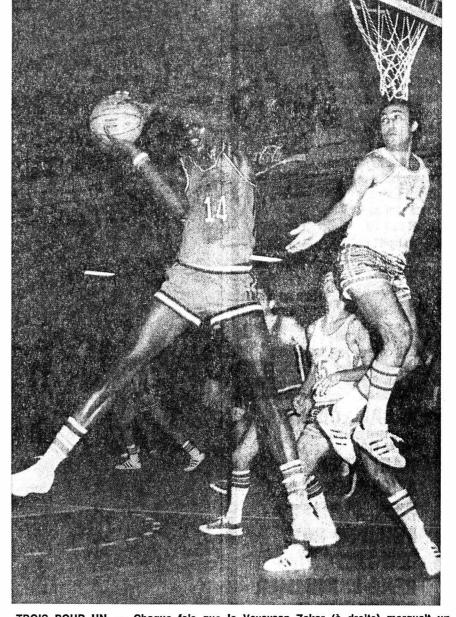
Neuchâtel:

Lausanne:

Fribourg:

Discrétion : absolue

Samedi



TROIS POUR UN. - Chaque fois que le Veveysan Zakar (à droite) marquait un panier, le Noir Landford de Pregassona en marquait... trois !

Réunion du comité directeur de la

Au cours de sa dernière séance, le comité directeur de la Fédération suisse a examiné divers cas en suspens. C'est ainsi qu'il a confirmé la licence du joueur tessinois Casoni qui peut donc défendre les couleurs de Vevey. Son ancien club, le SP Pregassona, s'était opposé à ce transfert. Le comité directeur a, d'autre part, rejeté le recours déposé par l'AS Viganello après le

dép. 13 h 00

dép. 18 h 30

dép. 18 h 30

dép. 12 h 00

VOYAGES

auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-

orthopédiste

ne reçoit pas

F. WILDBOLZ -

Pédicure diplômée

de retour

Tél. 25 25 15.

GIRARD

HOLIDAY ON ICE 1974

au Palais de Beaulieu à Lausanne novembre en matinée

novembre en soirée

Déplacement en car : Fr. 19 .--

Billets d'entrée à disposition à Fr. 20.-; 25.-; 30.-

Inscriptions : TTWER 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Dettes=Soucis

gestions de dettes

Créanciers : plus rien à faire

🛭 Paiements : à un seul endroit

avec eux

prêt

rapide

Dr. B. Weck Badenerstr. 257

PRÉTS

sans caution

de Fr. 500 .- à 10,000 .--

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHATEL / (038) 246464

4 fois moins qu'un

(022) 44 54 97

(038) 33 56 08

(021) 23 01 83

(037) 23 24 04

23 40 48

novembre en soirée

10 novembre en matinée

match de championnat du 11 octobre dernier et homologué le résultat de la rencontre de 100-98 en faveur de Pregassona. Enfin, en ce qui concerne le protêt de Vevey déposé après le match Vevey - Neuchâtel du 19 octobre dernier, le comité directeur a décidé de demander un avis de droit à la Fédération internationale avant de prendre une



PALAIS DE BEAULIEU

Du 5 au 10 novembre 1974 À TOUS LES AÎNÉS

Les organisateurs d'Holiday on Ice offrent un

Enternantamental and State of the Company of the Co BON DE FR. 5.— 2

valable sur chaque prix de place, mais uniquement pour les soirées suivantes :

> MERCREDI 6 novembre à 20 h 30 JEUDI 7 novembre à 20 h 30

IMPORTANT: Prière de découper cette annonce et de l'échanger, accompagnée de votre carte AVS ou d'une pièce d'identité aux caisses du PALAIS DE BEAULIEU de 10 h à 19 h ou de téléphoner au (021) 21 39 11 ou 21 31 11.





de Roffignac résidant au Château Chesnel consacre le meilleur de son temps à l'un des rares grands cognacs digne de ce nom:

Jean Comte

COGNAC ROFFIGNAC La Fine Champagne V.S.O.P.

haleine. Fr. 2.85.

De nombreuses personnes portent des

tausses dents

avec un réel confort

La poudre Dentofix, agréable, adhésive, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires. Pour manger et parler sans aucun inconvénient, saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Dentofix élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise



Siemens

Bosch + Neff + Philco Indesit

retour d'exposition, cédés avec GROS RABAIS Garantis neufs Service après vente assuré Grandes facilités de paiements

Jeanneret & C^{ie}sa Au Confort Ménager Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Dettes

Bolli-Treuhand AG

8405 Winterthour Stadthausstrasse 39, Tél. (052) 22 84 18.

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables.

Misez sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide. Nom: Rue:

No post., lieu: FdN

flées. Rapidité.

BANQUE

Discrétion

Prof. médicales

Beau choix de cartes

de visite à l'imprimerie

de ce journal

DOCTEUR

Ch.-Ed. Pfister

Absent jusqu'au 19 novembre.

industrie, horlogerie

Adresser offres écrites à BN 3004 au bureau du lournal.

Jeune dame âgée de 28 ans, cher-

comme

8 ans d'expérience. S'adresser à Mme SLAMA,

Deux jeunes filles cherchent pla-

sommelières

Pour insérer

une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes

le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception. 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être pavées avant la parution. Les annonces commerciales ainsl que les annonces pour la vente de

véhicules à moteur

dans la catégorie

des petites

annonces.

ne sont pas admises

Dem. d'emplois

Faiseur d'étampes

et moules injectés plastique, cherche place à Neuchâtel.

perfectionner en langue française. Prière de s'adresser sous chiffres OFA 3712 A à Orell Füssli

pour se

Publicité S.A., case postale, 4001 Bâle.

Jeune fille d'origine suisse allemande cherche emploi

employée

commerciale

che un emploi sur Machine IBM,

PERFORATRICE

84, rue de la Dîme, Neuchâtel.

barmaids

à Neuchâtel ou aux environs, si possible dans le même établissement. Libres début janvier 1975. Ecrire sous chiffres 14-23946 à

Publicitas S.A., 2800 Delémont.

COMMERCES

A remettre

salon de coiffure pour dames. Possibilité d'agrandir.

Adresser offres écrites à FR 2990 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

Nous sommes toujours intéressés à l'achait

bijoux et d'argenterie anciens et d'occasion

MAX HOWALD's Erb.

BERN GERECHTIGKEITSGASSE 54

Ø 031 - 22 14 10 Fermé le lundi

O54-484-002

********* A. LOUP-ROCHEFORT

Tél. (038) 45 10 55 achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Débarras de logements complets.

MOTS CROISES

Problème no 59

HORIZONTALEMENT

prennent la vie du bon côté. - Tête d'épingle, 3.

Pour encourager. – Direction. – Fait son effet. 4. Le héros des Thermopyles. 5. Interjection. –

Fleuve de l'Albanie. - Deux voisines. 6. Entrela-

cements de grains de verre. - Ecrivain français

(Prix Nobel 1947). 7. L'heureux beau-père de Médée. – Adverbe. 8. Période cyclique. –

S'applique après coup. 9. Qui tient d'une terre humide, imperméable. 10. On leur prodigue les

VERTICALEMENT

Ancienne forme de oui. - Il fait parfois bien les

choses. 3. Effectif. - Reçoit la Sangha. 4. Non

réglé. – Fut le Premier des Anglais. – Pronom. 5.

Progrès. – Boisson. 6. Sculpteur et médailleur italien. – Fort. 7. Chef-lieu. – Naïf. 8. Préfixe. –

Donne des couleurs. 9. Attention. - Démonstratif.

1. Serpent à sonnettes. - Vit en Amérique. 2.

Iouanges. - A son terme en septembre

1. Petite tresse remplaçant la cravate. 2. Elles

2 3 4 5 6 7 8 9 10

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) La Boîte à surprises 18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Rendez-vous

18.25 (C) Sous la loupe 18.50 (C) Barbapapa

18.55 (C) Christine 19.15 (C) Un Jour, une Heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un Jour, une Heure

20.20 La vie ensemble'

21.40 (C) Angoisses

22.45 (C) A témoin 23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'Heure des enfants

18.10 TV culturelle

18.40 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 Ahoi Pacific Lady

19.30 L'Antenne 20.00 Téléjournal

20.20 Une fois pour toutes

22.10 Téléjournal

FRANCE I

10.30 TV scolaire

11.00 Fin

12.30 Midi Trente 13.00 24 Heures sur la une

14.05 TV scolaire 14.25 Aux yeux du souvenir

15.50 Fin

16.45 TV scolaire

18.20 Au-Delà des Faits 18.40 Pour Petits et Grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 Heures sur la Une 20.15 Les Fargeot

20.30 A vous de jouer Milord

21.30 Ouvrez les Guillemets 22.40 24 Heures dernière

055 117:

FRANCE II

19.00 (C) Des Chiffres et des Lettres

19.20 (C) Actualités régionales 19.45 (C) Le Dessous du Ciel

20.00 (C) I.N.F. 2 20.35 (C) Actuel 2

21.35 (C) Alain Decaux raconte... 22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'Ile aux Enfants (43)

19.20 (C) Actualités régionales 19.40 (C) La Vie régionale

20.35 (C) M. comme Mathieu

(C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i Bambini 18.55 (C) La Locomozione negli animali

19.30 (C) Telegiornale 19.45 Objettive sport 20.10 (C) Si rilassi...

20.45 (C) Telegiornale

21.00 Enciclopedia TV

21.50 (C) L'Ospite 23.15 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, jazz, pop, rhythm and blues. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, régionaux. programmes téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, un cœur et une âme. 21.45, OTAN 1974. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, chronique d'une ville française sous l'occupation. 0.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, initiation à la physique. 17 h, téléjournal. 17.10, le roi Arthur. 17.40, plaque tournante. 18.20, dessin animé. 19 h, téléjournal. 19.30, Walter et le petit handicapé. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, L'Avocat du diable. 22.50, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15. M.V. 9.05. à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midimystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités.

16.05, Les Misérables, de Victor Hugo. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h. drôle de numéro. 20.30, énigmes et aventures, Madame Pauline n'a pas d'épines, une pièce policière de Jacques Fayet. 21.25, disc-au-bol. 22.10, histoire et littérature, 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, le temps qui passe. 8.30, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, à vous la chanson. 10.45, université radiophonique internationale, les jeunes et le travail (1). 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, la vie musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, sciences et techniques. 20.30, belles interprétations des archives de la RTSR. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, CRPLF, compositeurs francophones, Albert Huybrechts (fin). 22.30, jeune littérature suisse. 23 h, hymne

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION 6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. * = 50 ans Radio suisse alémanique. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. *7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, 3 danses slaves, Dvorak, 10.20, radioscolaire, 10.50. Poète et Paysan, ouverture Suppé. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Roland Thysser orgue électrique; Ladi Geisler, guitare. • 12.40, rendez-vous de midi. * 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, musique populaire.

 16.05, théâtre. 17 h, salutations musicales de Vienne. • 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. • 18.45, concours sportif. 19 h, sport. 19.15, actualités. • 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, rendez-vous musical. 23.30, musique dans la

IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Marc Wolfrath

LE PLAT DU JOUR:

et de la

Jean Hostettler

HALTE A MALTE

son chargement d'armes à Léopoldville.



Hubert sortait du bain quand il entendit frapper à sa porte de Dans le même temps, Storkis discutait avec Walstart et Cooper communication avec l'appartement voisin. La seconde d'après, son ami Pierre Dru l'étreignait. «Eh bien, dit-il, tu l'as échappé belle! » – « Comment se fait-il que tu sois ici? » s'étonna Hubert. «On ne t'a pas prévenu?» – «Si, mais...» – «Eh bien voilà mon



Saisissant la bouteille de scotch apportée par le portier chauve, Pierre Dru allait se verser un whisky quand Hubert lui dit: «Une seconde, que je lave le verre au robinet du lavabo. Voilà. Serstoi, et dégoise. » - « Eh bien, le trafic des armes serait chapeauté en Europe par un Serbe qui s'appelle Bordjanoff et qui habite Amsterdam. Mais le Bordjanoff en guestion ne veut rien faire contre les Etats-Unis. J'ai une lettre de recommandation pour lui. Qu'est-ce que tu en dis?» - «On va aller le voir!» décida

RÉSUMÉ: Benny part pour Malte avec mission de transporter UN NOUVEAU BON DE COMMANDE

Rédacteur en chef :



dans son bureau de la «Pan Air Corporation». «Faisons ça par bateau! proposa Cooper. C'est plus sûr! » - « Impossible, dit le Grec. Pour aller à la crique, il faut que les hommes soient armés. Et, pour être armés, ils ont besoin de parachutage. Vous avez vieux. Le protecteur de ta belle poupée de Larraldia, je l'ai vu. encore un DC-4?» – « Oui, dit Walstart. Mais, maintenant, nous Lui est hors de cause, ça ne fait pas un pli. Mais il m'a raconté des choses qui vont t'intéresser. Tu permets?»

"avons plus de pilotes.» – «Mais vous?» – «Quoi, nous?» – «Vous êtes pilotes l'un et l'autre, non?» – «Ça demande réflexion, dit Cooper. Et du fric.»



«Mais je vous ai remis cinquante dollars ce matin!» protesta Storkis. «D'accord, reconnut Walstart. Mais vous ne pouvez plus rien faire sans nous. Allez, ne vous fâchez pas. Signez le bon de commande pour le transport par bateau, et avec l'avance que vous nous donnerez, on s'arrangera. » – « A condition que le DC-4 décolle dans les vingt-quatre heures», dit Storkis, «Okay, Si on peut décoller directement de Beek, Parce que le faire à Schiphol, pas question! Signez le bon de commande, et on vous fera ça.»

Demain: «A tout péché miséricorde»—

HOROSCOPE

Bonne période pour les chercheurs, ceux qui entreprennent des voyages au loin ou tentent des expériences. Soirée détendue.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront une nature agitée, intelligente et bienveillante.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Crise d'appendicite à envisager. Amour: L'amour vous comblera aujourd'hui. Affaires: Tenez compte des remarques que l'on vous fera.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: Vous recevrez des nouvelles agréables. Affaires: Ne faites pas d'achats inutiles.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Surveillez votre tension artérielle. Amour: Prenez de bonnes résolutions. Affaires: Tenez les engagements que vous avez pris.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Humidité et froid mauvais pour les rhumatismes. Amour: Extériorisez vos sentiments. Affaires: Des propositions vous seront faites.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: N'abusez pas de vos forces. Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires: Vos décisions seront peu appréciées.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Evitez les courants d'air. Amour:

Ne montrez pas votre antipathie à certaines personnes. Affaires: Journée peu propice aux grandes décisions.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: N'abusez pas des somnifères. Amour: Ne pensez plus aux mauvais souvenirs. Affaires: Faites planer un certain mystère sur vos projets.

Santé: Faites une cure d'eau minérale.

Amour: Accordez plus de liberté à vos proches. Affaires: Soyez plus économe. SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Affaires: Soyez ferme dans les affaires. **CAPRICORNE** (22-12 au 19-1) Santé: Mastiquez bien vos aliments, votre

digestion sera plus facile. Amour: Tournez le dos aux curieux et indiscrets. Affaires: Ne vous lancez pas dans une entreprise hasardeuse.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

soir. Amour: Rencontre fort agréable et sympathique. Affaires: Soyez sur vos gardes sur le plan financier.

POISSONS (19-2 au 20-3)

endroit névralgique.

pas peur de les demander.

Santé: Prenez le soir un bon bain. Amour: Evitez toutes les discussions familiales. Affaires: Sachez profiter des circonstances favorables.

Solution du No 58

Entrelacera les fils d'un câble.

HORIZONTALEMENT: 1. Suffocante. 2. Erronées. 3. Bêta. – Mi. – Et. 4. Ote. – Test. 5. Tassé. – Eole. 6. En. – Ara. – Nie. 7. Calamines. 8. Cham. – Bras. 9. Héritée. – Su. 10. Ur. – Sassées.

VERTICALEMENT: 1. Sabote. – Chu. 2. Etancher. 3. Fêtes. – Aar. 4. Fra. – Salmis. 5. Or. – Téra. – Ta. 6. Côme. – Ambès. 7. Anisé. – Ires. 8. Ne. – Tonna. 9. Tee. – Liesse. 10. Estrées. – Us.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Galerie Ditesheim: Claude Weisbuch, gravures et dessins.

Lyceum-Club: Walter Loosli, céramiques.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Palace: 20 h 30, Fräulein sans uniforme. 18 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Amarcord. 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 45, Le Fantôme de la liberté. 16 ans. 3me semaine.

Studio: 18 h 45, L'Attente des femmes. 16 ans. 21 h. Allons enlève ta robe. 18 ans. Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, L'Escapade. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Arnaque. 12 ans. 4me

semaine. 17 h 45, Les Visiteurs du soir. 16 ans. Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles tél. 31 13 47.

(25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

BEVAIX

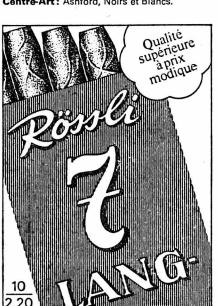
Galerie Pro Arte: Peintures françaises des XVIIIº et XIXº siècles.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les Aventures

HAUTERIVE

Centre-Art: Ashford, Noirs et Blancs



les rondeurs.

Nouveau contraceptif

«Uterine progesterone system», tel est le nom du nouveau contraceptif à action prolongée, qui a été mis au point par des chercheurs d'un laboratoire pharmaceutique américain à Palo-Alto, Californie; ce procédé a d'ores et déjà été expérimenté avec succès en Chine. Il consiste en un dispositif intra-utérin, qui libère continuellement de petites quantités de l'hormone progestérone et que l'on ne renou-

velle qu'une fois par an. (Fé) Un enfant sur dix

n'est pas en bonne santé 10 % des enfants qui entrent à l'école primaire présentent des troubles de la santé pouvant diminuer leurs aptitudes scolaires et, plus tard, professionnelles. Cette constatation résulte des examens médicaux préscolaires effectués en Hesse (Allemagne de l'Ouest).

Le tabac en chiffres

Il y avait la Ligue contre l'alcoolisme. Il y a la Ligue contre la fumée du tabac en public. Cet organisme fait ses comptes. Il prouve que le fisc, car il entraîne des maladies diverses, parfois très graves, qu'il faut soigner sérieuse-

Ne plus boire, ne plus manger, ne plus se chauffer, ne plus fumer. C'est plus long qu'autrefois, la vie, mais ça ne devient pas très (ACI)

gnée – on la comprend – a porté plainte.
(ACI)

NOTRE FEUILLETON Prélude et fugue par Denise Noël

- Cela vous va bien de jouer au moraliste. Moi, en tout cas, je n'ai menti que par omission. Vous ne pouvez pas en dire autant. Vous commencez par me tromper en imitant la voix de mon père. Ensuite, vous m'affirmez que c'est par hasard que vous vous trouvez sur la place de la Gare, à Nevers, alors que, de toute évidence, vous n'êtes venu dans cette ville que pour me rencontrer. Et la tournée à l'étranger? Et le passage, le soir, dans une émission de télévision? Des mensonges. Quand on les collectionne avec autant de constance, on frôle la mythomanie.

Pourquoi vouliez-vous me combattre? s'étonna-t-elle. Il se leva, enfonça les deux mains dans les poches de son pantalon, fit quelques pas dans la cabine et revint se poster devant elle. Il la toisa en hochant lentement la tête. Décidément, vous êtes très forte.

- Je vous ai combattue avec vos propres armes.

minutes pour éclairer ma lanterne. Après ce délai, Ciao! - Je ne crois pas que vous ayez besoin de tellement d'explications pour me comprendre. Tout à l'heure, je vous ai offert de m'épouser. C'est oui, ou c'est non?

Elle regarda avec ostentation sa propre montre-bracelet.

- Je vous dispense de vos compliments. Il vous reste cinq

- Alors vous allez mourir, dit-il froidement. **ÉDITIONS JULES TALLANDIER**

- C'est non, dit-elle sans hésiter.

Elle crut qu'il plaisantait. Son attitude n'était nullement menaçante. Il ne s'était pas rapproché de la porte qu'elle savait pouvoir franchir d'un bond si elle le voulait. Le bateau était toujours immobile. En outre, le crépuscule venant, Paul Mil avait allumé le plafonnier ainsi qu'une petite lampe sur la table. Comme il avait omis de refermer les rideaux, l'intérieur de la cabine, ainsi éclairé, était visible des bâtiments voisins.

Sûre de ne rien craindre, elle adopta un ton persifleur. Comme c'est facile! Une fille vous plaît. Elle vous dit non. Vous décidez de la tuer. Mais où vous croyez-vous? Devant un ieu de massacre? Vous êtes maître à bord de ce bateau, mais ce n'est pas une raison pour vous arroger un droit de vie et de mort sur vos passagers

devenir ma femme ou mourir. Votre marché ressemble à celui du diable. Me direz-vous pourquoi je devrais l'accepter? Quel âge avez-vous?

- Je ne m'arroge aucun droit. Je vous offre un marché:

La question la déconcerta. Elle décida d'abord de n'y pas répondre, puis elle se ravisa. - Dix-sept ans et demi. Pour me marier, j'ai besoin du consentement de mes parents. Or, je pense que mon père ne

cédera jamais à un chantage.

Il dédaigna cette précision et riposta:

- Vous êtes effectivement très jeune. C'est votre seule excuse. Avec un peu d'expérience, vous sauriez que dans un certain milieu, lorsqu'un témoin devient gênant, on le supprime. En venant vous chercher à Nevers, croyez-moi, je n'étais pas animé des meilleures intentions à votre égard, mais je restais encore dans l'indécision. Eva qui, malgré mes ordres, s'était absentée en laissant toutes les portes ouvertes, vous avait trouvée sur le seuil de la salle de séjour. Jusqu'où aviezvous poussé vos investigations? C'était là un mystère...

Martine ouvrit la bouche pour protester de son innocence et

affirmer qu'elle n'avait pas pénétré dans la pièce. Il ne lui laissa pas le loisir de s'expliquer.

 Je vous en prie, dit-il durement. Ne cherchez pas encore à me tromper. Je sais maintenant à quoi m'en tenir sur votre compte et votre fausse candeur ne m'en impose plus. La seule fois où vous avez manqué de jugeotte, c'est hier, devant la station-service, lorsque vous avez éprouvé le besoin de faire de l'esprit sur un sujet qui n'en méritait pas tant. J'ai compris alors que ma sœur avait raison lorsqu'elle affirmait vous avoir surprise au retour de votre expédition à l'intérieur du moulin et non pas comme je l'espérais, avant que vous n'eussiez pris le temps d'y pénétrer. Vous avez bénéficié d'un concours de circonstances tout à fait exceptionnelles. Depuis que j'ai acheté cette propriété, pas une seconde l'atelier n'est resté sans surveillance. Pour plus de sécurité, un système d'alarme électronique se déclenche dans toute la maison dès qu'un visiteur en franchit le seuil. Or, avant-hier, Eva qui avait vu des truites sauter dans la chute, a eu l'idée d'aller tendre un filet dans le Reuillon, en aval des vannes. Mais au moment où elle s'est absentée, Jan et Lucas effectuaient une réparation dans les étages. Le bruit de la perceuse électrique qu'ils maniaient les a empêché d'entendre les sonneries d'alarme... Mais au fait, vous

ai-je parlé de Jan et de Lucas? Elle fit non machinalement. Elle essayait de comprendre, mais son esprit encore obscurci par le somnifère avait du mal à relier entre elles des explications qui, à première vue, semblaient incohérentes. Bien qu'elle appliquât désespérément son attention à ce que disait Paul Mil, Martine ne voyait toujours pas où il voulait en venir.

- Jan est le cousin d'Eva, qui n'est elle-même que ma demi-sœur. Lucas est le mari d'Eva, précisa-t-il. Comme vous le constatez, nous formons une association familiale où chacun est solidaire des autres, aussi bien pour prendre une décision, que lorsqu'il s'agit de courir les risques habituels à ce genre d'affaire. Avant-hier, Eva a prétendu avoir refermé, avant de sortir, la porte séparant la cuisine de l'atelier. Or, à son retour, elle a trouvé cette porte entrebâillée. Nous en avons donc conclu que vous aviez pénétré dans l'imprimerie et que votre indiscrétion vous avait permis de surprendre notre secret. En fille avisée, vous aviez sûrement établi une relation entre la presse, les épreuves plus ou moins ratées qui traînaient un peu partout, la réserve de papier vierge et les coupures, réussies celles-là, qui séchaient sur les fils. Aussi, estimant que vous en saviez trop, avons-nous décidé de vous supprimer.

Les objets de la cabine semblaient danser devant les yeux de

Martine. Paul Mil, lui-même, devenait flou comme une image à travers un objectif mal réglé. Elle se mordit l'intérieur des joues et fit un effort désespéré pour ne pas céder à la panique. Parce que peu à peu la vérité l'avait pénétrée, elle commençait à se rendre compte des conséquences qui découlaient de l'imprudence qu'elle avait commise l'avant-veille.

Dominant l'angoisse qui l'étreignait, elle serra ses deux mains l'une contre l'autre pour qu'il ne les vît pas trembler. Puis parce qu'un chaînon manquait encore pour que l'affreux doute devînt certitude, elle demanda d'un ton apparemment désinvolte:

- Lorsque vous m'avez retrouvée à Nevers, de votre propre aveu, vous n'étiez pas certain que j'avais découvert ce que vous dissimuliez avec tant de soin. Qu'est-ce qui a donc modifié votre opinion à mon égard?

 Je croyais vous l'avoir dit. A deux reprises, vous m'avez lancé une sorte de défi. L'allusion à une arrestation... Oui, le coup de matraque, vous vous souvenez? Et puis aussitôt, après, votre réflexion sur l'authenticité des billets que je vous confiais. Oh! Je reconnais que vous avez un fameux cran. Vous n'avez pas flanché une seconde. D'un coup d'œil, vous avez jugé l'imitation assez réussie pour que l'échange de coupures s'effectue sans danger pour vous. Peut-être même à ce moment-là, avez-vous imaginé tout un plan de chantage...

(A suivre)

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Supprimez définitivement les mets fermentés. Amour: Vous avez besoin de vous évader du milieu familial.

Santé: Prenez des repas plus légers le

surpiqures et les imprimés à larges motifs,

bref tout ce qui souligne ce qui n'a pas

besoin de l'être.

– Attention à vos genoux, c'est souvent un

Ne vous habillez pas tristement et « osez

faire les boutiques». Beaucoup en effet,

non spécialisées dans les «tailles fortes»,

vont jusqu'au 50 et même 54. Leur publi-

cité n'en parle pas et les modèles de la

vitrine sont souvent du 36 ou 38... N'ayez

Ragoût de bœuf provençale

8 à 900 g de bœuf pris dans la culotte, 200 g,

de lard maigre, 1 os à moelle, 2 cuillerées à

soupe d'huile, 3/4 I de vin rouge, 1 bouquet

garni, 10 petits oignons, tomates, 3 carot-

tes, 1 petite orange, 1 gousse d'ail, sel,

Faites chauffer l'huile, et sur feu doux,

faites dorer la viande coupée en morceaux

et le lard coupé en dés. Ajoutez alors le vin

chauffé, les carottes en rondelles, les petits

oignons, les tomates pelées et coupées en

morceaux, l'ail, le bouquet garni, l'orange

en tranches, l'os, le sel et le poivre. Conti-

nuez la cuisson douce pendant environ 4

heures. Servez après avoir dégraissé la

sauce et ôté le bouquet garni. Accompa-

gnez d'une purée de pommes de terre, de

riz ou encore d'une ratatouille d'aubergi-

nes, oignons, poivrons, tomates, courget-

tes que vous laissez mijoter 1 h 30 dans un peu d'huile avec sel, poivre, thym, laurier.

POUR VOUS MADAME - Evitez les doubles boutonnages, les

Un menu Bouillon gras

Côtelettes fumées Choux à la viennoise Poires au sirop

Choux à la viennoise Pour 4 personnes: 1 gros chou ou 2 petits, 2 oignons, 250 g de lard, 2 dl de vin blanc et 1 dl de vinaigre, 1 cube de bouillon, 1 pomme, cumin.

Rôtir le lard coupé en morceaux. Ajouter l'oignon émincé et faire blondir, puis y étuver le chou coupé en fines lamelles. Verser ce mélange dans une cocotte minute. Ajouter le cube de bouillon dissous dans le vin blanc et le vinaigre, une demi-cuillerée à café de cumin et une pomme coupée en quartiers. Fermer la marmite à pression et cuire pendant 5 à 6

Tirez l'aiguille!

La voque des travaux à l'aiguille s'intensifie. Au tricot, au crochet, à la tapisserie, à toutes les formes de broderies sur tissu, aux tissages vient s'ajouter maintenant le macramé dont on fait des sacs ou même des voilages. Quant à la dentelle au fuseau, elle renaît tout doucement de même que la guipure, les dentelles de Venise et de

Une façon de s'habiller

- Autant que vous le pouvez, évitez les

manches courtes et préférez une jolie

manche longue qui allonge le bras et cache

Si vous êtes forte:

A méditer Les enfants commencent par aimer leurs parents, devenus grands, ils les jugent; quelquefois ils leur pardonnent.

Oscar WILDE

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE tabac coûte cinq fois plus qu'il ne rapporte au

Doping dernier cri Il n'y a pas qu'en France où l'on relève des fraudes dans les courses de chevaux. Aux Etats-Unis, on a découvert qu'un jockey indélicat avait gagné à de nombreuses reprises en... électrisant son cheval! Il avait branché sur le malheureux animal un système rappelant le sinistre « gégène » des tortures. La SPA, indi-

Sang au réfrigérateur

Un nouvel appareil de stabilisation pour la conservation du sang de transfusion a été mis au point en RDA (Allemagne de l'Est). Il permet de stocker le sang durant six semaines dans un réfrigérateur ordinaire.







Choisir de bons tabacs. Equilibrer leur mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour retrouver le naturel du plaisir.

Le goût du vrai.

Mécontent de votre radio ou téléviseur!



F. STIEGER

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER

Tires 22 2034 PESEUX

(038) 33 17 48 (038) 31 57 83

Transports internationaux



Hélas, le mois de 20 jours n'a pas encore été inventé!

Certainement qu'il vous arrive de vous demander: «Où donc est passé mon argent?» Et si vous lisiez notre brochure «65 suggestions pour votre budget»?

Cette brochure est destinée à ceux qui désirent gérer sérieusement leur budget familial. Etes-vous sûr de connaître exactement le montant de vos frais fixes? Et savez-vous comment épargner ou placer vos disponibilités? Enfin, à supposer que vos finances soient en déséquilibre, comment allez-vous



Peut-être qu'en ce moment, d'autres sujets vous intéressent. Qu'à cela ne tienne: nous vous proposons d'autres publications consacrées à divers aspects de l'existence, par exemple «87 questions au sujet du mariage», «61 suggestions sur la naissance» et... quelque chose de nouveau, «72 conseils au sujet des stages pour l'étude des langues ».

Ces brochures vous sont offertes gratuitement. Pour les recevoir, il vous suffit de nous retourner le bon ci-contre, en indiquant d'une croix celle ou celles qui vous intéressent.

Veuillez m'envoyer: ☐ 87 questions au sujet du mariage ☐ 61 suggestions sur la naissance

☐ 65 suggestions pour votre budget 72 conseils au sujet des stages pour l'étude des langues

☐ Indiquer d'une croix la ou les brochure(s) désirée(s)

M./Mme/Mlle

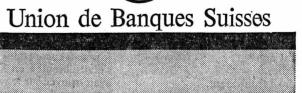
Profession

Rue

NP | Localité

Ecrire en caractères d'imprimerie. A envoyer à: Union de Banques Suisses, Département WIDO, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.





FRIBOURG

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Un habitant de Colombier et son gendre tués à Arles

M. CARREL ÉTAIT L'ANCIEN DIRECTEUR DU « CLOS - ROUSSEAU »

était près de 19 h, samedi, lorsque deux membres de la famille Gi-rard accompagnée de M. Pierre Carrel, 53 ans, professeur demeurant à Colombier (NE), circulait sur la route de Port-Saint-Louis-du-Rhône, à Arles. Pour des raisons que l'enquête tentera de définir, le véhicule qui était conduit par M. Carrel percuta des rails se trouvant en bordure de la chaussée, rails de la voie ferrée Arles - Port-Saint-Louis-du-

Le véhicule fut violemment projeté contre un pylône électrique se trouvant sur la gauche de la chaussée. Les deux occupants qui se trouvaient à l'avant du véhicule, le conducteur, M. Carrel, et son gendre, M. Michel Girard, 39 ans, négociant en produits agricoles à

Arles, furent tués sur le coup. La petite-fille de M. Pierre' Carrel, qui se trouvait aussi aux côtés de son père, M. Michel Girard, est heureusement sortie indemne de cet accident. Il s'agit de Nathalie Girard, 5 ans.

Cet accident a causé une vive émotion dans la région d'Arles où la famille Girard est unanimement connue et estimée. M. Pierre Carrel et sa femétaient descendus à Arles où ils rendaient souvent visite à leurs enfants et petits-enfants, mais cette fois à l'occasion de la naissance d'un petit Vincent au foyer de M. et Mme Michel Girard.

M. Carrel était l'ancien directeur du « Clos-Rousseau », institut pour jeunes gens à Cressier, qui sera occupé pro-chainement par « Les Perce-Neige ».

Terrible choc en Haute-Gruyère Wilson client de la Banque de

Un mort, cinq blessés

Un atroce accident s'est produit hier, vers 15 h 50 sur la route Bulle - Mont-bovon, Il y coûté la vie à M. Maurice Ecoffey, 31 ans, de Villars-sous-Mont, qui avait perdu le contrôle de sa voiture dans un virage. L'auto vint se jeter de plein fouet contre un véhicule qui arrivait en sens inverse, conduit par M. Jean-Louis Muriset, de Charmey. Ce dernier, ainsi que sa femme, ont été grièvement blessés. Il y a trois autres blessés.

M. Ecoffey était accompagné de son beau-frère, M. Dominique Beaud, 40 ans, domicilié à Neirivue. Son auto se jeta avec une extrême violence contre l'auto charmevsanne. Les deux voitures s'imbriquèrent au point qu'un pneu avant de la voiture folle arriva à la hauteur du siège du conducteur de

M. Ecoffey fut éjecté de sa voiture. Le crâne fracassé, il fut tué sur le coup.

Elisabeth, 33 ans, subirent des fractures des fémurs et des bras, ainsi que de nombreuses blessures. Leurs deux enfants, Michel, 9 ans et Oliver, quatre ans, ont été blessés. Il en est de même pour M. Dominique Beaud qui est blessé une jambe notamment. Les cinq blessés sont soignés à l'hôpital de Riaz. Dégâts: 15.000 francs.

Le feu au château de la famille de Reynold

(c) Hier, vers 23 h 20, le feu a éclaté dans le château de Cressier-sur-Morat, propriété de la famille de Reynold, que l'écrivain Gonzague de Reynold habita jusqu'à sa mort. Vers 11 h 40, les combles du château (qui recèle des richesses considérables) étaient atteints. Les pompiers de Morat et de toute la région étaient appelés sur place.

LONDRES (Reuter). — Le premier ministre travailliste a deux comptes d'une valeur de 1500 livres ouverts dans la

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

crédit international à Genève

succursale londonienne de la Banque de crédit international qui a annoncé le mois dernier à Genève la suspension temporaire de ses opérations, a déclaré un porte-parole du gouvernement travail-Ces comptes ont été ouverts par un

donateur anonyme l'année dernière. Ils

étaient destinés à financer le fonction-

nement du bureau de M. Wilson du temps que le « leader » travailliste se trouvait dans l'opposition. L'un est un compte de dépôt d'un montant de 1450 livres, l'autre un compte courant de 50 Ils n'ont pas été touchés par M. Wilson et le premier ministre n'a pas l'intention de transférer cet argent en Suisse, a déclaré le porte-parole.

La Banque de crédit international a connu de sérieuses difficultés financières le mois dernier quand une banque ouestallemande a retiré les parts qu'elle y possédait, soit 36,4 % du capital. La

banque genevoise a alors demandé aux autorités suisses un moratoire temporaire pour payer ses débiteurs.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée de dimanche, le canton de Berne rappelle que « trois recours de droit public ont été adressés au Tribunal fédéral contre la validation par le Grand conseil des initiatives populaires émanant des districts de Courtelary, Moutier et la Neuveville. Le 2 novem bre 1974, le Conseil exécutif a pris connaissance de la décision du président de la chambre de droit public du Tribunal fédéral d'accorder l'effet suspensif aux deux recours émanant respectivement des districts de Moutier et de la Neuveville. Aux termes de la décision arrêtée par le seul président de ladite chambre, le Grand conseil n'est pas habilité, durant la session de novembre, à fixer au 15 décembre 1974 la consultation dans ces deux districts. En effet, ce n'est que le 18 décembre que le Tribunal fédéral statuera sur les trois recours et se prononcera sur le fond. »

Kissinger bientôt au Proche-Orient

BUCAREST (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger a confirmé dimanche à Bucarest qu'il entreprendra un nouveau voyage au Proche-Orient la semaine prochaine.

Ce voyage conduira M. Kissinger successivement en Egypte, en Arabie saoudite, en Jordanie, en Syrie et en

« L'appui de la France à M. Arafat a contribué à bloquer la route de la paix », déclare dans une interview accordée au magazine «Spiegel» M. Rabin, président du Conseil israélien.

Evoquant les décisions du sommet de Rabat, le chef du gouvernement israélien souligne: «Les résolutions arabes ne sont souvent que du papier. Mais, si la résolution de Rabat est appliquée et que M. Arafat devient un partenaire pour des négociations sur les frontières orientales d'Israël à la place du roi

Hussein, alors les négociations deviendront impossibles. »

«Le problème palestinien doit être réglé, mais seulement dans le cadre de la Palestine de 1918 qui incluait la Jordanie d'aujourd'hui et Israël. La seule véritable solution passe par l'existence de deux Etats, l'Etat juif d'Israël et l'Etat iordano-palestinien. Un troisième Etat entre ces deux pays constituerait une bombe à retardement menaçant à la fois la Jordanie et Israël. »

Comme on lui demandait s'il fallait s'attendre maintenant à un développement de la politique de colonisation israélienne en Cisjordanie, il a répondu: « Je ne répondrai pas non ».

DERNIERE HEURE

Pétrole: embargo total en cas de nouvelle querre!

NEW-YORK. - Les pays arabes envisagent, en cas de nouvelle guerre au Proche-Orient, d'imposer un embargo total sur le pétrole, affirme le magazine « Newsweek » dans son dernier numéro. Cette mesure frapperait les clients du monde entier, qu'il s'agisse de pays amis ou ennemis, même si cela devait signifier pour les Etats producteurs de pétrole la perte de leur principale source de revenus, ajoute «Newsweek». De plus, selon Yasser Arafat, chef de l'OLP, une telle guerre est « hautement probable dans les six prochains mois ».

MONTAGNES

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (29 octobre)

Naissances: Matthey-de-l'Etang Isabelle, fille de Francis-Willy, employé CFF et de Eglantine-Edith, née Lambercier; Hernandez Monica, fille de Francisco, serrurier et de Pilar née Jimenez; Terraz Laurent, fils d'André, comptable et de Marlène née Remund; Pellaton Luc, fils de Maurice-Edouard, agent de méthodes et de Danielle-Monique, née Juvet : Bernhard Stephan, fils de Anton-Maria, mécanicien et de Josette-Simone née Brandt-dit-Grieurin; Nogueira Ignacio-José fils de José-Manuel appareilleur et de Maria-Alicia, née Coello; Morciano Jean-Bernard, fils d'Armando-Rosario, ouvrier et de Anna, née Ceca-

Mariages civils: Leonini Enzo, mécanicien monteur et Béguin Micheline-Pierrette; Naguel Paul, dessinateur Pierrette; Naguel Paul, architecte, et von Gunten Claudine-Marguerite; Latini Vicenzo, sommelier, et Morel Sylvie-Rolande.

Décès: Ramponi née Bachmann, Francine-Irène, esthéticienne, née le 4 juillet 1948, épouse de Ramponi Claude-Marcel; Heer, née Vuilleumier Marthe-Ida, ménagère, née le 24 septembre 1896, veuve de Heer, William.

Etat civil du Locle (29 octobre)

Mariages: Klaye, Bernard-Willy, dessinateur en bâtiment et Bosset, Nicole-Andrée: Leonini Enzo, mécanicien-monteur et Béguin, Micheline-Pierrette.

Richard-Willy, vendeur et Hug Viviane-Rose-Germaine.

Promesse de mariage: Lehmann

OFFRES D'EMPLOIS

Décès: Gogniat Marguerite-Jeanne-Elisabeth, célibataire, secrétaire retraitée, née le 23 février 1902.

JURA - JURA

L'effet suspensif et ses conséquences: le Conseil exécutif bernois en laisse la responsabilité au Tribunal fédéral

«Le Conseil exécutif se refuse à tout commentaire sur la décision du président de la chambre de droit public du Tribunal fédéral. Il se contente de

VAL - DE - RUZ

Championnat du boxer au Vallon

Hier matin le Val-de-Ruz a vécu à l'heure du championnat suisse de travail du boxer organisé par le « Boxer-club » Neuchâtel. Une quarantaine de chiens, répartis dans trois grandes catégories (chiens de défense, sanitaires, classe internationale) se sont affrontés afin de décrocher les titres 1974. Or, faute de concurrents dans la classe internationale (un seul chien inscrit) et de résultats exceptionnels dans la catégorie des chiens sanitaires, un seul titre a été (conducteur M. Aebischer, de Saint-Gall) inscrit dans la catégorie chiens de défense. Nous y reviendrons.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

souligner que le Tribunal fédéral porte l'entière responsabilité des conséquences que pourrait entraîner cette décision. En effet, cet ajournement de la procédure favorise l'inadmissible infiltration dans le Jura Sud de citoyens résidant dans le nord. Le Conseil exécutif relève en outre qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour que le Grand conseil puisse fixer en novembre la date du plébiscite, conformément à ce qu'il avait lui-même prévu dans son arrêté du 12 septembre. >

LE CALENDRIER

«Les recours de droit public adressés au Tribunal fédéral le 14 octobre ont été présentés au Conseil exécutif le vendredi 18 octobre à midi, pour permettre à ce dernier de donner son préavis. Ses observations ont été remises au secrétariat du Tribunal fédéral dans

TRAVERS

Une voiture sort de la route

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 h 30, M. Salvatore Russo, 31 ans, de Travers, circulait sur la route cantonale, à Travers. Il perdit soudain la maîtrise de sa voiture qui sortit de la route à droite avant de s'écraser contre la façade du hangar des pompes. Légèrement blessé, M. Russo a été transporté à l'hôpital de Couvet. Il a été soumis aux examens d'usage.

du Conseil exécutif. » « Dès lors, les raisons pour lesquelles, en dépit de toutes ces démarches, Tribunal fédéral ne pourra statuer sur les trois recours que le 18 décembre, n'en sont que plus difficiles à comprendre. »

la matinée du vendredi 25 octobre, soit

16 jours avant l'expiration du délai lé-

gal. La demande d'octroi de l'effet sus-

pensif présentée ultérieurement par les

recourants n'est parvenue au Conseil

exécutif que le mercredi 30 octobre.

Dès le lendemain, le Tribunal fédéral

était en possession du préavis y relatif

SUISSE ALEMANIQUE

Une kermesse vieille de cinq siècles

(c) Trouve-t-on beaucoup de manifestations populaires qui se soient maintenues, sans aucune interruption, pendant cinq siècles? Tel est pourtant le cas de la Foire d'automne de Bâle, créée en 1471 et qui en est à sa 503me édition! Ouverte samedi en divers points de la ville — Petersplatz, Barfüsserplatz, Foire suisse d'échantillons, — elle attirera grands et petits jusqu'au 10 novembre, ceux de Suisse et des contrées voisines d'Alsace et du pays de Bade.

La Foire d'automne perd de plus en plus son caractère de kermesse locale

pour devenir une grande manifestation interrégionale et même internationale, remplissant une bonne partie des salles de la Foire d'échantillons. On y trouve de tout, du vieux et du neuf, du cher et du bon marché, sans parler de ce qu'on fait de mieux en fait de manèges et de carrousels. Rappelons en passant qu'elle eut, au cours des siècles, de nombreux « clients » de marque, dont Erasme de Rotterdam et un certain professeur Nietzsche, qui ne manquaient pas d'aller compléter leur bibliothèque chez les bouquinistes de la Petersplatz.

OFFRES D'EMPLOIS



MISEZ SUR L'AVENIR - MISEZ SUR LA GENEVOISE!

Il ressort clairement de nos dernières études de marché que l'avenir appartient aux compagnies d'assurances offrant à leurs clients la possibilité de réunir toutes leurs assurances auprès du même

LA GENEVOISE compte parmi ces compagnies.

Venez donc travailler chez nous comme

conseiller en assurances

LA GENEVOISE VIE (assurances vie et maladie) et LA GENEVOISE GÉNÉRALE (assurances accident, auto, responsabilité civile, choses) vous permettront de donner à vos clients les services qu'ils attendent d'une compagnie moderne.

Prenez contact avec nous pour un premier entretien sans engagement:

Agence générale La Chaux-de-Fonds G. Mantegani, agent général Rue Jaquet-Droz 60, 2300 La Chaux-de-Fonds 039 - 23 22 18 / 23 22 19

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

chauffeur-livreur

sobre et sérieux, pour un service régulier de livraison par camionnette. Horaire de nuit de 2 h 30 à 6 heures. Gain intéressant.

S'adresser à André Ellenberger, avenue de la Gare 16a II, Colombier. Tél. 41 23 28.

Maison cherche des

agents exclusifs

par canton, pour réseaux de diffusion établis. Possibilités de gains appréciables. Locaux indispensables (50 m2). Pour traiter de Fr. 12.000.- à Fr. 15.000.-

Ecrire sous chiffre H-62287-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

OFFRES D'EMPLOIS

employée de bureau

Bureau de la place cherche

à la demi-journée suivant horaire à convenir, pour passation manuscrite de la comptabilité sur fiches et correspondance.

Case postale 984, Neuchâtel.

Nous cherchons

vendeuse-serveuse

(à temps partiel) dans élégant établissement à Genève. A disposition appartement meublé de 3 pièces.

Adresser offres, avec références, sous chiffres No 82-7634. Annonces Suisse S.A. « ASSA », 1211 GENEVE 4.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception. 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être

payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie

annonces.

Proposons travail immédiat à

1 MÉCANICIEN de précision

1 OUVRIÈRE en horlogerie

1 MONTEUR

en appareils électroniques Le travail temporaire a 25 ans. Manpower aussi...

25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76

CIBA—GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

pour collaborer avec le chef de fabrication à la marche générale d'une importante unité de production du secteur des matières plastiques

La préférence sera donnée à un candidat avant quelques années d'expérience et de très bonnes connaissances d'allemand.

Située au milieu d'une région touristique très connue, notre entreprise en plein essor offre à son futur collaborateur toutes les conditions souhaitables à une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence 1870 MONTHEY VS M. Berlie, service du personnel, tél. 025/

4 20 51, traitera avec discrétion les deman-

des complémentaires de renseignements.

innovation

GERANT

Nous demandons:

- une formation commerciale

- une expérience ou un intérêt de la vente ou de la

distribution au détail - des contacts humains faciles

- de l'initiative et du dynamisme - connaissance de la branche textiles souhaitée

Nous offrons:

- une rémunération intéressante au niveau des res-

ponsabilités à prendre des possibilités d'avenir d'un groupe en pleine

 des avantages sociaux d'avant-garde. Prière de prendre contact par téléphone avec

M. Brunner, chef du personnel, tél. (021) 20 19 11 ou de lui faire parvenir vos offres écrites.

Grands Magasins INNOVATION S.A., case postale, 1002 Lausanne.

Monthey, nous engagerons CHIMISTE ETS **GROUPE JELMOLI - GRAND PASSAGE** (plus de 6000 employés) (ingénieur-technicien ETS Nous cherchons, pour notre MAISON AFFILIÉE ... et n'oubliez pas : LA GENEVOISE - un nom sûr! en chimie) AUX ARMOURINS S.A., à NEUCHATEL (200 employés)

Pour renforcer les cadres de notre usine de

LES DÉMOCRATES FAIORIS AUX ÉLECTIONS LEGSLATUES DE MARDI AUX ETATS-UNS

Le président Gerald Ford s'est lancé samedi avec l'énergie du désespoir dans une dernière tournée de campagne électorale pour essayer de sauver trois sièges de sénateurs que le parti républicain risque fort de perdre aux élections de

Déjà très fatigué par une journée d'intense activité politique vendredi sur la côte du Pacifique, le président a quitté de bonne heure Portland, dans l'Orégon, pour regagner, dix-huit heures plus tard Washington, à l'autre bout des Etats-Unis, en s'arrêtant à Salt-Lake-City, à Grand-Jonction, dans le Colorado, et à Wichita, au Kansas.

Il est venu à Salt-Lake-City, la capitale de la secte protestante des Mormons, pour aider le maire républicain Jake Garn à se faire élire au siège de sénateur laissé vacant par un autre républicain, M. Bennett. Les sondages d'opinion donnent une légère avance au candidat démocrate Wayne Owens.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours d'une réunion électorale républicaine, M. Ford est demeuré fidèle à sa tactique de menacer le peuple américain d'une aggravation de l'inflation si les « grands dépensiers » démocrates accroissent leur contrôle du Congrès.

Dans un second discours qu'il a pro-

noncé quelques instants plus tard à l'Université de l'Utah, il a adjuré les électeurs de voter cette année comme des « combattants contre l'inflation » plutôt que comme des « partisans politiques ».

De Salt-Lake-City, le président devait se rendre au Colorado où le sénateur républicain Dominick, un des plus ardents partisans de Nixon, est sérieusement menacé par le candidat démocrate Gary Hart, qui dirigea en 1972 la campagne présidentielle de M. McGovern.

Avant de rentrer à Washington au milieu de la nuit, il devait encore s'arrêter au Kansas pour donner un coup de main au sénateur Robert Dole, ancien président du comité national républicain à l'époque du Watergate, qui défend son siège contre le représentant démocrate William Roy.

En un peu plus d'un mois, M. Ford aura ainsi fait campagne dans 21 des 50 Etats de l'Union pour tenter de limiter les pertes que le parti républicain va inévitablement subir mardi.

PRONOSTICS

On prévoit généralement que les démocrates vont gagner entre 30 et 35 sièges à la Chambre des représentants, trois ou quatre sièges au Sénat, et cinq

postes de gouverneur. A l'heure actuelle, la Chambre, qui va être entièrement renouvelée, compte 248 démocrates et 42 républicains. Et sur 50 gouverneurs, on compte 32 démocrates et 18 républi-

S'ils enlèvent cinq poste de gouverneurs aux républicains, notamment ceux de New-York et de Californie, les démocrates auront des hommes à eux aux postes de gouverneurs dans 37 Etats dont 9 des 10 plus peuplés des Etats-Unis. C'est là un des aspects les plus intéressants de la consultation de mardi prochain, en prévision de l'élection présidentielle de 1976.

En revanche, contrairement à ce qu'ils espéraient les démocrates n'auraient pas plus à la Chambre qu'au Sénat, la majorité des deux tiers nécessaire pour

surmonter un veto présidentiel. Le souvenir du Watergate qui a dominé la scène politique pendant deux an et le marasme économique qui préoccupe les ménagères, les travailleurs, les industriels, les fermiers, les commerçants et les chômeurs, confèrent aux élections un caractère particulier.

UN SOUVENIR

On prévoit une proportion record d'abstentions (entre 57 et 58 %). Cette apathie civique est particulièrement sensible chez les républicains beaucoup de cas refuseront d'apporter leur voix à un candiat républicain sortant, qui, à leurs yeux, symbolise une période scandaleuse de la vie des Etats-Unis. Les pointages montrent que les candidats qui n'avaient pas eu la sagesse de prendre à temps leurs distances vis-àvis du président Nixon ont peu de chances d'être réélus.



Bain de foule pour Ford à Sioux-City.

(Téléphoto AP)

Quand Kissinger fraternise avec le shah

« Un ami sûr, en qui l'on peut avoir confiance ». C'est en ces termes que M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a défini la nature des rapports qui lient son pays et l'Iran.

Au cours d'une conférence de presse, le chef de la diplomatie américaine a souligné à plusieurs reprises la « similitude des points de vue américain et iranien sur tous les problèmes exami-

Cette concordance de vues, comme le réaffirme le communiqué publié à l'issue de la visite du secrétaire d'Etat, s'étend à de très nombreux domaines : les progrès vers la détente, la « sécurité régionale », le renforcement du potentiel militaire de l'Iran, mais aussi les efforts déployés par ce pays pour « promouvoir des solutions pacifiques dans les litiges entre ses voisins ».

De son côté, l'Iran proclame son appui aux « efforts de paix, des Etats Unis dans la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe. »

Dans le domaine économique également, les positions américaine et iranienne se joignent: Washington fait l'éloge de la politique iranienne d'aide aux pays défavorisés par la hausse des prix du pétrole, ou victimes de la pénurie alimentaire.

Telle que M. Kissinger l'a décrite, la conversation qu'il a eue avec le shah a pris le caractère d'un vaste exposé géopolitique, dans lequel chacun des interlocuteurs a fourni son analyse personnelle des « grandes inquiétudes » de notre époque, et des movens capables de « sauvegarder la paix, et de maintenir le rythme du progrès ».

Le prix du pétrole lui-même, qui aurait pu faire naître des divergences, n'apparaît plus comme un motif de dis-

Les oppositions qui s'étaient manifestées dans l'attitude de l'Iran et celle des Etats-Unis sur ce problème — l'Iran souhaitant maintenir des prix rémunérateurs et indexer ces prix sur le taux de l'inflation mondiale, alors que les Etats-Unies incitent au contraire les pays producteurs à baisser leurs prix - paraissent donc s'estomper.

Cette « entente », et cette « coopération » se concrétisent par les importants accords que les Etats Uns se préparent à conclure avec l'Iran dans le domaine nucléaire: six réacteurs construits par des sociétés américaines viendront s'ajouter aux deux premiers réacteurs précédemment commandés aux Etats-Unis.

L'uranium enrichi nécessaire à leur fonctionnement sera également fourni rement les prix du pétrole sur un ensemble de 20 à 30 articles, « de façon à préserver le pouvoir d'achat des pays

par les Etats Uns. Enfin, l'Iran négo-

ciera un accord de participation dans

une entreprise produisant aux Etats-Unis

de l'uranium enrichi sur une base com-

Le souverain iranien a également

rappelé sa proposition d'indexer ultérieu-

UN FAIT PAR JOUR

« Dear » nous revient d'un curieux voyage. Long. Lointain. Peut-être inutile. Plein d'enseignements. Quelques pas en Inde, pays de la révo-lution « verte » où un fermier du Bengale lui a dit: « Nous n'avons plus à manger que pour 10 jours », cependant qu'un paysan faisant à coup sûr la mauvaise tête, ajoutait que « des engrais seraient plus utiles que des discours ». Allez donc faire du pragmatisme souriant avec des gens pareils. Et à quoi bon parler du Bangla-desh où experts du secrétaire d'Etat ont conclu leur visite à Dacca par cette formule sans appel: « C'est un dé-

Heureusement, et avant le plat de lentilles du Proche-Orient, il restait l'Iran. Ah, l'Iran c'est autre chose. En Iran « Dear » se sent chez lui. En Iran, au moins officiellement, personne ne se ser la ceinture. D'abord, le shah est un ami. Et puis il a vraiment, vraiment beaucoup d'argent. Tellement de dollars que comme tout bon producteur de brut il en sème à tout vent. Et naturellement aux Etats-Unis. C'est bien agréable de savoir que son interlocuteur a versé 1 milliard de dollars aux instituts américains qui s'occupent des déshérités. C'est bien réconfortant de savoir que si l'Université de Washington a retrouvé une nouvelle jeunesse, c'est grâce à cet empereur d'Iran

qui sait se montrer si généreux. Le compte est vite fait. Si l'on excepte les Etats-Unis, on estime que, pour l'instant, les investissements à l'étranger de l'Iran se montent à 20 milliards de dollars. Dont trois en Italie ce dont on ne se doute guère, un en Egypte pour aider à faire la toilette du canal de Suez, et presque deux en Grande-Bretagne pour éviter que certaines compagnies industrielles ne licencient leur personnel. Ouf, a dû se dire Kissinger. Ouf, enfin entre soi. Pas sûr, allié peut-être, mais allié difficile. Alors qu'en octobre, le président Ford, pour qui la journée de demain risque d'être difficile sur le plan électoral enjoignait au shah de fixer le prix de son pétrole à un taux plus compréhensif, le shah prit sa plus belle plume et répondit : « Personne en ce monde ne posera

C'était clair. Et c'est ce que le souverain vient de répéter à Kissinger qui, lorsqu'il rentrera au pays, aura vraiment bien des grimaces au fond de sa besace. Kissinger s'est sans doute gardé d'insister, car l'empereur d'Iran, pour manifester sa mauvaise humeur aurait eu tôt fait d'augmenter son aide à la Syrie à qui il vient, justement, d'envoyer un secours de 50 millions de dollars. Il faut se méfier avec le shah. Le shah n'est pas seulement le maître de l'Iran. Il est aussi un fournisseur indispensable. Chaque jour que Dieu fait, 6.100.000 barils de brut quittent l'Iran. Cela représente près du tiers du total des livraisons de pétrole faites chaque jour par les pays du golfe.

un doiat sur notre destin ».

On ne plaisante pas avec ces choses-là. On ne biaise par avec un Etat possédant, à Kharg, la seule installation permettant de charger simultanément deux super-pétroliers de 300.000 et de 500.000 tonnes. Il n'y a qu'une chose qui chagrine dans tout cela. Dans « Kayhan », on a pu lire récemment, barrant toute la première page, le titre que voici : « Des armes nucléaires pour la région ce serait ridicule ». Et le souverain avait posé ces questions : « Que ferions-nous d'armes nucléaires? Irions-nous attaquer les supergrands? Allons-nous contribuer au suicide général? ». Rien à redire.

La réflexion suivante l'était moins Le shah déclarait que s'il était cependant prouvé que d'autres nations de la région se dotaient d'armes nucléaires évidemment de l'intérêt de l'Iran d'en faire autant? » Anguille sous

Normal.

L. GRANGER

La boîte à « surprises » des Etats arabes

JÉRUSALEM, Beyrouth, (AFP). — Les organisations palestiniennes ont décidé d'accorder de très hautes fonctions à Mgr Hilarion Capucci une fois qu'il aura quitté Israël, affirme le journal arabe paraissant à Jérusalem-est « Al Kuds » qui déclare tenir cette information de source « très sure ».

Le journal précise que le prélat dont le procès se déroule actuellement, pourrait devenir le numéro deux du gouvernement en exil que les organisations palestiniennes doivent constituer sous

D'autre part, le quotidien « An-Nahar » affirme qu'« une délégation politique et militaire du FDPLP, conduite par son secrétaire général Hawatmeh, se rendra à Moscou dans les prochaines 48 heures ».

palestiniennes et Les questions notamment la formation d'un gouvernement palestinien provisoire seront notamment abordées au cours des entretiens que la délégation du FDPLP aura

BUENOS-AIRES. (Reuter). - Sept.

membres de la police ont été grièvement

blessés à Buenos-Aires par l'explosion en

série de plusieurs engins après avoir été

attirés dans un piège par un coup de

Selon un porte-parole de la police, les

sept hommes, tous spécialistes en explo-

sifs, ont été les victimes de dispositifs

piégés dans une maison vers laquelle ils

s'étaient rendus en croyant qu'il s'agis-

Ces explosions n'ont constitué que

l'un des incidents qui se sont multipliés

à Buenos-Aires et dans les autres villes

depuis l'assassinat, vendredi, du chef de

la police fédérale, le commissaire Villar,

siat d'une repère de guérilleros urbains.

téléphone anonyme.

avec les dirigeants soviétiques, ajoute le journal.

De plus, « An Nahar », qui déclare révéler « certains secrets du sommet arabe de Rabat », affirme que le président Sadate a rejeté une proposition de M. Kissinger de retrait total d'Israël du Sinaï contre une déclaration de nonbelligérance.

C'est le chef de l'Etat égyptien qui aurait donné cette indication à Rabat, ajoutant avoir déclaré au secrétaire d'Etat que son véritable problème était la Cisjordanie, le Golan, Jérusalem et la garantie des droits des Palestiniens.

De son côté, selon « An Nahar », le roi Hussein a indiqué avoir une proposition, également transmise par M. Kissinger d'évacuation partielle de la Cisjordanie contre la fin de l'état de belligérance.

Enfin, déclare « An Nahar », le président Sadate a proposé que la Jordanie négocie avec Israël l'évacuation de la

Des explosions enregistrées dans la

capitale, ainsi qu'a Mendoza, Tucuman

et Cordoba ont contribué à maintenir

Cisjordanie, ce a quoi se serait opposé Yasser Arafat, suggérant que ces négociations soient plutôt conduites par le commandement militaire égyptien.

CRAINTE

Une délégation de la force d'urgence des Nations Unies à Jérusalem devait se rendre dimanche à Ismaïlia, sur la rive occidentale du canal de Suez, afin de veiller à l'évacuation de son quartier général dans cette ville, a annoncé la radio d'Etat.

Selon des sources de l'O.N.U. à Jérusalem, citées par la radio, les Egyptiens ont demandé il y a deux mois que la force des Nations unies quitte les bâtiments qu'elle occupe à Ismaïlia, ces immeubles devant être affectés à l'autorité du canal de Suez.

Le « Jérusalem-post » exprime, pour sa part, la crainte que la demande du Caire n'ait été motivée par le désir de l'Egypte de « renforcer son potentiel militaire dans la région ».

Nouvelle marée de violences en Argentine quatre mois a été le signal d'une recru-

descence de la guérilla en Argentine,

dont le bilan pour cette période s'élève

élevée la tension politique provoquée à 133 tués. La dernière victime en a été M. Juan par cet assassinat. de la Cruz Olmos, un représentant syn-Témoignant de l'atmosphère d'insécudical de Tucuman, décédé samedi. rité qui règne dans le pays, un mur en brique est en cours de construction

autour de la résidence de la présidente Peron. Située dans la banlieue d'Olivos à quelques kilomètres du centre de Buenos-Aires, la résidence est visible à partir d'une route et d'une voie ferrée voisine.

l'enceinte de barbelés qui entoure la propriété. L'accession au pouvoir de Mme Peron

Le mur se construit à l'intérieur de



Les Imprécations d'Isabelle Peron ne changent rien à rien. (Téléphoto AP)

La tension sociale s'aggrave en France

La halte de Téhéran sous le signe du sourire.

La grève des PTT en France, une des plus importantes qu'ait jamais connue cette administration, ne paraît pas être en voie de réglement rapide, après l'échec des négociations qui avaient repris samedi entre les syndicats et le secrétaire d'Etat aux PTT. Ce dernier a en effet décidé d'interrompre les discussions. Une prochaine réunion est prévue pour ce matin.

Les syndicats ont protesté contre cette nouvelle suspension des négociations et qualifié « d'intolérable » cette décision. Ils rappellent qu'une première interruption de 48 heures s'est déjà produite du fait du secrétaire d'Etat et estiment que la responsabilité de la prolongation du conflit — qui entre dans sa troisième semaine — « est ainsi clairement établie ».

M. Lelong, à l'issue de la rencontre de samedi, a déclaré qu'il ne savait « plus très bien de quoi il pourrait parler à la réunion de lundi prochain ». « Les négociations supposent un dialo-gue. Or, depuis le début, je suis le seul à parler ». Le secrétaire d'Etat aux PTT a d'autre part indiqué, au sujet de la

Satellite de la Lune

matique soviétique « Luna 23 » lancée

en URSS le 28 octobre, s'est placée sa-

medi sur une orbite circumlunaire, an-

Les paramètres de la nouvelle position

de la station sont les suivants : distance

maximale de la Lune: 104 km; distance

Menaces palestininennes?

néerlandais des affaires étrangères a dé-

claré dimanche tout ignorer d'une let-

tre de menaces qui aurait été envoyée

par l'organisation de la jeunesse nationa-

liste pour la libération de la Palestine

Le quotidien libanais « L'Orient-Le

Jour » avait annoncé, dimanche, que

l'ambassade hollandaise à Beyrouth avait

reçu une lettre de cette organisation, de-

mandant la remise en liberté de tous

les Arabes détenus dans des prisons aux

à l'ambassade Pays-Bas à Bevrouth.

LA HAYE (AFP). - Le ministre

MOSCOU (AFP). - La station auto-

EUROPE

nonce l'agence Tass.

minimale: 94 km.

prime de 200 francs demandée par les syndicats, « que l'évolution des salaires dépendait de l'accord salarial dans la fonction publique». Il a en outre rappelé certaines améliorations présentées aux syndicats, créations notamment de 6000 postes budgétaires, retraite à 55 ans pour les agents des centres de tri, promotion plus rapide pour certaines catégories de personnel, augmentation de 50 % de la prime d'installation.

LES CHEMINOTS

La grève, déclenchée depuis le 17 octobre, commence à se faire durement sentir dans l'industrie et le commerce, en particulier dans les entreprises de vente par correspondance, où près de 50 % des employés sont déjà au chômage technique. Mais un nouveau conflit, celui des cheminots, risque de venir accroître, dans les prochains jours, la tension déjà existante du fait de la grève des postiers et aussi du fait de celle des mineurs de Lorraine qui pourrait s'étendre à d'autres bassins.

Dans les mines, en effet, tous les

syndicats doivent se concerter au cours des prochaines heures pour étendre éventuellement l'action commencée mercredi dernier en Lorraine.

(Téléphoto AP)

Les fédérations C.G.T. (communisante) et C.F.D.T. (socialisante) ont en effet lancé samedi une offensive, qui pourrait se traduire — si les consignes syndicales sont suivies — par des perturbations extrêmement graves du trafic ferroviaire à partir de mercredi. Enfin, on rappelle que le 5 novembre, une grève de 24 heures sera déclenchée par l'E.D.F. (Electricité et Gaz de France), ce qui n'améliorera en rien le climat social sérieusement tendu en France en

ce début novembre. Enfin les salariés de l'imprimerie néogravure — la première imprimerie française - dont la liquidation des biens a été prononcée jeudi dernier, ont décidé la grève illimitée et l'occupation des usines de la banlieue parisienne et de Lille. Une rencontre entre les syndicalistes, la direction et les pouvoirs publics est prévue pour le début de la

TOUT SAYOIR TOUT SAYOIR TOUT SAYOIR Cot SAY DO OUT SAY DOUT SAY DO

L'Italie sans gouvernement

va d'un complot à l'autre ROME (AP) — Un coup de force de droite devait avoir lieu au mois d'hui décédé. d'août de cette année, ont confirmé

les juges d'instruction. Les conjurés envisageaient de prendre le palais présidentiel du Quirinal, d'arrêter le président Leone et de l'obliger à dissoudre le parlement pour établir un « gouvernement fort » ont

déclaré les juges. Les extrémistes de droite prévoyaient aussi de polluer les canalisations d'eau. de détruire des ponts et des oléoducs, de perturber les communications pour

déclencher une « guerre civile ». Leur plan prévoyait le « meurtre d'hommes politiques, de magistrats et de dirigeants syndicalistes ».

Les juges ont précisé que les conjurés appartenaient au même groupe qui en décembre 1970, avait franchi les premières étapes d'un coup d'Etat sous la direction du prince Borghese, aujour-

Des dizaines de personnes, dont plusieurs officiers et un des plus gros industriels italiens, ont été arrêtés cette année à la suite de l'enquête de la police sur la tentative de 1970.

Selon les juges, 21 mandats d'arrêt vont bientôt être lancés contre les personnes impliquées dans la tentative du mois d'août dernier.

Le général Miceli, ancien chef des services de renseignements, a été transféré à l'hôpital militaire de Padoue. Le général a été arrêté jeudi après-midi pour complot contre la sûreté de l'Etat. Après son arrestation, il a été victime d'une alerte cardiaque et hospitalisé à Rome. Il a été transféré à Padoue pour y être interrogé par le juge après que les médecins eurent reconnu une améliora-

Un nouveau-né opéré du cœur BERLIN (DPA). - Pour la première

fois, des chirurgiens ont procédé à une opération du cœur sur un nouveau-né. Berlin-Est. L'enfant, qui souffrait d'une malformation congénitale, a été soigné par des médecins de la clinique universitaire chirurgicale de Halle (RDA).

Le quotidien «BZ am Abend», qui rapporte cette information, souligne que la mortalité chez les nouveau-nés atteints de malformation cardiaque s'élève à 90 %, en République démocratique alle-

OCÉANIE

Sydney: des choses à cacher

SYDNEY (AP). - Deux courriers de l'ambassade de l'URSS ont provoqué un incident diplomatique en refusant catégoriquement de se soumettre à la fouille réglementaire avant de s'embarquer sur un avion de ligne à destination de Lon-

La police de l'aéroport a laissé entendre qu'elle « aimerait savoir » pourquoi les deux courriers ont refusé avec tant d'énergie de se soumettre à la

ASIE

La famine au Bengale

CALCUTTA (Reuter). - Faute de crédits, le Bengale occidental doit interrompre les opérations de secours aux deux millions de personnes de l'Etat mecées par la famine.

Un ministre, qui désire garder l'anonymat, a déclaré à Reuter que la demande de crédits adressée au gouvernement de la Nouvelle-Delhi avait peu de chance d'être satisfaite. Les opérations de secours cesseront dans quinze jours. Elle fournissaient de la nourriture gratuite ou bon marché à 2.400.000 per-

L'opposition à Thieu

SAIGON (Reuter). - Cinquante sénateurs et députés à l'Assemblée nationole ont signé une pétition réclamant la démission du président Thieu, a déclaré le sénateur Vu Van-mau, chef des « forces de réconciliation nationale », mouvement d'opposition appuyé par les bouddhistes du Viet-nam du Sud.